1981

Gazette officielle du Québec

Partie 1
Avis juridiques

113e année
25 juillet 1981
No 30

Éditeur officiel
Québec

PARTIE 1

AVIS AUX ANNONCEURS

1. La *Gazette officielle du Québec* est composée de deux parties conformément aux dispositions du règlement régissant sa publication.

2. La Partie 1 contient des avis généraux et est publiée tous les samedis en langue française. L'ultime délai pour la réception des avis, documents ou annonces, expire le lundi à midi. Les avis, documents ou annonces reçus en retard sont publiés dans une édition subséquente. De plus, l'Editeur officiel du Québec a le droit de retarder la publication de certains documents, à cause de leur longueur ou pour des raisons d'ordre administratif.

3. Indiquer le nombre d'insertions.

4. Payer comptant et avant publication le coût des annonces, suivant le tarif ci-dessous, excepté lorsque ces annonces doivent être publiées plusieurs fois. En ce cas, l'intéressé doit acquitter la facture sur réception et avant la deuxième insertion: sinon, cette dernière insertion est suspendue, sans autre avis et sans préjudice des droits de l'Editeur officiel du Québec, qui rembourse chaque fois, s'il y a lieu, toute somme versée en plus.

5. L'abonnement et l'achat de documents, entre autres des tirés-à-part, sont strictement payables à l'avance.

6. Tout paiement doit être fait par chèque ou mandat à l'ordre du ministre des Finances du Québec.

7. Toute demande d'annulation ou tout paiement sont soumis aux dispositions de l'article 4.

8. Si une erreur typographique se glisse dans une première insertion, les intéressés sont priés d'en aviser l'Editeur officiel du Québec avant la seconde insertion et ce, afin d'éviter de part et d'autre des frais onéreux de reprise.

TARIF DES ANNONCES, ABONNEMENTS, etc.

Première insertion: 60 cents la ligne agate.

Insertions subséquentes: 30 cents la ligne agate.
La matière tabulaire (liste de noms, de chiffres, etc.) est comptée double.
Traduction: 7,00 $ les 100 mots.
Exemplaire séparé: 2,00 $ chacun.
Feuilles volantes: 3,00 $ la douzaine.

Le prix de l'abonnement annuel à la *Gazette officielle du Québec*, Partie 1, est de 30,00 $. Adresser les commandes à l'Editeur officiel du Québec, à l'adresse ci-dessous.

N.B. — Les chiffres placés au bas des avis ont la signification suivante:

Le premier nombre réfère à notre numéro de facture; le deuxième à celui de l'édition de la *Gazette* pour la première insertion; le troisième à celui du nombre d'insertions, et la lettre «o» signifie que la matière n'est ni de notre composition ni de notre traduction. Les avis publiés une seule fois ne sont suivis que de notre numéro de facture.

L'Editeur officiel du Québec.

Québec, le 16 janvier 1978.

Pour toute demande de renseignements concernant la publication d'avis, veuillez communiquer avec:

GEORGES LAPIERRE
Gazette officielle du Québec
Tél.: (418) 643-5195

Tirés-à-part ou abonnements:

Service commercial
Tél.: (418) 643-5150

Adresser toute correspondance à:

Gazette officielle du Québec
1283, boul. Charest ouest
Québec, QC, G1N 2C9

Affranchissement en numéraire au tarif de la troisième classe (permis no 167)

L'EDITEUR OFFICIEL DU QUÉBEC.

AVIS JURIDIQUES

Compagnies — Loi sur les (Partie 1)

Changement de dénomination sociale (Article 21)

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'il a approuvé les règlements de changement de la dénomination sociale de chacune des corporations suivantes:

Ancienne dénomination sociale et sa version	Nouvelle dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation
ACADIA APARTMENTS CORPORATION 1228-3883	LES APPARTEMENTS ACADIA INC. ..... *ACADIA APARTMENTS INC.*	50 02 01
L'AMICALE DES EMPLOYÉS DE LA COMMISSION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL SECTION MONTRÉAL INC. 1478-3450	AMICALE DES EMPLOYÉS DE LA COMMISSION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL, SECTION DE MONTRÉAL INC.	77 06 06
AMOS DEVELOPMENT CORP. 1232-2269	LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT AMOS *AMOS DEVELOPMENT CORP.*	71 12 14
ANJAR REALTY CORPORATION 1232-7805	LES IMMEUBLES ANJAR INC. ..... *ANJAR REALTY CORPORATION INC.*	50 02 02
APPLIED RESEARCH PRODUCTS LTD. 1111-8064	LES PRODUITS DE RECHERCHES APPLIQUÉES LTÉE *APPLIED RESEARCH PRODUCTS LTD.*	68 04 05
ARNARD INVESTMENTS INC. 1233-8976	SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENTS ARNARD INC. *ARNARD INVESTMENTS INC.*	59 05 15
ARTCRAFT OF MONTRÉAL LTD. 1116-6956	LUSTRE ARTCRAFT DE MONTRÉAL LTÉE .. *ARTCRAFT OF MONTRÉAL LTD.*	55 09 19
BECKER & SON LIMITED 1237-3841	BECONSULT INC.	68 02 27
BENLEO HOLDINGS CORP. 1237-9947	CORPORATION DE PLACEMENTS BENLEO .. *BENLEO HOLDINGS CORP.*	64 08 28
BOROS HOME FURNISHINGS LTD. 1105-0655	DRAPERIES BOROS LTÉE ..... *BOROS DRAPERIES LTD.*	64 11 30
BRITE-TONE CLEANERS AND SHIRT LAUNDERERS INC. 1113-1901	NETTOYAGE BRITE TONE INC.	60 08 29
BURTON FITCH & COMPANY INC. 1241-8661	BURTON FITCH & CIE INC. ..... *BURTON FITCH & COMPANY INC.*	66 06 28
CENTRE CINÉ-VIDÉO DU FAUBOURG 1470-0488	ATELIER D'IMAGES POPULAIRES (AIP) LTÉE	76 09 13
CENTRE DE RÉADAPTATION LETHBRIDGE ... *LETHBRIDGE REHABILITATION CENTRE* 1116-8606	CENTRE DE RÉADAPTATION CONSTANCE-LETHBRIDGE *CONSTANCE-LETHBRIDGE REHABILITATION CENTRE*	45 12 06

Ancienne dénomination sociale et sa version	Nouvelle dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation
CHABANEL REALTY CORP. 1244-6621	LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE CHABANEL INC. *CHABANEL REALTY INC.*	65 02 04
CHÂTEAU LEASING LTD. 1122-9465	LOCATION CHÂTEAU LTÉE	63 07 31
THE CHILDREN'S MOUNTAIN COTTAGE 1246-1406	CHALET D'ENFANTS SUR LA MONTAGNE	61 01 31
CITY TILE & TERRAZZO INC. 1136-8149	ENTREPRISE DE CARRELAGE LA CITÉ INC. *CITY TILE & TERRAZZO INC.*	64 12 29
COLLEGE PARK DEVELOPMENT INC. 1293-8569	DÉVELOPPEMENT COLLÈGE PARC INC. *COLLEGE PARK DEVELOPMENT INC.*	55 03 07
COMITÉ D'INTÉGRATION DES HANDICAPÉS PHYSIQUES DU QUÉBEC 1477-5183	COMITÉ POUR L'INTÉGRATION DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC	77 05 11
COMPAGNIE BALLIN INC. *BALLIN MFG. CO. INC.* 1115-0323	BALLIN INC.	46 08 06
LA COMPAGNIE D'ARTISANAT CIRCO INC. *CIRCO CRAFT CO. INC.* 1338-6347	LA COMPAGNIE CIRCO CRAFT INC. *CIRCO CRAFT CO. INC.*	73 08 20
LE COMPTOIR DU SKI INC. *TRADING POST SKI SHOP INC.* 1108-4613	LA BOUTIQUE DE SKI TRADING POST INC. *TRADING POST SKI SHOP INC.*	67 09 01
COPOLOFF INSURANCE AGENCIES INC. 1249-2062	LES AGENCES D'ASSURANCE COPOLOFF INC. *COPOLOFF INSURANCE AGENCIES INC.*	64 10 02
COURTS LIMITED 1249-8374	COURTS LTÉE	46 01 05
LES DAMES AUXILIAIRES DU CENTRE HOSPITALIER SAINTE-FAMILLE 1472-1526	LES AUXILIAIRES BÉNÉVOLES DU CENTRE DE SANTÉ SAINTE-FAMILLE	77 02 17
MICHAEL DEVINE & ASSOCIATES LTD. 1252-6661	MICHAEL DEVINE & ASSOCIÉS LTÉE *MICHAEL DEVINE & ASSOCIATES LTD.*	71 10 25
DIE PLAST LTD. 1124-9612	COMPAGNIE DIE PLAST INC. *DIE PLAST COMPANY INC.*	52 09 10
ENLÈVEMENT DES REBUTS MÉTROPOLE INC. *METROPOLE REFUSE DISPOSAL INC.* 1208-7664	ENLÈVEMENT DES REBUTS MÉTROPOLE LTÉE *METROPOLE REFUSE DISPOSAL LTD.*	62 09 04
LES ENTREPRISES JEAN BÉCOTTE INC. 1629-6923	JEAN BÉCOTTE INC.	78 09 11
ÉPICERIE CHEZ ARTHUR INC. 1169-9790	GESTION ARTHUR LÉVESQUE INC.	66 09 02
LES ÉQUIPEMENTS PRO-MARINE INC. *PRO-MARINE EQUIPMENTS INC.* 1361-3393	GESTION RÉAL DESROSIERS INC.	75 01 20
FERME CLAUDE MAJEAU INC. 1368-9211	SOCIÉTÉ DE PLACEMENTS CLAUDE MAJEAU INC.	74 07 08

Ancienne dénomination sociale et sa version	Nouvelle dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation
FIFTH AVENUE HOLDINGS LTD. 1235-3884	GESTION FIFTH AVENUE INC. *FIFTH AVENUE HOLDINGS INC.*	61 08 01
FLEUR DE LYS SPORTWEAR LTD. 1260-0557	LES VÊTEMENTS FLEUR DE LYS LTÉE	66 06 16
FORMULAIRES D'AFFAIRES LANCASTER INC. *LANCASTER BUSINESS FORMS INC.* 1645-8374	FORMULES D'AFFAIRES LANCASTER INC. *LANCASTER BUSINESS FORMS INC.*	80 07 01
FROZEN DESSERTS LIMITED 1114-3211	LES DESSERTS CONGELÉS LTÉE *FROZEN DESSERTS LIMITED*	56 03 26
GAZ UNIVERSEL LTÉE *UNIVERSAL GAS LTD.* 1334-2571	GAZ UNIVERSEL LTÉE	73 01 15
GESTION INTRABEX INC. 1640-0244	GROUPE INTRABEC INC.	79 11 23
GLENCOE PARK APARTMENTS INC. 1233-1518	HABITATIONS GLENCOE INC. *GLENCOE HABITATIONS INC.*	50 10 27
A. GOLD AND SONS LIMITED 1102-9949	A. GOLD & FILS LTÉE *A. GOLD & SONS LTD.*	33 07 19
GRANBY GOLF CLUB INC. 1160-1432	CLUB DE GOLF DE GRANBY INC. *GRANBY GOLF CLUB INC.*	67 06 06
THE GRAND UNION FINANCE CORP. 1259-5161	SOCIÉTÉ FINANCIÈRE L'UNION LTÉE *THE GRAND UNION FINANCE CORP. LTD.*	72 02 16
HAMPTON MANUFACTURING (1966) LTD. 1115-1743	VÊTEMENTS HAMPTON LTÉE *HAMPTON MANUFACTURING LTD.*	66 07 27
HEMISPHERE CONSOLIDATION LTD. 1248-6874	CONSOLIDATION HÉMISPHÈRE LTÉE *HEMISPHÈRE CONSOLIDATION LTD.*	69 07 18
HERCULES CONSTRUCTION CORP. 1265-5858	CORPORATION DE CONSTRUCTION HERCULES *HERCULES CONSTRUCTION CORP.*	61 01 16
HÔTEL LES DEUX TAUREAUX INC. 1502-4862	BAR LES DEUX TAUREAUX INC.	76 03 09
INHABER AGENCIES INC. 1267-3109	AGENCES D'ASSURANCE INHABER INC. *INHABER INSURANCE AGENCIES INC.*	61 06 08
JEANNE D'ARC STREET REALTY CORP. 1233-5469	LA CORPORATION IMMOBILIÈRE DE LA RUE JEANNE D'ARC *JEANNE D'ARC STREET REALTY CORP.*	54 09 14
KIRK TRADING CORPORATION 1269-9807	CORPORATION COMMERCIALE KIRK *KIRK TRADING CORPORATION*	41 06 18
LAKESHORE CATERERS LTD. 1135-0279	RESTAURANT DU BORD-DU-LAC LTÉE	59 02 18
LAURIER AUTO INC. 1158-2228	AUTOS LAURIER INC.	65 12 22
LAZGER INVESTMENTS LTD. 1271-7898	SOCIÉTÉ DE PLACEMENTS LAZGER INC. *LAZGER INVESTMENTS INC.*	67 01 11

Ancienne dénomination sociale et sa version	Nouvelle dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation
LA LÉGION DES FRONTIERSMEN D'ASBESTOS ESQUADRON C. INC. 1294-9996	CLUB SOCIAL ESCADRON « C » INC.	65 01 20
LESANDAVE CORP. 1417-8537	CORPORATION LESANDAVE *LESANDAVE CORP.*	59 11 18
THE LINTON APARTMENTS (1953) LIMITED 1233-1583	LES APPARTEMENTS LINTON (1953) LTÉE *THE LINTON APARTMENTS (1953) LIMITED*	53 05 25
LES LOISIRS DES JEUNES DE VAL-MORIN INC. 1250-3751	L'ASSOCIATION DES LOISIRS DE VAL-MORIN INC.	65 11 22
MacDONALD TIRE SERVICE INC. 1138-4773	CENTRE DU PNEU MacDONALD INC.	66 11 16
MARGILL & COMPANY LTD. 1107-9639	MARGILL INC.	57 12 11
G.K. MARSHALL & PARTNERS LIMITED 1206-2659	G.K. MARSHALL & ASSOCIÉS LTÉE *G.K. MARSHALL & PARTNERS LIMITED*	70 12 31
MOORE'S SUPER MARKET INC. 1127-5047	SUPERMARCHÉ MOORE INC. *MOORE'S SUPER MARKET INC.*	61 08 21
G.M. BARRY MORTON LTD. 1263-4465	G.M. BARRY MORTON INC.	58 12 18
MOUNT BRUNO FLORAL CO. (1967) LTD. 1145-1846	SERRES DU MONT BRUNO LTÉE *MOUNT BRUNO FLORAL LTD.*	67 10 02
MOUNT STEPHEN CLUB 1112-3288	CLUB MOUNT STEPHEN *MOUNT STEPHEN CLUB*	26 12 09
NU-CRAFT FRAME COMPANY LTD. 1116-2849	MEUBLE NU-CRAFT LTÉE	54 02 13
OBAR LOCATION LTÉE *OBAR LEASING LTD.* 1191-3654	LOCATION OBAR LTÉE *OBAR LEASING LTD.*	69 12 31
OSAKA HOLDINGS CORPORTION 1278-4369	SOCIÉTÉ DE GESTION OSAKA INC.	67 07 28
PANEBEC LTD. 1138-0417	PANEBEC LTÉE *PANEBEC LTD*	67 07 04
THE PEOPLE'S MUTUAL BUILDING SOCIETY 1574-5433	LA SOCIÉTÉ POPULAIRE, MUTUELLE D'HABITATION *THE PEOPLE'S MUTUAL BUILDING SOCIETY*	1897 12 06
PERFECT FUR CO. LTD. 1116-1122	LA FOURRURE PARFAITE LTÉE *PERFECT FUR CO. LTD.*	68 09 11
PERRI FROCKS INC. 1115-2105	ROBES PERRI INC. *PERRI FROCKS INC.*	59 11 26
PREMIER LINING SUPPLY CO. 1109-4109	DOUBLURES PREMIER INC. *PREMIER LINING SUPPLY COMPANY INC.*	58 05 05
QUICK COMPOSITION INC. 1118-8943	PRODUCTIONS GRAPHIQUES ANDRÉ LAPERRIÈRE INC.	59 07 31

Ancienne dénomination sociale et sa version	Nouvelle dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation
RAYBERN HOLDINGS LTD. 1281-6625	SOCIÉTÉ DE GESTION RAYBERN LTÉE ..... *RAYBERN HOLDINGS LTD.*	61 12 29
REMEDES HERBO REMEDIES INC. 1106-8426	P. DEREK INC.	60 08 24
RESTAURANT LA CANTINIÈRE ORFORD INC. 1478-4797	LA CUISINIÈRE INC.	77 06 13
RICHMOND REALTY CORPORATION 1282-3407	CORPORATION IMMOBILIÈRE MONRICHE .. *MONRICHE REALTY CORPORATION*	56 07 03
THE ST. MAURICE FISH AND GAME CLUB ... 1259-8769	CLUB DE CHASSE ET DE PÊCHE SAINT-MAURICE	1888 07 21
SALON MICHELPIER INC. 1368-5508	L'ULTIME COIFFURE INTERNATIONALE INC.	74 06 12
SERVICE DE BALAYAGE ÉTOILE G & L INC. .. *G & L STAR SWEEP SERVICE INC.* 1330-1031	LES SERVICES D'ENTRETIEN ÉTOILE G & L INC.	73 05 15
SERVICES D'IMPRIMERIE MONSIEUR COPIE INC. *MISTER COPY PRINTING SERVICES INC.* 1370-1636	IMPRIMERIE UNIVERSITÉ INC.	74 10 25
SHERBROOKE INTER-VOX INC. 1160-6480	QUINCAILLERIE McFADDEN INC.	64 04 23
SHRINK PACKAGING AND MACHINERY CO. LTD. 1273-2293	ENTREPRISE D'EMBALLAGE PAR RÉTRACTION INC. *SHRINK PACKAGING MACHINERY INC.*	68 12 31
STAR SPORTSWEAR INC. 1284-9717	VÊTEMENTS DE SPORT STAR INC.	59 08 28
STYRO-PLASTIC LTÉE 1280-2450	POLYSTYRO INC.	69 10 01
SUMMERLEA GOLF & COUNTRY CLUB INC. .. 1152-9914	CLUB SUMMERLEA INC.	44 01 12
SURFSIDE INVESTMENTS CORP. 1285-5029	CORPORATION D'INVESTISSEMENTS SURFSIDE *SURFSIDE INVESTMENTS CORP.*	69 06 20
TALLON & BONAPACE LTD. 1177-0930	TALLON & BONAPACE LTÉE ..... *TALLON & BONAPACE LTD.*	59 12 30
LES TERMINUS G.T.L. INC. ..... *G.T.L. TERMINALS INC.* 1173-4555	LOCATION INTRABEC INC.	63 05 27
TRANSBEC CONSTRUCTION INC. 1286-5317	CONSTRUCTION TRANSBEC INC. ..... *TRANSBEC CONSTRUCTION INC.*	72 05 15
VAL ROYAL LAKE RESORT DEVELOPMENT CORP. 1317-0196	SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS VAL ROYAL CORP *VAL ROYAL DEVELOPMENT CORPORATION*	58 04 16

Ancienne dénomination sociale et sa version	Nouvelle dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation
VERDUN DISCOUNT FURNITURE LTD. 1126-5774	MEUBLES DE VERDUN INC. ..... *VERDUN FURNITURE INC.*	69 03 03
VÊTEMENTS DE BÉBÉ CANADIEN INC. ..... *CANADA INFANT'S WEAR INC.* 1115-0497	MANUFACTURE CANADA-U.S. INC. ..... *CANADA-U.S. MANUFACTURING INC.*	64 03 12
VITRERIE GÉNÉRALE CIE (CO.) LTÉE (LTD.) .. 1168-9007	VITRERIE GÉNÉRALE INC.	54 08 02
WINDSOR WOOD CHIPS COMPANY LTD. 1162-9367	ENTREPRISE DE COPEAUX WINDSOR LTÉE .	63 08 06
WISE INVESTMENTS LTD. 1287-9094	LA SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENTS WISE LTÉE *WISE INVESTMENTS LTD.*	60 01 15
THE WOMEN ASSOCIATES OF McGILL 1275-0147	ASSOCIATION DES DAMES DE McGILL ..... *WOMEN ASSOCIATES OF McGILL*	43 04 02

13819-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Changement de siège social (Article 87)

Avis est donné que chacune des corporations ci-après indiquées a changé son siège social de la façon suivante:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Nouvelle adresse du siège social
BOTANIX INC. 1476-9566	77 04 25	2435, avenue de la Province, Longueuil
CONCIERGERIE DYNAMIQUE INC. 1637-3748	79 06 29	3325, rue Chapais, Tracy
LES EDITIONS DE LA NOUVELLE BARRE DU JOUR .. 1631-8370	78 11 30	482, avenue Fairfield, Greenfield-Park
LES ENTREPRISES DE TRAVAUX COMMON LTEE 1140-3789	51 07 12	2075, boulevard Fortin, Ville de Laval
ENTREPRISES JACQUES DOYON, LTEE 1141-3168	69 05 01	1376, chemin Dumfries, Mont-Royal
LES ENTREPRISES PAREXCO LTEE 1278-9277	71 03 11	5615, rue Frontenac, Saint-Hyacinthe
LA FEDERATION DES FAMILLES D'ACCUEIL DU QUEBEC 1358-8827	74 11 29	180, rue Blouin, Vanier

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Nouvelle adresse du siège social
HAMILTON & FILS INC. 1367-3397	74 03 21	8019, rue Alfred, Anjou
HOTEL MOTEL NAVECA INC. 1508-9527	77 11 25	9151, boulevard LaSalle, LaSalle
IMPRIMERIE IBERVILLE (1979) INC. 1635-4375	79 04 11	405, rue Riendeau, Iberville
LES INTERIEURS ROSENBAUM INC. 1207-3193	71 04 20	5025, rue Buchan, Montréal
ISOLATION TRUDEAU INC. 1283-5575	67 02 03	619, chemin St-Laurent, Léry
JETCO LTEE 1635-2791	79 04 05	999, chemin du Coteau, Terrebonne
MINIREX INC. 1370-4101	74 11 18	1965, autoroute des Laurentides, ville de Laval
GASTON MUNGER INC. 1480-0908	77 08 05	672, rue des Palmiers, Amos
LES PLACEMENTS ERICANN INC. 1367-8909	74 04 23	867, place Soulanges, Brossard
PLACEMENTS JACQUES DOYON, LTEE 1254-4532	69 05 01	1376, chemin Dumfries, Mont-Royal
STANLEY & ST. CATHERINE STREETS REALTY CORP. 1291-1251	64 06 29	245, avenue Victoria, Westmount
STATION-SERVICE COBEC INC. 1635-5119	79 02 06	2665, avenue Charlemagne, Montréal
LES VENTES JACK GROSSBAUM INC. 1353-2601	71 04 23	7431, chemin Kingsley, app. 707, Côte-Saint-Luc

13819-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Changement du nombre d'administrateurs (Article 87)

Avis est donné que chacune des corporations ci-après indiquées a modifié le nombre de ses administrateurs de la façon suivante:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Nouveau nombre d'administrateurs
AMBULANCES ASBESTOS — DANVILLE INC. 1463-8852	75 12 22	3
AMENAGEMENTS I.C.I. (QUEBEC) INC. 1508-4569	77 11 11	3

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Nouveau nombre d'administrateurs
ASSOCIATION DE LOCATAIRES ET LOISIRS DE L'ÂGE D'OR DU MANOIR AIMÉ-LÉONARD 1637-8382	79 08 10	7
L'ASSOCIATION DES FOLKLORISTES DE LAVAL, (A.F.L.) 1625-0045	78 04 04	5
AVIONS EXPERIMENTAUX DE LA CHAUDIERE INC. 1333-6060	73 03 16	4
CLUB DE MOTONEIGISTES BELLECHASSE INC. 1335-8106	73 01 15	9
CLUB OPTIMISTE DE ST-REDEMPTEUR, QUEBEC 1628-8532	78 08 09	5
CORPORATION DE PROMOTION CULTURELLE KAMOURASKA-L'ISLET INC. 1637-2633	79 06 26	7
CORREPRO-FAP (QUEBEC) LTEE 1477-3543	77 05 06	3
LES EDITIONS DU LAC ST-PIERRE INC. 1638-2947	79 08 17	4
LES ENTREPRISES DE TRAVAUX COMMON LTEE 1140-3789	51 07 12	8
ETUDES DE MARCHE C.P.M. INC. 1503-8086	76 06 09	4
HARVEY TRANSPORT LIMITEE 1165-3540	50 07 20	4
LES IMPORTATIONS DE VANNERIE GLOBE LTEE 1111-1614	64 02 14	4
MARK HOT 1116-9976	49 08 25	5
LES NOUVEAUX COMPAGNONS DE NOTRE-DAME INC. 1328-1720	58 02 24	7
TRICOT LA SALLE LTEE 1167-3951	37 04 17	3
MICHEL VERRIER & ASSOCIES INC. 1338-5992	72 05 16	3

13819-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Établissement ou changement du domicile légal (Article 32)

Avis est donné que chacune des corporations ci-après indiquées a établi son domicile légal ou l'a changé de la façon suivante:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Domicile légal
AGENCE D'ASSURANCES HIER INC. 1265-7219	66 04 12	1455, rue Sherbrooke ouest, Montréal
LES AMENAGEMENTS PLACE DU ROYAUME INC. 1468-0821	76 06 28	1819, boulevard Dorchester ouest, bureau 400, Montréal
ASSOCIATION DES LOCATAIRES DU DOMAINE ST-LOUIS DE FRANCE INC. 1840-1109	80 10 24	3040, chemin Saint-Louis, suite 406, Sainte-Foy
AUTOMOBILES GAETAN LAMBERT INC. 1176-7548	62 10 16	1420, boulevard Saint-Charles, Drummondville
BUREAU D'AJUSTEMENT MERCURY INC. 1229-3320	66 03 07	1830, Antonio-Barbeau, ville de Laval
CENTRE COMMERCIAL PLACE DU ROYAUME (CHICOUTIMI) INC. 1467-7561	76 06 11	1819, boulevard Dorchester ouest, bureau 400, Montréal
CLUB OPTIMISTE DE ST-REDEMPTEUR, QUEBEC 1628-8532	78 08 09	1160, 7e Rue, Saint-Rédempteur
LES ENTREPRISES MAURICE NADEAU INC. 1625-1324	78 04 06	11460, 88e Avenue, Montréal
GESTION HARBRIT LTEE 1339-4384	73 08 24	1819, boulevard Dorchester ouest, bureau 400, Montréal
LES INDUSTRIES CLOUTIER INC. 1247-3716	67 10 24	3252, boulevard des Mille-Îles, ville de Laval
LIBRAIRIE VAUGEOIS INC. 1473-6813	77 01 28	1354, avenue Maguire, Sillery
MARCHE BOURGEAULT INC. 1135-6789	68 04 16	160, rue Saint-Gabriel, Saint-Gabriel-de-Brandon
LES PETROLES LADUBORO LTEE 1158-7953	54 12 22	1210, rue Sherbrooke ouest, bureau 200, Montréal
SCIERIES DUPUY LTEE 1255-1727	62 05 28	146, avenue Rivermere, Saint-Lambert
TEXTILES JEREL INC. 1471-6344	76 11 19	1625, rue Chabanel ouest, suite 1050, Montréal
STATION-SERVICE RAYMOND COTE BAIE COMEAU INC. 1363-9265	75 06 04	208-210, boulevard LaSalle, Baie-Comeau

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

13819-o

Fusion des corporations (Articles 18 et 224)

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'il a accordé des lettres patentes autorisant la fusion des corporations suivantes:

Dénomination sociale de la nouvelle corporation et sa version	Dénomination sociale des corporations fusionnées	Date de fusion	Siège social
REPRISE INC. 1845-1922	L'ASSOCIATION DES COPAINS DU BON VOULOIR L'ASSOCIATION RETOUR AU GOÛT DE VIVRE	81 03 23	Drummondville
TEMPLE EMANU-EL-BETH SHOLOM, MONTRÉAL 1846-7118	TEMPLE EMANU-EL, MONTRÉAL TEMPLE BETH SHOLOM	81 05 25	4100, rue Sherbrooke ouest, Westmount

13819-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Lettres patentes

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'il a accordé des lettres patentes constituant en corporation:

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	Siège social
BOULANGERIE, PÂTISSERIE & CHARCUTERIE YOLANDE INC. 1844-2681	81 03 16	440, Ivan-Pavlov, ville de Laval
CHALET DE LA FRITE INC. *COUNTRY HOUSE OF FRIES INC.* 1845-7515	81 04 27	30, avenue de l'Église, Verdun
CLINIQUE DE PHYSIOTHÉRAPIE DE DOLBEAU INC. 1847-8115	81 06 19	1230, Walberg, Dolbeau
CLINIQUE 41 DE L'ÉGLISE, VERDUN INC. 1847-8933	81 06 26	41, de l'Église, Verdun
DAOUST DESJARDINS INC. 1847-6689	81 06 09	8589, rue Pierre-Boucher, ville de Laval
LES ENTREPRISES ROFLEUR INC. 1844-6260	81 03 23	210-234, rue Dufferin, Sherbrooke

13819-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Lettres patentes supplémentaires

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'il a accordé des lettres patentes supplémentaires à chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date des lettres patentes supplémentaires	Modification
LES ENTREPRISES W.T.S.L. INC. 1632-4634	78 12 27	81 06 11	Du capital-actions
FESTIVAL DU PAIN DE COOKSHIRE INC. 1357-1005	74 06 10	81 05 08	Des dispositions
HOCHELAGA RADIO TAXI INC. 1265-9728	68 02 27	81 03 20	De la dénomination sociale: TAXIS HOCHELAGA INC.
LOCATION MARC LTÉE 1334-3082	73 03 23	81 06 08	De la dénomination sociale: MARC DISTRIBUTION LTÉE
PERRAS, FAFARD, GAGNON INC. 1509-5540	77 12 19	81 06 02	De la dénomination sociale: RAYMOND, CHABOT, FAFARD, GAGNON INC.
LES USINES DE TISSAGE MIRABEL INC. . *MIRABEL KNITTING MILLS INC.* 1367-6671	74 04 05	81 02 23	De la dénomination sociale: LES TRICOTS MIRABEL INC.
WASSER ELECTRIC INC..... 1126-2722	60 04 20	81 06 03	De la dénomination sociale: WASSER, ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN INC. *WASSER ELECTRIC INC.*

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

13819-o

Compagnies — Loi sur les (Partie 1A)

Délivrance d'un certificat de constitution

Le directeur donne avis qu'il a délivré un certificat de constitution à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
ABATTOIR DENIS DESHARNAIS INC. 1848-0327	81 06 25	Arthabaska
AGENCE DE COURTAGE D'ASSURANCE-VIE CLOUÂTRE & LANGE INC. 1848-0574	81 06 26	Iberville
ALBERT DÉMOLITION INC. 1848-0541	81 06 26	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
LES ARMOIRES ROLAND GAUTHIER INC. 1848-0350	81 06 25	Beauharnois
LES ARMOIRES VILLAGEOISES INC. 1848-1184	81 06 30	Iberville
ARTECH MICRO INC. 1848-0921	81 06 29	Chicoutimi
ASSURANCES MAILLETTE ET DOLBEC INC. 1848-0962	81 06 25	Saint-Maurice
ATELIER LAVOYE INC. 1847-9972	81 06 23	Rimouski
AUTOMOBILE DIEUDONNÉ ROUSSEAU INC. 1848-1309	81 06 30	Rimouski
C. BEAUDIN TRANSPORT INC. 1848-1044	81 06 29	Beauharnois
BOUJAC INC. 1848-0863	81 06 29	Ville de Laval
BOUTIQUE CHARIVARI INC. 1848-0467	81 06 26	Chicoutimi
CABINET-CONSEIL DEGIMI INC. 1848-1390	81 07 02	Montréal
CARON, JOANNETTE & ASSOCIÉS INC. 1848-1101	81 06 29	Québec
CASSE-CROÛTE ROSAIRE INC. 1848-0517	81 06 26	Saguenay
CENTRE DE CARROSSERIE GASTON GOSSELIN INC. 1848-0608	81 06 26	Québec
CENTRE DE SERVICE CLAUDE & CLAUDE INC. 1848-1200	81 06 30	Québec
CENTRE FUNÉRAIRE BRUNO DESROCHERS INC. 1848-1275	81 06 30	Arthabaska
LES CÉRAMIQUES L.T.S. INC. 1848-0947	81 06 29	Frontenac
CHAUSSURES HELEN INC. 1848-0301	81 06 25	Saguenay
CINÉMA DUBOIS INC. 1848-1366	81 07 02	Saint-François
CINÉMA-X INC. 1848-1143	81 06 30	Montréal
CO-FONDS INC. 1848-0855	81 06 29	Drummond
CONDOMINIUM LE CHÂTELAIN INC. 1848-1473	81 06 29	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
LES CONFECTIONS G. LAROCHE INC. 1848-0954	81 06 29	Saint-François
LES CONSTRUCTIONS CLAUDE BASTIEN & ASSOCIÉS INC. 1848-0913	81 06 29	Abitibi
CONSTRUCTIONS FERMONT INC. 1848-0343	81 06 25	Saint-Maurice
LES CONSTRUCTIONS G. MELATTI INC. 1848-0590	81 06 26	Montréal
LES CONSULTANTS H.L.R. INC. 1848-0533	81 06 26	Trois-Rivières
COPODEL INC. 1848-0368	81 06 25	Labelle
CUEILLETTE CÔTE-NORD INC. 1848-0434	81 06 26	Hauterive
DÉMÉNAGEMENT DE LA CÔTE NORD LTÉE 1848-1259	81 06 30	Mingan
DÉPANNEUR JAMAC INC. 1847-9923	81 06 25	Beauharnois
HERMAN DOLBEC INC. 1848-0731	81 06 29	Québec
ÉLECTRONIQUE D. LÉVESQUE INC. 1848-0772	81 06 29	Québec
ENTREPRISES FORESTIÈRES CARRIER INC. 1848-0640	81 06 26	Saint-François
ENTREPRISES JEAN-MARC MÉNARD INC. 1848-0665	81 06 26	Bedford
LES ENTREPRISES LEDUC ET GAGNON INC. 1847-9998	81 06 23	Saint-Hyacinthe
LA FERME BRISSETTE INC. 1848-0756	81 06 29	Montréal
FERME CADORET & FRÈRES INC. 1848-1150	81 06 30	Beauce
FERME LUCIEN GOSSELIN INC. 1848-0319	81 06 25	Beauce
FERME MAURICE LAMARRE INC. 1848-1416	81 07 02	Iberville
FERME TRUDEAU-GAUTHIER INC. 1848-0897	81 06 29	Saint-Hyacinthe
FERME YVON POIRIER INC. 1848-0475	81 06 25	Beauharnois
LES FERMES GREER INC. 1846-5567	81 05 20	Iberville

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
FERMES JOHN P. TANNAHILL INC. *JOHN P. TANNAHILL FARMS INC.* 1848-0905	81 06 29	Beauharnois
MARCEL FOREST INC. 1848-1465	81 06 30	Montréal
GALERIE D'ANIMAUX DE LA CAPITALE INC. 1848-6036	81 06 30	Québec
GARAGE CONRAD DIONNE INC. 1848-0046	81 06 23	Kamouraska
GARAGE D.P. INC. 1848-0442	81 06 26	Trois-Rivières
GARAGE G.N. FOURNIER INC. 1848-0038	81 06 23	Québec
GESTION ANNAGA INC. 1848-1010	81 06 29	Saint-Hyacinthe
GESTION BEAU BRUIT INC. 1848-0269	81 06 25	Montréal
GESTION CLAUDE MARTIN INC. 1848-0244	81 06 25	Québec
GESTION D. LOISELLE INC. 1848-0970	81 06 29	Montréal
GESTION DE CAUTIONNEMENTS EASTERN PROVINCIAL INC. *EASTERN PROVINCIAL SURETY MANAGERS INC.* 1848-1440	81 06 30	Montréal
GESTION GUY BROCHU INC. 1847-5798	81 06 17	Québec
GESTION JEAN FOURNIER INC. 1848-1168	81 06 30	Hauterive
GESTION JOALMACA INC. 1848-1028	81 06 29	Saint-Hyacinthe
GESTION MARCEL LAFLEUR LTÉE 1848-1515	81 07 02	Arthabaska
GESTION MARCEL MARTIN INC. 1848-0228	81 06 25	Québec
GESTION P.E. GIGUÈRE INC. 1848-0616	81 06 26	Drummond
GESTION RÉGINALD DUBÉ INC. 1848-0822	81 06 29	Rimouski
GESTION ROBERT BROCHU INC. 1847-5780	81 06 17	Québec
GROUPE INNOVA INC. 1848-1226	81 06 30	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
GROUPE MICHAUD INC. 1848-0251	81 06 25	Québec
LES IMMEUBLES CLÉMENT DUBOIS INC. 1848-0558	81 06 26	Québec
LES IMMEUBLES MARTIN ET MARTIN INC. 1848-0236	81 06 25	Québec
LES IMMEUBLES PAUJEAN INC. 1848-1267	81 06 30	Québec
LES IMMEUBLES SAURON INC. *SAURON REAL ESTATE INC.* 1848-0673	81 06 29	Montréal
INFO — LD INC. 1848-1481	81 07 02	Montréal
INSTITUT DE RELATIONS HUMAINES LAURENT CASSISTA INC. 1848-0384	81 06 26	Québec
INTERWEB (1981) INC. 1847-5590	81 06 17	Montréal
J.D.M. AUTO INC. 1848-0871	81 06 29	Arthabaska
A. ET M. LEFEBVRE INC. 1848-0525	81 06 26	Iberville
E. D. LETARTE INC. 1848-1176	81 06 30	Saint-Hyacinthe
MARCHÉ CONSTANT TRUDEL ET FILS INC. 1847-3884	81 06 10	Saint-Maurice
MATÉRIAUX DE DÉMOLITION M & M INC. 1848-1531	81 07 02	Québec
MATÉRIEL OPHTALMIQUE OPTAVENT INC. 1847-6382	81 06 19	Saint-François
1847-0757 QUÉBEC INC. 1847-0757	81 06 25	Montréal
1847-0765 QUÉBEC INC. 1847-0765	81 06 26	Montréal
1847-5285 QUÉBEC INC. 1847-5285	81 06 16	Kamouraska
1848-0160 QUÉBEC INC. 1848-0160	81 06 25	Mingan
1848-0277 QUÉBEC INC. 1848-0277	81 06 25	Saint-François
1848-0285 QUÉBEC INC. 1848-0285	81 06 25	Saint-François
1848-0681 QUÉBEC INC. 1848-0681	81 06 29	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
1848-0723 QUÉBEC INC. 1848-0723	81 06 29	Montréal
1848-0798 QUÉBEC INC. 1848-0798	81 06 29	Chicoutimi
1848-0806 QUÉBEC INC. 1848-0806	81 06 29	Montréal
1848-0939 QUÉBEC INC. 1848-0939	81 06 29	Roberval
1848-1192 QUÉBEC INC. 1848-1192	81 06 30	Montréal
1848-1218 QUÉBEC INC. 1848-1218	81 06 30	Québec
1848-1325 QUÉBEC INC. 1848-1325	81 07 02	Montréal
1848-1341 QUÉBEC INC. 1848-1341	81 07 02	Montréal
1848-1358 QUÉBEC INC. 1848-1358	81 07 02	Montréal
1848-1424 QUÉBEC INC. 1848-1424	81 07 02	Roberval
1848-1507 QUÉBEC INC. 1848-1507	81 07 02	Arthabaska
1848-1523 QUÉBEC INC. 1848-1523	81 07 02	Québec
MAURICE MIVILLE DESCHÊNES INC. 1848-0509	81 06 26	Québec
OPTICOULEUR INC. *OPTICOLOR INC.* 1848-1408	81 07 02	Montréal
OUTILLAGE AGRICOLE RENÉ DENIS INC. 1848-1069	81 06 29	Québec
GEORGE PEARSON INC. 1848-0491	81 06 26	Québec
PERGOLA PAYSAGISME & DESIGN INC. 1848-1077	81 06 29	Québec
PIÈCES D'AUTOS USAGÉES D.V. INC. *D.V. USED AUTO PARTS INC.* 1848-0699	81 06 29	Bedford
PIERMAS INC. 1848-0483	81 06 23	Montréal
PLACEMENTS A. MATTE INC. 1848-1291	81 06 30	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
PLACEMENTS BML SEPT-ÎLES INC. 1848-0392	81 06 25	Mingan
PLACEMENTS PIERRE GROTHE INC. 1848-1283	81 06 30	Montréal
LES PLANTES VERTES DU QUÉBEC INC. 1848-1457	81 06 30	Terrebonne
LES POÊLES IROQUOIS INC. 1848-1002	81 06 29	Saint-Hyacinthe
PON-GESTION INC. 1848-0376	81 06 30	Ville de Laval
LES PROJETS R & R INC. 1848-1051	81 06 29	Iberville
LES PROMOTIONS CLAUDE GAGNÉ INC. 1848-0418	81 06 26	Trois-Rivières
PUBLICITÉ 2-D INC. 1848-1036	81 06 29	Saint-Hyacinthe
QUINCAILLERIE GILLES MATHIEU INC. 1848-0624	81 06 26	Drummond
RÉSIDENCE À LA BONNE ÉTOILE INC. 1848-1374	81 07 02	Montréal
RESTAURANT N. T. M. INC. 1848-0582	81 06 26	Montréal
RESTAURANTS LES JOYEUX MATINS INC. 1848-0889	81 06 29	Terrebonne
RESTO-CONCEPT INC. 1848-0566	81 06 26	Québec
FRANCINE SAUVAGEAU INC. 1848-0749	81 06 29	Québec
LES SERRES LAPOINTE INC. 1848-0996	81 06 29	Saguenay
LES SERVICES DE MICROFILM PRO INC. 1848-1135	81 06 30	Montréal
LES SERVICES INDUSTRIELS D'INNOVATION S.I.I. LTÉE 1848-1333	81 07 02	Bedford
LES SERVICES MÉNAGERS CAIRO LTÉE 1848-0830	81 06 29	Montréal
SKI MICHEL INC. 1848-0400	81 06 25	Québec
SOCIÉTÉ DE GESTION INTERCITÉ INC. 1848-1127	81 06 30	Montréal
SOROM INC. 1848-0426	81 06 26	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
STUDIO TERRE-SAGE INC. 1847-6465	81 06 19	Longueuil
LES TOURS PARACHUTE INC. 1847-6515	81 06 29	Beauharnois
TRANSPORT CACOUNA LTÉE 1848-0657	81 06 26	Kamouraska
TRANSPORT YAMACHICHE INC. 1848-0178	81 06 25	Trois-Rivières
DORIA TREMBLAY INC. 1848-0715	81 06 29	Québec
VACANCES AVIV LTÉE 1848-0459	81 06 26	Montréal
WOLFF & ASSOCIÉS LTÉE 1848-0335	81 06 25	Montréal

13819-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Délivrance d'un certificat de continuation

Le directeur donne avis qu'il a délivré un certificat de continuation à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
ALLARD, LÉGARÉ, DOUVILLE & ASSOCIÉS INC. 1318-2399	72 06 09	81 06 29	GILBERT, TESSIER, ALLARD, DOUVILLE, SAVARD & ASSOCIÉS INC.
LES AMBULANCES PARA-MÉDIC INC. 1371-5719	75 03 04	81 06 29	
AMROCK INC. 1136-8321	63 03 21	81 06 25	
ANIMALERIE DAUPHIN INC. 1477-0341	77 04 27	81 06 29	
AUTOBUS CHEVRETTE INC. 1235-1292	69 02 04	81 06 29	
AUTOBUS CÔTÉ ET DUCHESNE LTÉE 1470-5826	76 10 04	81 06 23	
LES AUTOBUS LEGAULT INC. 1638-3143	79 08 20	81 06 26	
AUTOBUS TRANS-URBAIN INC. 1335-8825	73 03 12	81 06 26	

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
RACHEL BÉGIN INC. 1627-9341	78 07 04	81 06 30	
BERNIER & THIBAULT, LTÉE 1187-2686	59 02 23	81 06 25	
LES BOÎTES « GÉNÉRAL » LTÉE 1134-0247	67 06 21	81 06 29	
ARTHUR BORDELEAU INC. 1185-8164	67 12 06	81 06 25	
J. EUGÈNE BOUCHARD & FILS INC. 1355-6402	74 04 05	81 06 25	
BROCHEUSES MONTRÉAL INC. 1370-0596	74 10 17	81 06 26	
BUREAU DE RECHERCHE ET D'ÉTUDE ..... B.R.E.F. LIMITÉE 1357-4637	74 06 26	81 06 25	
CENTRE DU REMBOURREUR J.G.R. INC. 1368-4253	74 05 27	81 06 25	
CHÂTEAU CHINOIS LTÉE 1510-2353	78 01 17	81 06 23	
CHAUSSURES D'ARGENSON INC. 1638-6013	79 09 04	81 06 29	
CLUB LACS DES SABLES & PARADIS SAGUENAY (1974) INC. 1355-9554	74 04 23	81 06 29	
LA COMPAGNIE DE MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION RAVARY LTÉE 1105-3857	63 02 01	81 06 29	
CONCASSAGE C.C. INC. 1357-1450	74 06 10	81 06 29	PURIFICATEURS C.C. INC.
LES CONSTRUCTIONS ASSAUT INC. 1463-9165	75 12 30	81 06 23	
DÉCOR JEAN GUY LEGAULT INC. 1631-3959	78 11 17	81 06 25	
DISTRIBUTION POLAIRE MIRABEL INC. 1636-0646	79 05 08	81 06 29	
DISTRIBUTION VISTEK INC. 1360-1752	74 11 08	81 06 26	
ENCAMH INC. 1510-9895	78 02 10	81 06 25	
ÉPICERIE JEAN CHOUINARD INC. 1476-6257	77 04 15	81 06 15	GESTION JEAN CHOUINARD INC.
LES ÉQUIPEMENTS ROCBEC INC. 1369-6745	74 09 17	81 06 23	
EVERGREEN REALTIES LTD. 1301-0764	57 05 24	81 06 23	LES PLACEMENTS NOR-SHAFF LTÉE *NOR-SHAFF HOLDINGS LTD.*

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
FABERMAG LTÉE 1371-8036	75 03 20	81 06 26	
FERME DU JURA INC. 1631-7430	78 11 28	81 06 25	
FERME DU LAC AYLMER LTÉE 1235-5814	69 02 14	81 06 30	
FERME MARC MÉNARD INC. 1638-1592	79 08 10	81 06 25	
FERME RALINE INC. 1509-0772	77 11 30	81 06 30	
FOLMAR INC. 1319-2281	72 06 14	81 06 29	
LES FORGES DE ST-BASILE INC. 1629-4357	78 09 07	81 06 25	FRUITERIE ST-BASILE INC.
R. FRADETTE & FRÈRES INC. 1506-7069	77 09 02	81 06 29	
FRANCED INC. 1206-4887	59 11 13	81 06 29	
LES FRÈRES MORRIS, DISTRIBUTEURS DE PNEUS LTÉE 1253-4855	71 11 30	81 06 23	
GESTION M.J.H. INC. 1508-9253	77 11 23	81 06 25	
GESTION MICHEL MECTEAU INC. 1466-1854	76 04 08	81 06 25	
GESTION NORBEL INC. 1277-7769	70 05 08	81 06 29	
LE GROUPE SIGMA INC. 1362-0752	75 02 28	81 06 26	
HABITAT MASKINONGÉ INC. 1367-0971	75 09 25	81 06 25	
HAMBURGER DU NORD INC. 1505-2905	76 10 13	81 06 30	
HÔTEL LA NORMANDIE INC. 1184-9312	55 06 01	81 06 16	
LES IMMEUBLES CLAUDE MILOT INC. 1630-3562	78 10 13	81 06 22	LES ENTREPRISES MARTINAC INC.
LES IMMEUBLES CORIN LTÉE 1634-1976	79 03 08	81 06 22	
LES IMMEUBLES JEAN-PAUL GILBERT INC. 1509-2299	77 12 05	81 06 26	
LES IMMEUBLES MONSTA LTÉE 1631-7539	78 11 29	81 06 22	

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
LES INDUSTRIES PERLITE DE VILLE ST-PIERRE INC. 1472-6681	76 12 22	81 06 26	
LES INDUSTRIES THUNDERCRAFT INC. 1208-9991	71 05 10	81 06 25	
JARODE INC. 1301-6670	72 04 04	81 06 26	
LACON LTÉE 1270-5570	72 02 18	81 06 30	
LALIME & FRÈRES INC. 1470-1239	76 09 14	81 06 26	
R. LALIME & FILS INC. 1623-9212	78 02 28	81 06 26	
LANDRY ET BEAUREGARD LIMITÉE 1332-2763	72 09 27	81 06 22	GAZ BAR GRAND'MAISON LTÉE
LÉGATEC INC. 1336-2348	73 07 16	81 06 29	
LOCATION BÉLAIR (1978) INC. 1624-6027	78 03 21	81 06 29	
MANUFACTURE D'HABITS HULL INC. 1637-9836	79 08 02	81 06 23	
MARCHÉ EMMANUEL LACHAPELLE LTÉE 1479-0752	77 06 30	81 06 30	LES DISTRIBUTIONS EMMANUEL LACHAPELLE LTÉE
MENUISERIE SYRICA LTÉE 1190-3770	68 04 01	81 06 26	
MONTCLAIR RADIO & REFRIGERATION SUPPLY INC. 1169-7166	62 09 12	81 05 22	MONTCLAIR INC.
ORAFAC INC. 1631-7109	78 11 23	81 06 25	
PISCINES MAURICIENNES LTÉE 1208-3564	71 03 15	81 06 29	
LES PLACEMENTS LOMY INC. 1471-0578	77 03 14	81 06 25	
PLACEMENTS PAUL AVARD INC. 1279-2024	71 12 06	81 06 29	
PLACEMENTS ZYCON INC. 1366-7936	75 09 03	81 06 23	
NORMAND POTVIN INC. 1277-8502	72 04 26	81 06 29	
LES PRÊTEURS DU NORD INC. 1280-7764	71 02 17	81 06 30	

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
LES PRODUCTIONS RANGER INC. 1479-6031	77 07 15	81 06 22	
PRODUITS ÉLECTRONIQUES EN GROS ST-JEAN LTÉE 1268-3199	62 06 15	81 06 11	
PRODUITS HYDRAULIQUES DE L'EST INC. 1369-5630	74 09 05	81 06 26	
RAVARY TRANSPORT INC. 1105-9235	59 03 19	81 06 29	
REGULATECH INC. 1638-7326	79 09 10	81 06 29	
ROBES INC. 1103-2174	49 07 28	81 06 29	CENTRE DU CUIR POUR ELLE ET LUI INC.
TIM ROSEN INC. 1282-9222	63 11 26	81 06 26	
ROYTANT INC. 1465-7415	76 03 24	81 06 30	
SANITOR LTÉE 1283-4404	62 03 21	81 06 19	
LE SERVICE D'ENTRETIEN DES IMMEUBLES COLOSSEUM LTÉE 1247-9713	67 06 29	81 06 25	
SIGNALEX INC. 1368-3925	74 05 24	81 06 23	
SOCIÉTÉ DE GESTION MÉDICAD INC. 1467-0103	76 05 12	81 06 25	
SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT SYLVIA INC. 1285-6084	65 03 26	81 06 15	
CLAUDE TANGUAY INC. 1636-5090	79 05 25	81 06 25	
TAUB INVESTMENT CORPORATION 1285-7579	59 06 11	81 06 30	CORPORATION D'INVESTISSEMENT TAUB
LES TRAVAUX MÉCANISÉS G.L.B. LTÉE 1363-4878	75 05 12	81 06 25	*TAUB INVESTMENT CORPORATION*
LES TRICOTS DUVAL & RAYMOND LTÉE 1170-3642	62 10 11	81 06 19	

13819-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Délivrance d'un certificat de fusion

Le directeur donne avis qu'il a délivré un certificat de fusion à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Dénomination sociale des compagnies fusionnées	Date de fusion	District judiciaire
LES ENTREPRISES ACOUSONIQUE INC. 1848-0707	RÉNOVATION RIC-VIN INC. ACOUSONIQUE INC.	81 06 29	Montréal
LES ENTREPRISES MICHEL LAUZON INC. 1848-1549	LES ENTREPRISES MICHEL LAUZON INC. REYGO VACUUM INC.	81 07 01	Montréal
LETENDRE MATELAS INC. 1848-0186	LES MATELAS 2000 LIMITÉE LITERIE MODERNE INC.	81 06 22	Drummondville
LES PLACEMENTS GÉRARD LAGUEUX INC. 1848-1119	LES PLACEMENTS GÉRARD LAGUEUX INC. LES ENTREPRISES RACHEL LAGUEUX INC.	81 07 01	Saint-Hyacinthe
SPORTS D.P. INC. 1848-1317	SPORTS D.P. INC. LES ARTICLES DE SPORT LÉVIS INC.	81 06 30	Beauce

13819-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Délivrance d'un certificat de modification

Le directeur donne avis qu'il a délivré un certificat de modification à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de la modification	Modification
AIR LA SARRE LTÉE 1181-1874	46 03 26	81 06 29	De la dénomination sociale: PROPAIR INC.
ALLIANCE BLINDÉ LTÉE 1233-2235	69 11 27	81 06 22	Des dispositions
ATOMIK SALES INC. 1110-6523	52 12 31	81 06 22	De la dénomination sociale: VENTES ATOMIK INC. *ATOMIK SALES INC.*
AUTOBUS CHEVRETTE INC. 1235-1292	69 02 04	81 06 29	Du capital-actions
AUTOBUS CÔTÉ ET DUCHESNE LTÉE 1470-5826	76 10 04	81 06 23	Du capital-actions
AUTOBUS DRUMMONDVILLE LTÉE 1176-4354	49 12 28	81 06 26	1) Du capital-actions; 2) des dispositions.
AVIBEC INC. 1473-3141	77 01 19	81 06 26	Du capital-actions

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de la modification	Modification
BOULANGERIE J.P. & A. TRUDEL INC. 1846-8975	81 05 28	81 06 30	De la dénomination sociale: BOULANGERIE OUIMET (1981) INC.
RAYMOND CHEVRETTE INC. 1645-4928	80 06 19	81 06 29	1) Du capital-actions; 2) des dispositions.
COMTOIS, PARÉ, ROBITAILLE INC.... 1842-6092	81 01 16	81 06 25	De la dénomination sociale: PARÉ, ROBITAILLE & ASSOCIÉS INC.
LES CONSTRUCTIONS ROGER BLOUIN INC. 1363-1999	75 05 01	81 06 23	Du capital-actions
DÉPANNEUR À LA RESCOUSSE PRISCILLE INC. 1506-3043	77 08 22	81 06 25	De la dénomination sociale. LES ÉLEVAGES D'OISEAUX R. ET L. INC. *R. AND L. AVIARIES INC.*
DUFRESNOY, SOCIÉTÉ D'EXPLORATION MINIÈRE INC. 1846-7886	81 05 25	81 06 29	Du capital-actions
LES ENTREPROSES DE CONSTRUCTION LUFACO INC. 1642-0705	81 01 26	81 06 26	De la dénomination sociale: LA SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION CITAM INC.
FERME GIRARDIÈRE INC. 1846-5187	81 05 19	81 06 29	Du capital-actions
GANOTEC INC. 1635-2833	69 04 06	81 06 29	Des dispositions
LES HABITATIONS GOUDET LTÉE.... 1844-1212	81 03 11	81 06 26	De la dénomination sociale: LES HABITATIONS GOUDET INC.
INDUSTRIES ÉNARD LECLERC INC. .. 1843-1122	81 02 04	81 06 29	Du capital-actions
MACHINERIE JACQUES COUTURE INC. 1370-5777	74 12 03	81 06 25	De la dénomination sociale: MACHINERIE M.J.C. INC. *M.J.C. MACHINERY INC.*
1641-9483 QUÉBEC INC. 1641-9483	80 10 07	81 06 26	De la dénomination sociale: GESTION B.G.B.A. INC.
1845-3076 QUÉBEC INC. 1845-3076	81 04 13	81 06 25	De la dénomination sociale: DIONNE ET LAVOIE INC.
1845-6459 QUÉBEC INC. 1845-6459	81 04 27	81 06 25	De la dénomination sociale: LES BÂTIMENTS MINOS LTÉE
1845-9602 QUÉBEC INC. 1845-9602	81 04 30	81 06 25	De la dénomination sociale: TECHNI-CONFORT INC.
1845-9909 QUÉBEC INC. 1845-9909	81 04 30	81 06 26	De la dénomination sociale: TRANSPORT G. CADORETTE INC.
1846-8157 QUÉBEC INC. 1846-8157	81 05 25	81 06 25	1) De la dénomination sociale TERRASSEMENT LÉVEILLÉ INC.; 2) du district: Québec.

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de la modification	Modification
1847-3017 QUÉBEC INC. 1847-3017	81 06 05	81 06 29	De la dénomination sociale: JEAN & ANDRÉ POITRAS INC.
MOBILAIDE INC. 1630-9718	78 11 01	81 06 26	1) Du capital-actions; 2) du nombre des administrateurs: minimum 1, maximum 10.
PLACEMENTS ZYCON INC. 1366-7936	75 09 03	81 06 23	De la dénomination sociale: PLACEMENTS GALIMEX LTÉE
SERGE TRUDEAU INC. 1283-9130	69 04 29	81 06 25	Du capital-actions

13819-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Compagnies — Loi sur les (Partie 3)

Lettres patentes

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'il a accordé des lettres patentes constituant en corporation chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	Siège social
L'ACCUEIL ST-FRANÇOIS-DU-LAC 1846-1657	81 06 03	Saint-François-du-Lac
ASSOCIATION BOÎTES À CHANSONS RICHELIEU-ST-LAURENT 1846-2440	81 05 13	96, rue Roy, Sorel
ASSOCIATION CHINOISE DE MADAGASCAR AU QUÉBEC 1847-7430	81 06 12	2440, rue McGill, Longueuil
ASSOCIATION DE MOTO TOURISME DU K.R.T. INC. .. 1847-7414	81 06 12	Rivière-du-Loup
L'ASSOCIATION DES JURISTES CATHOLIQUES DU QUÉBEC 1847-1250	81 06 08	Montréal
L'ASSOCIATION DES PÊCHEURS COMMERCIAUX DE SAUMONS DE LA PROVINCE DE QUÉBEC 1847-7521	81 06 15	8, rue de la Gare, Carleton
L'ASSOCIATION DES PÊCHEURS CÔTIERS DE RIVIÈRE AU RENARD INC. 1847-7679	81 06 15	Rivière-au-Renard
ASSOCIATION INTERUNIVERSITAIRE DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES EN ACTIVITÉ PHYSIQUE DU QUÉBEC (A.I.E.E.A.P.Q.) 1847-0716	81 06 12	7222-2100, Édouard-Montpetit, Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	Siège social
ASSOCIATION RÉGIONALE DES HAÏTIENS DE LA PETITE RIVIÈRE DE L'ARTIBONITE À MONTRÉAL A.R.H.P.R.A.M. 1846-6458	81 05 20	12785, 42e Avenue, Rivière-des-Prairies
ATELIER DE POTERIE DE ST-HENRI-DE-TAILLON 1843-1031	81 03 19	Saint-Henri-de-Taillon
CAFÉ COMMUNAUTAIRE LE CALEMBOUR INC. 1846-1939	81 06 11	Montréal
CAP ESPÉRANCE INC. 1845-7473	81 04 27	Baie-Comeau
CENTRE CULTUREL HECTOR HYPPOLITE 1845-7838	81 04 28	178, rue Jean-Talon est, Montréal
CENTRE DES FEMMES DE VERDUN INC. 1845-8281	81 05 04	Verdun
LES CHALETS DE L'ANSE 1847-8966	81 06 26	707, route 138, Cap-Santé
CLUB D'ÂGE D'OR LES AMIS DU FAUBOURG MENA'SEN INC. 1845-1658	81 05 15	870, boulevard Saint-François nord, Sherbrooke
CLUB DE BALLON BALAI CHABOT AUTO INC. 1844-2442	81 03 13	Sainte-Lucie-de-Beauregard
CLUB DE HOCKEY MINEUR ST-PROSPER INC. 1847-6945	81 06 10	7110, rue de la Salle, Saint-Prosper
CLUB DE L'ÂGE D'OR NORBERTOIS INC. 1846-1681	81 05 06	1580, rang Sud, Saint-Norbert
CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE ST-PROSPER INC: .. 1847-6952	81 06 10	7110, rue de la Salle, Saint-Prosper
CLUB DE VOL LIBRE ROUGEMONT 1845-8240	81 05 12	3590, Irenée, Fabreville
COMITÉ ORGANISATEUR DE LA FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC À CHICOUTIMI 1847-8602	81 06 22	632, rue Taché, Chicoutimi
COMITÉ ORGANISATEUR DE LA FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC, ST-DAVID DE FALARDEAU 1847-8578	81 06 22	48, boulevard Martel, Saint-David-de-Falardeau
COMITÉ ORGANISATEUR DE LA FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC, « VEILLÉE POUR UN SOLEIL LEVANT » INC. 1846-7332	81 05 28	60, rue du Marché, Valleyfield
LE CONSEIL DES DIRECTEURS DE LOISIR MUNICIPAL DU SUD-OUEST INC. 1847-7760	81 06 15	48, Grande-Île, Valleyfield
CORPS MUSICAL BEL-AIR INC. 1842-5173	81 02 12	Mont-Saint-Hilaire
LES COURAILLEUX INC. 1846-2119	81 05 08	Warwick

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	Siège social
LE DOMAINE DES FEUILLUS INC. 1846-2176	81 05 11	Val-d'Or
ÉCOLE DE MUSIQUE CÔTE DE BEAUPRÉ INC. 1847-8107	81 06 18	2, place Fatima, Beaupré
ENTITÉ DE SERVICES DE MONTRÉAL INC. 1845-2045	81 04 10	250, boul. Saint-Joseph est, app. 607, Montréal
LA FÊTE NATIONALE À PLAGE MALTAIS 1847-8560	81 06 22	Saint-Léon
FONDATION POUR LES ÉTUDIANTS KHMERS (F.E.K.) 1846-6532	81 05 29	5205, rue Rivard, app. 10, Montréal
FONDATION SILOË INC. 1647-9511	80 09 25	Sainte-Thérèse
LE FONDS DE SOUTIEN DES ENFANTS DE SYLVESTRE INC. 1846-6144	81 05 19	1155, rue Jogues, app. 9, Sherbrooke
LE FONDS DE SOUTIEN POUR L'AVANCEMENT DES SCIENCES EN PHYSIOTHÉRAPIE 1844-6419	81 06 15	530-1575, boulevard Henri-Bourassa ouest, Montréal
HALTE-GARDERIE LA PASSERELLE INC. 1846-2242	81 05 11	Sherbrooke
LES JEUNES ENTREPRISES DE L'OUTAOUAIS INC. *OUTAOUAIS JUNIOR ACHIEVERS INC.* 1846-7100	81 05 26	Gatineau
LIGUE DE BALLE-MOLLE MINEURE DES LAURENTIDES 1846-1616	81 05 06	1000, rue de la Mairie, Blainville
LA MAISON DES CYGNES INC. 1847-7190	81 06 11	Saint-Calixte
PROMOTION ET DÉVELOPPEMENT DU TÉMISCOUATA INC. 1847-7737	81 06 15	Notre-Dame-du-Lac
AU RELAIS DU RADIO ESTRIEN 1845-8083	81 04 30	Omerville
LA SOCIÉTÉ ASTROLOGIQUE DE MONTRÉAL 1844-7037	81 06 11	4914, rue Sherbrooke ouest, Westmount
SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE LOUISEVILLE INC. 1846-6912	81 05 25	Louiseville
VERS VOUS 1841-5513	80 12 22	805, rue Villeray est, Montréal
ZONE DE SKI STYLE LIBRE DE LA MAURICIE INC. 1846-6201	81 05 19	2590, 1re Avenue, Shawinigan-Sud

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

13819-o

Compagnies étrangères — Loi sur les

Nouveau permis

Avis est donné qu'en vertu de la Loi sur les compagnies étrangères, un nouveau permis a été accordé aux corporations suivantes:

* Nom de la compagnie ou sa version ** Nom d'emprunt	Date du nouveau permis
** CUTTER (CANADA), LTÉE 1648-9684	81 06 23
** TERMIRENTE, INC. 1341-7126	81 06 22
** TRANSPORT HALLS, INC. 1151-4924	81 06 22

13819-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Permis

Avis est donné qu'en vertu de la Loi sur les compagnies étrangères, un permis a été accordé aux corporations suivantes:

* Nom de la compagnie ou sa version ** Nom d'emprunt	Date du permis	Nom et adresse de l'agent principal	Adresse du bureau principal
** FILS TENNANT LTÉE 1847-6861	81 06 26	Me Claudette Bellemarre 500-4, place Ville-Marie, Montréal	100, boulevard Alexis-Nihon, Saint-Laurent
** RESSOURCES CANBEC LTÉE 1928-8505	81 06 29	M. Paul Robichon 970, rue Boissy, Saint-Lambert	42, Estérel, place Bonaventure, Montréal
* SERVICE EMBALLAGE CIE LTÉE 1847-6739	81 06 22	Me Herbert C. Salmon 1020-1010, rue Ste-Catherine ouest, Montréal	1020-1010, rue Ste-Catherine ouest, Montréal
** SOCIÉTÉ TIMEPLEX, INC. 1847-7422	81 06 22	Système Corporatif C T (Canada) Ltée 2535, boulevard Laurier, Sainte-Foy	2535, boulevard Laurier, Sainte-Foy

13819-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Déclarations des compagnies et sociétés — Loi sur les

Formation

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, les déclarations de sociétés en commandite suivantes ont été enregistrées à son bureau:

Raison sociale de la société	Date d'enregistrement	Lieu du principal établissement
LES IMMEUBLES B.V.G. MONTRÉAL SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	81 06 30	5115, Trans Island, suite 200, Montréal
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE CAPRI/CAPRI LIMITED PARTNERSHIP	81 05 29 amendée le 81 07 06	666, Sherbrooke ouest, suite 150, Montréal, QC

Le protonotaire adjoint de la Cour supérieure, district judiciaire de Montréal,
CLAUDE LEBEAU.

13820-o

Aménagement et l'urbanisme — Loi sur l'

Ville d'Iberville

Avis est donné qu'en vertu de l'article 81 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (1979, chapitre 51), le Conseil de la municipalité de la ville d'Iberville a adopté, en date du 30 mars 1981, une résolution à l'effet d'entreprendre l'élaboration du plan d'urbanisme de cette municipalité.

Le Conseil municipal entend adopter le plan d'urbanisme dans un délai de 120 jours.

Le directeur général et greffier,
13845-o ANDRÉ L. FRÉCHETTE.

Municipalité de Saint-Étienne

Avis est donné qu'en vertu de l'article 68 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (1979, c. 51) est entré en vigueur en date le 29 juin 1981 le Règlement numéro 238, adopté en date du 4 mai 1981 par le Conseil de la municipalité de Saint-Etienne, décrétant un contrôle intérimaire s'appliquant à l'ensemble du territoire de cette municipalité.

Saint-Étienne, le 13 juillet 1981.

Le secrétaire-trésorier,
13881-o GÉRARD DUBOIS.

Associations coopératives — Loi sur les

LA COOPÉRATIVE D'HABITATION DE LA SEIGNEURIE DE JOLY

(Loi sur les associations coopératives)

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'en vertu de la Loi sur les associations coopératives, il a approuvé la formation d'une association sous le nom de « LA COOPÉRATIVE D'HABITATION DE LA SEIGNEURIE DE JOLY », dont le siège social est situé à Joly, QC, dans la circonscription électorale de Lotbinière.

Le sous-ministre des Institutions financières et Coopératives,
13822-o JEAN-MARIE BOUCHARD.

COOPÉRATIVE RÉGIONALE DES CONSOMMATEURS DE VAUDREUIL-SOULANGES

(Loi sur les associations coopératives)

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'en vertu de la Loi sur les associations coopératives, il a approuvé la formation d'une association sous le nom de « COOPÉRATIVE RÉGIONALE DES CONSOMMATEURS DE VAUDREUIL-SOULANGES », dont le siège social est situé à Dorion, QC, dans la circonscription électorale de Vaudreuil-Soulanges.

Le sous-ministre des Institutions financières et Coopératives,
13823-o JEAN-MARIE BOUCHARD.

MAGASIN CO-OP DÉGELIS

(Loi sur les associations coopératives)

Avis est donné que le ministre des Institutions financières et Coopératives a approuvé la demande de la société coopérative agricole « SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE DE STE-ROSE-DU-DÉGÉLIS », dont le siège social est situé à Dégelis, dans la circonscription électorale de Kamouraska-Témiscouata, de cesser d'être régie par la Loi sur les sociétés coopératives agricoles et de devenir une association coopérative régie par la Loi sur les associations coopératives, sous le nom de « MAGASIN CO-OP DÉGELIS ».

Le sous-ministre adjoint des Institutions financières et Coopératives,
13886-o VICTOR P. GUERCI.

Avis divers

Association du Lac Caribou

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'en vertu de la troisième partie de la Loi sur les compagnies, il a accordé des lettres patentes, en date du 26e jour de mars 1981, constituant en corporation sans capital-actions les membres actuels de « Association du Lac Caribou », déjà constituée en corporation le ou vers le 3 novembre 1966, en vertu de la Loi sur les clubs de récréation (L.R.Q., c. C-23).

Le montant auquel seront limités les biens immobiliers de la corporation sera de 200 000,00 $.

Le siège social de la corporation sera à Saint-Joseph-de-Coleraine, district judiciaire de Thetford-Mines.

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

13819-o 1266-4264

Canton de Godmanchester

Prenez avis qu'en vertu de la Loi autorisant les municipalités à percevoir un droit sur les mutations immobilières (L.R.Q., c. M-39) lors d'une séance régulière tenue le 6 juillet 1981, le Conseil de cette municipalité a adopté le Règlement no 252, intitulé « Règlement concernant l'imposition et la perception d'un droit sur les mutations immobilières » et que ledit règlement entrera en vigueur le quinzième jour suivant la publication du présent avis.

Godmanchester, le 7 juillet 1981.

Le secrétaire-trésorier,
13839-o ALLAN HUNTER.

Municipalité de La Visitation-de-la-Sainte-Vierge-de-l'Isle-Dupas

Prenez avis qu'en vertu de la Loi autorisant les municipalités à percevoir un droit sur les mutations immobilières (L.R.Q., chapitre M-39), lors d'une séance régulière tenue le 1er juin 1981 le Conseil de cette municipalité a adopté le Règlement numéro 83, intitulé « Règlement concernant l'imposition et la perception d'un droit sur les mutations immobilières » et que ledit règlement entrera en vigueur le quinzième jour suivant la publication du présent avis.

La secrétaire-trésorière,
13858-0 MME CLAIRE HÉRARD.

Succession Germaine Dulac

Avis public est, par les présentes, donné que M. Serge Lacasse, en sa qualité de légataire universel, a accepté, sous bénéfice d'inventaire, la succession de feue dame Germaine Dulac, sa mère, en son vivant ménagère, demeurant au 10415, boulevard Olympia, Montréal, QC, H2C 2W1, par acte passé le premier mai mil neuf cent quatre-vingt-un (1981) devant le notaire Pierre Benoit, 8328, Saint-Denis, Montréal, QC, H2P 2G8, et enregistré le six mai mil neuf cent quatre-vingt-un (1981) au bureau de la division d'enregistrement de Montréal, sous le numéro 3169069.

Notez, en plus, que ledit M. Serge Lacasse a fait faire inventaire de ladite succession devant le notaire Normand Bélanger, même adresse que le notaire Pierre Benoit, le dix juin mil neuf cent quatre-vingt-un (1981) sous la minute numéro cent soixante-cinq (165) dudit notaire.

Montréal, le 8 juillet 1981.

Le procureur,
13867-o NORMAND BÉLANGER, *notaire.*

Succession Raymond Veillette

Avis est, par les présentes, donné que M. Paul Veillette, ès qualités de tuteur aux enfants mineurs Manon, Louis, Lyne et Gilles Veillette, respectivement héritiers pour un septième (1/7) indivis de la succession de Raymond Veillette, en son vivant demeurant à R.R. 6, Coaticook, décédé à ZEC Mont-Valin, le sept juin mil neuf cent quatre-vingt-un (1981), a accepté la succession dudit Raymond Veillette, sous bénéfice d'inventaire, aux termes d'un acte exécuté devant Henri Gérin, notaire, en date du sept juillet mil neuf cent quatre-vingt-un (1981), sous le numéro six mille cinq cent quarante-trois (6543) des minutes dudit notaire.

Un inventaire des biens du défunt a été fait devant Henri Gérin, notaire, et peut être consulté à ses bureaux situés au 120, rue Child en la ville de Coaticook.

Après deux (2) mois du présent avis, les bénéficiaires paieront les créanciers à mesure qu'ils se présenteront, selon la loi.

Coaticook, le 7 juillet 1981.

Le procureur,
13849-0 HENRI GÉRIN, *notaire.*

Succession Réal Gilbert

Avis est, par les présentes, donné que suivant acte reçu devant Louis Ferland, notaire à Saint-Prosper, Dorchester, le 22 juin 1981, sous le numéro 23128 de ses minutes, et enregistré à la division de Dorchester, Sainte-Hénédine, le 25 juin 1981, sous le numéro 189879, dame Andréa Audet, veuve de feu Luc Gilbert, du 11545, Barthélémy, Montréal, agissant ès qualités de tutrice à ses enfants mineurs Michelle, Paulo et Caroline Gilbert, nés de son mariage à feu ledit Luc Gilbert, a accepté sous bénéfice d'inventaire, pour et au nom de ses enfants mineurs susnommés, la succession de feu Réal Gilbert, leur oncle paternel, en son vivant de Saint-Odilon, Dorchester, et y décédé sans testament le 14 avril 1981, ces mineurs venant à ladite succession par représentation de leur père ledit Luc Gilbert.

Un inventaire des biens du défunt a été fait devant le notaire soussigné le 11 juillet 1981, et peut être consulté à ses bureaux, à l'adresse ci-dessous.

Après deux mois du présent avis, la bénéficiaire, de concert avec les autres héritiers légaux dudit Réal Gilbert, paiera les créanciers à mesure qu'ils se présenteront, selon la loi.

Saint-Prosper, le 13 juillet 1981.

Le procureur,
13868-o LOUIS FERLAND, *notaire.*

Caisses d'épargne et de crédit — Loi sur les

La Caisse Populaire d'Adamsville

Avis est donné que le ministre des Institutions financières et Coopératives a approuvé le règlement adopté le 28 mai 1979 par « La Caisse Populaire d'Adamsville » modifiant son territoire qui était « la municipalité d'Adamsville » en celui de « ville de Bromont, municipalité de paroisse Saint-Alphonse et municipalité d'Adamsville ».

Québec, le 14 juillet 1981.

Le sous-ministre des Institutions financière et Coopératives,
13894-o JEAN-MARIE BOUCHARD.

Caisse Populaire de Berthierville

Avis est donné que le ministre des Institutions financières et Coopératives a approuvé le règlement adopté le 25 août 1980, par la « Caisse Populaire de Berthierville » modifiant son territoire qui était « les limites de la paroisse de Berthierville » en celui de « ville de Berthierville, municipalité de paroisse de Sainte-Geneviève-de-Berthier, municipalité de paroisse de Saint-Viateur, municipalité de paroisse de La Visitation-de-la-Sainte-Vierge-de-l'Isle-Dupas, comprenant: commune de l'Île-Dupas, localité de l'Île-aux-castors et hameau de l'Île-Saint-Amour ».

Québec, le 14 juillet 1981.

Le sous-ministre des Institutions financières et Coopératives,
13895-o JEAN-MARIE BOUCHARD.

Changement de nom et d'autres qualités de l'état civil — Loi sur le

Accordés

René Carlo Acher

Par le certificat numéro 81-198 du 11 juin 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Renato Carlo Archer, né le 18 novembre 1951, en celui de René Carlo Acher.

Sainte-Foy, le 6 juillet 1981.

Le sous-registraire du Québec,
13820-o GERMAIN HALLEY.

Douglas Byrd Agnew

Par le certificat numéro 81-169 du 4 juin 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Samuel Byrd Agnew, né le 6 mars 1935, en celui de Douglas Byrd Agnew.

Sainte-Foy, le 6 juillet 1981.

Le sous-registraire du Québec,
13820-o GERMAIN HALLEY.

Joseph Héliodore Léo Arsenault

Par le certificat numéro 81-208 du 11 juin 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de J. Héliodore Arseneau, né le 15 septembre 1924, en celui de Joseph Héliodore Léo Arsenault.

Sainte-Foy, le 6 juillet 1981.

Le sous-registraire du Québec,
13820-o GERMAIN HALLEY.

Marie Edda Artuso

Par le certificat numéro 81-186 du 4 juin 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Edda Weber, née le 7 juin 1949, en celui de Marie Edda Artuso.

Sainte-Foy, le 6 juillet 1981.

Le sous-registraire du Québec,
13820-o GERMAIN HALLEY.

Diane Aubert

Par le certificat numéro 81-217 du 11 juin 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement d'indication de sexe et de prénom de Joseph-Paul-Jean-Marc Aubert, né le 3 décembre 1957, en celui de Diane Aubert.

Sainte-Foy, le 6 juillet 1981.

Le sous-registraire du Québec,
13820-o GERMAIN HALLEY.

Leng Jean Beaulieu

Par le certificat numéro 81-195 du 9 juin 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de William Barrie Leng, né le 8 janvier 1936, en celui de Leng Jean Beaulieu.

Sainte-Foy, le 6 juillet 1981.

Le sous-registraire du Québec,
13820-o GERMAIN HALLEY.

Joseph Denis Béland

Par le certificat numéro 81-184 du 4 juin 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Aubin Valois, né le 19 octobre 1962, en celui de Joseph Denis Béland.

Sainte-Foy, le 6 juillet 1981.

Le sous-registraire du Québec,
13820-o GERMAIN HALLEY.

Charles Cao

Par le certificat numéro 81-199 du 11 juin 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Nguyen Hai Cao, né le 25 avril 1959, en celui de Charles Cao.

Sainte-Foy, le 6 juillet 1981.

Le sous-registraire du Québec,
13820-o GERMAIN HALLEY.

Joseph Alphonse Cayen

Par le certificat numéro 81-181 du 4 juin 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Alphonse Daigle dit Cayen, né le 21 septembre 1924, en celui de Joseph Alphonse Cayen.

Sainte-Foy, le 6 juillet 1981.

Le sous-registraire du Québec,
13820-o GERMAIN HALLEY.

Joseph Aldège Fernand Courchesne

Par le certificat numéro 81-200 du 11 juin 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph-Hildège-Fernand Courchesne, né le 4 septembre 1929, en celui de Joseph Aldège Fernand Courchesne.

Sainte-Foy, le 6 juillet 1981.

Le sous-registraire du Québec,
13820-o GERMAIN HALLEY.

Mihran Dadourian

Par le certificat numéro 81-189 du 9 juin 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Mihran Dadiroglu, né le 2 avril 1947, en celui de Mihran Dadourian.

Sainte-Foy, le 6 juillet 1981.

Le sous-registraire du Québec,
13820-o GERMAIN HALLEY.

Joseph Jules Léopold Henri Daniel

Par le certificat numéro 81-211 du 11 juin 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Jules Henri Léopold Daniel dit Murray, né le 17 juin 1916, en celui de Joseph Jules Léopold Henri Daniel.

Sainte-Foy, le 6 juillet 1981.

Le sous-registraire du Québec,
13820-o GERMAIN HALLEY.

Flora Laura Dawidian

Par le certificat numéro 81-201 du 11 juin 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Flora Dawidian, née le 9 mars 1956, en celui de Flora Laura Dawidian.

Sainte-Foy, le 6 juillet 1981.

Le sous-registraire du Québec,
13820-o GERMAIN HALLEY.

Vien Doduc

Par le certificat numéro 81-185 du 4 juin 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Do Duc Vien, né le 11 janvier 1956, en celui de Vien Doduc.

Sainte-Foy, le 6 juillet 1981.

Le sous-registraire du Québec,
13820-o GERMAIN HALLEY.

Gilda Fayer

Par le certificat numéro 81-192 du 9 juin 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Gilda Feuer, née le 14 septembre 1959, en celui de Gilda Fayer.

Sainte-Foy, le 6 juillet 1981.

Le sous-registraire du Québec,
13820-o GERMAIN HALLEY.

Josef Fayer

Par le certificat numéro 81-191 du 9 juin 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Josef Feuer, né le 15 mai 1919, en celui de Josef Fayer.

Sainte-Foy, le 6 juillet 1981.

Le sous-registraire du Québec,
13820-o GERMAIN HALLEY.

Mireille Jacinthe Gagnon

Par le certificat numéro 81-202 du 11 juin 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Myrelle Jacinthe Gagnon, née le 14 janvier 1948. en celui de Mireille Jacinthe Gagnon.

Sainte-Foy, le 6 juillet 1981.

Le sous-registraire du Québec,
13820-o GERMAIN HALLEY.

Philippe Alexandre Gaudel

Par le certificat numéro 81-218 du 11 juin 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement d'indication de sexe et de prénom de Linda Marie Laurence Gaudel, née le 6 avril 1955, en celui de Philippe Alexandre Gaudel.

Sainte-Foy, le 6 juillet 1981.

Le sous-registraire du Québec,
13820-o GERMAIN HALLEY.

Catherine Nicole Renée Jacqueline Gaudry

Par le certificat numéro 81-170 du 4 juin 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Nicole Renée Jacqueline Gaudry, née le 25 novembre 1947, en celui de Catherine Nicole Renée Jacqueline Gaudry.

Sainte-Foy, le 6 juillet 1981.

Le sous-registraire du Québec,
13820-o GERMAIN HALLEY.

Joseph Noël Jean-Pierre Gilbert

Par le certificat numéro 81-203 du 11 juin 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Noël Pierre Gilbert, né le 20 décembre 1952, en celui de Joseph Noël Jean-Pierre Gilbert.

Sainte-Foy, le 6 juillet 1981.

Le sous-registraire du Québec,
13820-o GERMAIN HALLEY.

Joseph Cléophas Normand Goderre

Par le certificat numéro 81-209 du 11 juin 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Cléophas Normand Bergeron, né le 6 juillet 1944, en celui de Joseph Cléophas Normand Goderre.

Sainte-Foy, le 6 juillet 1981.

Le sous-registraire du Québec,
13820-o GERMAIN HALLEY.

Lyne Léonide Marie Clairina Armande Goudreau

Par le certificat numéro 81-171 du 4 juin 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Armande Léonide Clairina Goudreau, née le 19 octobre 1938, en celui de Lyne Léonide Marie Clairina Armande Goudreau.

Sainte-Foy, le 6 juillet 1981.

Le sous-registraire du Québec,
13820-o GERMAIN HALLEY.

Marie Lucille Goyer

Par le certificat numéro 81-193 du 9 juin 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Lucille (Guindon), née le 27 septembre 1924, en celui de Marie Lucille Goyer.

Sainte-Foy, le 6 juillet 1981.

Le sous-registraire du Québec,
13820-o GERMAIN HALLEY.

Balbir Singh Grewal

Par le certificat numéro 81-182 du 4 juin 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Balbir Singh Dhaliwal, né le 20 juillet 1960, en celui de Balbir Singh Grewal.

Sainte-Foy, le 6 juillet 1981.

Le sous-registraire du Québec,
13820-o GERMAIN HALLEY.

Joseph Napoléon Paul Guay

Par le certificat numéro 81-172 du 4 juin 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Napoléon Guay, né le 8 août 1920, en celui de Joseph Napoléon Paul Guay.

Sainte-Foy, le 6 juillet 1981.

Le sous-registraire du Québec,
13820-o GERMAIN HALLEY.

Joseph Jacques Dan Henry

Par le certificat numéro 81-187 du 9 juin 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Jacques Daniel Henry, né le 10 juillet 1952, en celui de Joseph Jacques Dan Henry.

Sainte-Foy, le 6 juillet 1981.

Le sous-registraire du Québec,
13820-o GERMAIN HALLEY.

Joseph Guy Elzéar Jenniss

Par le certificat numéro 81-212 du 11 juin 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Elzéard Genniss, né le 16 juillet 1931, en celui de Joseph Guy Elzéar Jenniss.

Sainte-Foy, le 6 juillet 1981.

Le sous-registraire du Québec,
13820-o GERMAIN HALLEY.

Joseph Noël Pierre de la Voye

Par le certificat numéro 81-194 du 9 juin 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Noël Pierre Lavoie, né le 21 octobre 1950, en celui de Joseph Noël Pierre de la Voye.

Sainte-Foy, le 6 juillet 1981

Le sous-registraire du Québec,
13820-o GERMAIN HALLEY.

Joseph Jean Léo Paul Eugène Lagacé

Par le certificat numéro 81-179 du 4 juin 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Jean-Léo-Paul-Eugène-Joseph Courteau, né le 21 mars 1942, en celui de Joseph Jean Léo Paul Eugène Lagacé.

Sainte-Foy, le 6 juillet 1981.

Le sous-registraire du Québec,
13820-o GERMAIN HALLEY.

Joseph Wilfrid Charles Langlois

Par le certificat numéro 81-173 du 4 juin 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Wilfrid Langlois, né le 10 mars 1907, en celui de Joseph Wilfrid Charles Langlois.

Sainte-Foy, le 6 juillet 1981.

Le sous-registraire du Québec,
13820-o GERMAIN HALLEY.

Marie Louise Thérèse Angélina Lavictoire

Par le certificat numéro 81-174 du 4 juin 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Louisette Thérèse Angélina Lavictoire, née le 14 août 1930, en celui de Marie Louise Thérèse Angélina Lavictoire.

Sainte-Foy, le 6 juillet 1981.

Le sous-registraire du Québec,
13820-o GERMAIN HALLEY.

Marie Léa Valérie Legault

Par le certificat numéro 81-175 du 4 juin 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Léa Yolande Legault, née le 16 décembre 1955, en celui de Marie Léa Valérie Legault.

Sainte-Foy, le 6 juillet 1981.

Le sous-registraire du Québec,
13820-o GERMAIN HALLEY.

Jean Charles Michel Lymburner

Par le certificat numéro 81-219 du 11 juin 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement d'indication de sexe et de prénom de Marie Jeanne Fernande Micheline Lymburner, née le 18 août 1945, en celui de Jean Charles Michel Lymburner.

Sainte-Foy, le 6 juillet 1981.

Le sous-registraire du Québec,
13820-o GERMAIN HALLEY.

Joseph Guy Dany Maltais

Par le certificat numéro 81-188 du 9 juin 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Guy Daniel Maltais, né le 8 novembre 1960, en celui de Joseph Guy Dany Maltais.

Sainte-Foy, le 6 juillet 1981.

Le sous-registraire du Québec,
13820-o GERMAIN HALLEY.

Joseph Jules Médard Gloria Maroist

Par le certificat numéro 81-196 du 9 juin 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Jules Médard Gloria Marois, né le 20 février 1934, en celui de Joseph Jules Médard Gloria Maroist.

Sainte-Foy, le 6 juillet 1981.

Le sous-registraire du Québec,
13820-o GERMAIN HALLEY.

Monique Myara

Par le certificat numéro 81-197 du 9 juin 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Monique Myara Ohayon, née le 5 novembre 1960, en celui de Monique Myara.

Sainte-Foy, le 6 juillet 1981.

Le sous-registraire du Québec,
13820-o GERMAIN HALLEY.

Fernand Paradis

Par le certificat numéro 81-204 du 11 juin 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Paul Henri Paradis, né le 19 mai 1926, en celui de Fernand Paradis.

Sainte-Foy, le 6 juillet 1981.

Le sous-registraire du Québec,
13820-o GERMAIN HALLEY.

François Henri David Perelle

Par le certificat numéro 81-214 du 11 juin 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de François Henri David Perelman, né le 9 février 1939, en celui de François Henri David Perelle.

Sainte-Foy, le 6 juillet 1981.

Le sous-registraire du Québec,
13820-o GERMAIN HALLEY.

Franco Pietroniro

Par le certificat numéro 81-190 du 9 juin 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Franco Di Benedetto, né le 9 février 1958, en celui de Franco Pietroniro.

Sainte-Foy, le 6 juillet 1981.

Le sous-registraire du Québec,
13820-o GERMAIN HALLEY.

Marie Nicole Monique Colette Plourde

Par le certificat numéro 81-205 du 11 juin 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Nicole Monique Plourde, née le 4 mai 1961, en celui de Marie Nicole Monique Colette Plourde.

Sainte-Foy, le 6 juillet 1981.

Le sous-registraire du Québec,
13820-o GERMAIN HALLEY.

Marie Cléophée Pauline Poirier

Par le certificat numéro 81-176 du 4 juin 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Cléophée Léopoldine Poirier, née le 8 avril 1920, en celui de Marie Cléophée Pauline Poirier.

Sainte-Foy, le 6 juillet 1981.

Le sous-registraire du Québec,
13820-o GERMAIN HALLEY.

Joseph Jean-Paul Poulin

Par le certificat numéro 81-216 du 11 juin 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph-Jean-Paul Veilleux-Poulin, né le 30 juin 1945, en celui de Joseph Jean-Paul Poulin.

Sainte-Foy, le 6 juillet 1981.

Le sous-registraire du Québec,
13820-o GERMAIN HALLEY.

Marie Thérèse Estelle Normande Robert

Par le certificat numéro 81-177 du 4 juin 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie-Thérèse-Eustèle-Normande Robert, née le 31 octobre 1950, en celui de Marie Thérèse Estelle Normande Robert.

Sainte-Foy, le 6 juillet 1981.

Le sous-registraire du Québec,
13820-o GERMAIN HALLEY.

Marie Lorraine Yanthe Michèle Robichaud

Par le certificat numéro 81-206 du 11 juin 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie-Lorraine-Yanthe Robichaud, née le 7 août 1935, en celui de Marie Lorraine Yanthe Michèle Robichaud.

Sainte-Foy, le 6 juillet 1981.

Le sous-registraire du Québec,
13820-o GERMAIN HALLEY.

Arthur Salvatore Ruscica

Par le certificat numéro 81-178 du 4 juin 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Salvatore Giuseppe Ruscica, né le 28 août 1939, en celui de Arthur Salvatore Ruscica.

Sainte-Foy, le 6 juillet 1981.

Le sous-registraire du Québec,
13820-o GERMAIN HALLEY.

Sheila Rita Scott

Par le certificat numéro 81-210 du 11 juin 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Sheila Rita Birnbaum, née le 5 juin 1951, en celui de Sheila Rita Scott.

Sainte-Foy, le 6 juillet 1981.

Le sous-registraire du Québec,
13820-o GERMAIN HALLEY.

Erika Irena Seiko

Par le certificat numéro 81-180 du 4 juin 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Élaine Campbell, née le 8 janvier 1957, en celui de Erika Irena Seiko.

Sainte-Foy, le 6 juillet 1981.

Le sous-registraire du Québec,
13820-o GERMAIN HALLEY.

Marie Anne Thérèse Lucille Simard

Par le certificat numéro 81-207 du 11 juin 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Anne Thérèse Simard, née le 12 septembre 1922, en celui de Marie Anne Thérèse Lucille Simard.

Sainte-Foy, le 6 juillet 1981.

Le sous-registraire du Québec,
13820-o GERMAIN HALLEY.

Joseph Ernest Stringer

Par le certificat numéro 81-215 du 11 juin 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph-Ernest Strigneur, né le 14 février 1955, en celui de Joseph Ernest Stringer.

Sainte-Foy, le 6 juillet 1981.

Le sous-registraire du Québec,
13820-o GERMAIN HALLEY.

Joseph Eugène Roger Turbide

Par le certificat numéro 81-213 du 11 juin 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Eugène Roger Houle, né le 29 mai 1919, en celui de Joseph Eugène Roger Turbide.

Sainte-Foy, le 6 juillet 1981.

Le sous-registraire du Québec,
13820-o GERMAIN HALLEY.

Raymond Andrew Yule

Par le certificat numéro 81-183 du 4 juin 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Raymond Andrew Juchniewicz, né le 8 novembre 1953, en celui de Raymond Andrew Yule.

Sainte-Foy, le 6 juillet 1981.

Le sous-registraire du Québec,
13820-o GERMAIN HALLEY.

Demandes

Hossein Ala-Iptchi

Avis est donné, par les présentes, que Hossein Ala-Iptchi, décorateur intérieur, domicilié et résidant au 470, rue Saint-Alexis, à Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Alexandre Ferucci.

Montréal, le 7 juillet 1981.

Les procureurs du requérant,
13797-29-2-o WILLIAM H. FINKELBERG & ASSOCIÉS.

Abraham Nathan Baum

Prenez avis que Abraham Nathan Baum, étudiant, domicilié et résidant au 59, croissant Roxton, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Allan Abraham Nathan Baum.

Montréal, le 25 juin 1981.

Les procureurs du requérant,
13722-29-2-o LAZARUS, BAER & BELLIARDO.

Marguerite Claire Brisson

Avis est, par les présentes, donné que Marguerite Claire Brisson, domiciliée au 16, rue Brisson à Sainte-Blandine, district de Rimouski, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Peggy Brisson.

Rimouski, le 19 juin 1981.

Le procureur de la requérante,
13723-29-2-o NORMAN DUMAIS, *avocat.*

Laure Constantineau

Avis est donné que Laure Constantineau, ménagère, domiciliée au numéro 2136, rue des Alpes à Duberger, district de Québec, s'adressera au ministre de la Justice pour obtenir un certificat changeant son nom en celui de Louise Constantineau.

Québec, le 10 juin 1981.

Le procureur de la requérante,
13724-29-2-o JEAN CANTIN, *notaire.*

Guillaume Courbron

Avis est, par les présentes, donné que Guillaume Courbron, domicilié et résidant au 42, rue Commerciale, Cabano, comté de Témiscouata, district de Kamouraska, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Guillaume d'Amours.

Aucune personne ne verra son nom changer suite au changement de nom de Guillaume Courbron.

Cabano, le 10 juin 1981.

Le procureur du requérant,
13725-29-2-o NICOLE THIVIERGE, *avocate.*

Marie Ursule Dunn

Avis est, par les présentes, donné que Marie Ursule Dunn, résidant et domiciliée au 313, Chomedy, Charlesbourg, district de Québec, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Kathleen Dunn.

Québec, le 25 juin 1981.

Les procureurs de la requérante,
13726-29-2-o BERNIER & GOSSELIN, *avocats.*

Rénald Forest

Avis est, par les présentes, donné que Rénald Forest, résidant au 18, rue Jubinville à Notre-Dame-des-Prairies, Joliette, district de Joliette, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Réal Forest.

Joliette, le 6 juillet 1981.

Les procureurs du requérant,
13781-29-2-o LAPORTE & FERLAND.

Marie Claire Solange Gauthier

Prenez avis que Marie Claire Solange Gauthier, domiciliée et résidant au 4612, 7e Avenue ouest, appartement 4, Charlesbourg, district de Québec, G1H 5T2, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Josée Gauthier.

Québec, le 10 mars 1981.

Les procureurs de la requérante.
13727-29-2-o BERNIER & GOSSELIN.

Jean Marjorie Grigsby

Avis est, par les présentes, donné que Jean Marjorie Grigsby, domiciliée et résidant au 450, avenue Galland, appartement 17, Dorval, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Jean Marjorie McKenzie Grigsby.

Montréal, le 30 juin 1981.

Les procureurs de la requérante,
13824-30-2-o LAFLEUR, BROWN, DE GRANDPRÉ.

Garth Gérard Grimes

Avis est donné que Garth Gérard Grimes, étudiant, domicilié et résidant au 12, Lajeunesse ouest, Saint-Jérôme, district de Terrebonne, s'adressera au ministre de la Justice pour obtenir un certificat changeant son nom en celui de Garth Gérard Clermont.

Saint-Jérôme, le 14 juillet 1981.

Les procureurs du requérant,
13887-30-2-o LEVAC & COTTE-LEVAC.

Rosemarie Yvonne Haug

Avis est, par les présentes, donné que Rosemarie Yvonne Haug, domiciliée et résidant à l'île des Soeurs, district de Montréal, au 201, Corot Rive appartement 412, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Rosemarie Yvonne Hansen.

Montréal, le 20 mai 1981.

Le procureur de la requérante,
13728-29-2-o MIRIAM GRASSBY.

Ilan Eliezer Jam

Avis est, par les présentes, donné que Ilan Eliezer Jam, domicilié et résidant au 5740, Cavendish, appartement 508, dans la ville de Côte-Saint-Luc, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Ilan Eliezer Benjamin, le tout sera au bénéfice de son épouse, Erna Natalie Porepa.

Montréal, le 2 juillet 1981.

Les procureurs du requérant,
13877-30-2-o YANOFSKY, BRULL.

Irénée Lalancette

Prenez avis que monsieur Irénée Lalancette, connu sous les noms de René Lalancette, domicilié au 429, rue Sainte-Hélène, appartement 11, Longueuil, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de René Lalancette.

Longueuil, le 19 juin 1981.

Les procureurs du requérant,
Bernard, LAPIERRE,
13729-29-2-o LAMARRE, VILLAGGI.

Diane Lanthier

Avis est donné par les présentes que Diane Lanthier, étudiante en médecine, résidant et domiciliée au 110, rue Willowdale, Outremont, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Diane Jolicoeur, ledit nom servant à toutes fins que de droit.

Montréal, le 13 juillet 1981.

Le procureur de la requérante,
13878-30-2-o GINETTE, PICHÉ-MESSIER.

Joseph Yves Daniel Laverrière

Avis est, par les présentes, donné que Joseph Yves Daniel Laverrière, opérateur, domicilié et résidant au 4756 de la rue Bayonne en la ville de Montréal-Nord, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom de Joseph Yves Daniel Laverrière en celui de Joseph Yves Daniel Claveau.

Montréal, le 2 juillet 1981.

Les procureurs du requérant,
MES CORBEIL, HOWARD,
13773-29-2-o MARCHAND & GAGNÉ.

Marie Barbera Jeanet Lessard

Prenez avis que Marie Barbera Jeanet Lessard, étudiante, domiciliée et résidant au 4491, rue Fullum, appartement 6, Montréal, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Barbera Ginette Lessard.

Montréal, le 17 juin 1981.

Les procureurs de la requérante,
13730-29-2-o POIRIER, CARRIÈRE & PINARD.

Marie Pauline

Avis est, par la présente, donné que Marie Pauline, domiciliée et résidant au 516, rue Costello, ville de Buckingham, district de Hull, province de Québec, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Marie Pauline Duval.

Buckingham, le 2 juillet 1981.

Les procureurs de la requérante,
13747-29-2-o SAUVÉ, OSBORNE & BASTIEN.

D'Arlène Cerise Pattison

Avis est, par les présentes, donné que D'Arlène Cerise Pattison, domiciliée et résidant dans les ville et district de Montréal, au 4525, rue Harvard, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de D'Arlène Cerise Morris.

Montréal, le 20 mai 1981.

Le procureur de la requérante,
13731-29-2-o MIRIAM GRASSBY.

Joseph Albert Thibault

Avis est donné, par les présentes, que Joseph Albert Thibault, résidant et domicilié à Saint-Camille, comté de Bellechasse, district de Beauce, s'adressera au ministre de la Justie afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Joseph Albert Blouin.

Saint-Joseph-de-Beauce, le 30 juin 1981.

Les procureurs du requérant,
13893-30-2-o GIROUX & COUTURE.

Léon Thibodeau

Prenez avis que Léon Thibodeau, domicilié au 15, avenue du Foyer, Sainte-Perpétue, comté de L'Islet, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Léo Thibodeau.

Montmagny, le 5 juin 1981.

Les procureurs du requérant,
MORIN, LEMIEUX, BLAIS
13732-29-2-o & CARON, *avocats.*

Code de procédure civile (Article 139)

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Montréal
No 500-02-023-118-818

RENÉ PRIMEAU, demandeur, contre JACQUES JACOB, défendeur, et GILBERT DUBUC, codéfendeur ès qualités.

Ordre de la Cour

Le défendeur Jacques Jacob est, par les présentes, requis de comparaître dans un délai de soixante (60) jours de la publication.

Une copie du bref de saisie avant jugement a été laissée à son intention au bureau de la Direction générale des greffes, palais de justice de Montréal, no 1, rue Notre-Dame est, Montréal.

Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signer et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le demandeur procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement en sa faveur accompagné de toute ordonnance accueillant les autres mesures qu'il sollicite contre vous.

Montréal, le 15 juillet 1981.

Le protonotaire adjoint,
13888-o ARMAND BEAULIEU.

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-004907-814

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre ALAIN DE BELLEFEUILLE, autrefois du 1360, Ozanam, Québec, maintenant d'adresse inconnue, défendeur.

Assignation

Ordre est donné à Alain de Bellefeuille, défendeur, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention d'Alain de Bellefeuille, défendeur.

Québec, le 25 juin 1981.

Le greffier adjoint,
13820-o YVETTE NAUD BUSSIÈRES.

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-004908-812

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre JANET TAYLOR SPINK, autrefois du 3580, avenue Lorne, Montréal, maintenant d'adresse inconnue, défenderesse.

Assignation

Ordre est donné à Janet Taylor Spink, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de Janet Taylor Spink, partie défenderesse.

Québec, le 25 juin 1981.

Le greffier adjoint,
13820-o YVETTE NAUD BUSSIÈRES.

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-004912-814

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre LESLIE TALUY, autrefois du 6355, rue Villanelle, Saint-Léonard, district de Montréal, QC, maintenant d'adresse inconnue, défenderesse.

Assignation

Ordre est donné à Leslie Taluy, défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de Leslie Taluy, défenderesse.

Québec, le 26 juin 1981.

Le greffier adjoint,
13820-o YVETTE NAUD BUSSIÈRES.

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-004913-812

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre LYETTE JALBERT, autrefois domiciliée au 205, rue le Skieur, Sainte-Adèle, et maintenant d'adresse inconnue, défenderesse.

Assignation

Ordre est donné à Lyette Jalbert, défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 30 juin 1981.

Le greffier adjoint,
MARIE BELZILE.

13820-o

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-004911-816

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre RAYMUNDO REQUESENS, autrefois du 2970, Cousineau, appartement 4, Saint-Laurent, et maintenant d'adresse inconnue, défendeur.

Assignation

Ordre est donné à Raymundo Requesens, défendeur, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention du défendeur.

Québec, le 29 juin 1981.

Le greffier adjoint,
MARIE BELZILE.

13820-o

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-004233-815

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre RODGER MELNICK, autrefois du R.R. no 3, rang 12, South-Durham (Drummond) QC, maintenant d'adresse inconnue, défendeur.

Assignation

Ordre est donné à Rodger Melnick, défendeur, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de Rodger Melnick, défendeur.

Québec, le 26 juin 1981.

Le greffier adjoint,
YVETTE NAUD BUSSIÈRES.

13820-o

Compagnies — Loi sur les

Demandes de dissolution

LES ALIMENTATIONS L.M.P. INC.

Prenez avis que la compagnie « LES ALIMENTATIONS L.M.P. INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 4 juillet 1981.

Le président,
13825-o STÉFANE FOUMY.

CAMILLE BEAUDRY ET FILS LTÉE

Prenez avis que la compagnie « CAMILLE BEAUDRY ET FILS LTÉE » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Saint-Césaire, le 26 juin 1981.

Le procureur de la compagnie,
13869-o GUY LEDUC, *notaire.*

HANBEC INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie « HANBEC INC. » constituée en corporation en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 25 juin 1981.

Le procureur de la compagnie,
13826-o B. ROBERT BENSON, C.R.

LES INVESTISSEMENTS R.B.L. INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie « LES INVESTISSEMENTS R.B.L. INC. » constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la municipalité d'Omerville, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Omerville, le 26 juin 1981.

Le secrétaire,
13870-o GÉRARD BISAILLON.

JOVAN INC.

Avis est, par les présentes, donné que « JOVAN INC. », corporation légalement constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Cap-Rouge, QC, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Québec, le 13 juillet 1981.

Les procureurs de la compagnie,
13850-o LÉTOURNEAU & STEIN.

MISURA, LEBOEUF ET ASSOCIÉS LIMITÉE

Prenez avis que la compagnie « MISURA, LEBOEUF ET ASSOCIÉS LIMITÉE » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 15 juillet 1981.

Le procureur de la compagnie,
13889-o GUY HÉBERT, *notaire.*

LES PLACEMENTS SWISQUE INC. SWISQUE HOLDINGS INC.

Avis est, par les présentes, donné que « SWISQUE HOLDINGS INC. - LES PLACEMENTS SWISQUE INC. », constituée en vertu de la partie 1 de la Loi sur les compagnies le 9 décembre 1977, ayant son siège social dans la ville de Montréal, QC, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution. Foodcorp Limited, étant sa compagnie mère, assumera tous les engagements et obligations de ladite compagnie.

Montréal, le 27 janvier 1981.

Les procureurs de la requérante,
13871-o MARTINEAU WALKER, *avocats.*

LES SERVICES J.P.P. INC.

Prenez avis que la compagnie « LES SERVICES J.P.P. INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Sainte-Foy, le 15 juillet 1981.

Le procureur de la compagnie,
13879-o VALLIER VILLENEUVE.

TC ÉLECTRONIQUES INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie « TC ÉLECTRONIQUES INC. » constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 3 juillet 1981.

Les procureurs de la compagnie,
13872-o BLANCHET, BLANSHAY & EIDINGER.

J.A. TALBOT ET FILS INC.

Prenez avis que la compagnie « J.A. TALBOT ET FILS INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Québec, le 15 juillet 1981.

Le secrétaire-trésorier,
13880-o MICHEL TALBOT.

Curatelle publique — Loi sur la

Succession Paul-Émile Bourdon

Succession de Bourdon, Paul-Émile, en son vivant du 1871, place Étienne-Brûlé, Montréal, décédé le 16 novembre 1980.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi sur la curatelle publique (L.R.Q., c. C-80), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC.
Tour de la Bourse
Case postale 51
Montréal, QC
H4Z 1J6
13840-o

Succession Raynald Gilbert

Succession de Gilbert, Raynald, en son vivant du 265, rue Gilbert, Sainte-Marie de Beauce, décédé le 12 avril 1981.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi sur la curatelle publique (L.R.Q., c. C-80), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC.
Tour de la Bourse
Case postale 51
Montréal, QC
H4Z 1J6
13841-o

Succession Émilie Jacques (née Battaillard)

Succession de Jacques, Mme Émilie (née Battaillard), en son vivant du 535, rue Saint-Pierre, Terrebonne, décédée le 15 mai 1981.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi sur la curatelle publique (L.R.Q., c. C-80), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC.
Tour de la Bourse
Case postale 51
Montréal, QC
H4Z 1J6
13827-o

Succession Jacques Lacasse

Succession de Lacasse, Jacques, en son vivant du 9205, rue Chopin, Saint-Léonard, décédé le 16 janvier 1981.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi sur la curatelle publique (L.R.Q., c. C-80), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC.
Tour de la Bourse
Case postale 51
Montréal, QC
H4Z 1J6
13828-o

Succession Marcel Leclerc

Succession de Leclerc, Marcel, en son vivant du 124, Chapais, Châteauguay, décédé le 22 janvier 1981.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi sur la curatelle publique (L.R.Q., c. C-80), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC.

Tour de la Bourse
Case postale 51
Montréal, QC
H4Z 1J6

42-o

Succession Louis Gilbert Marrotte

Succession de Marrotte, Louis Gilbert, en son vivant du 5675, côte Saint-Luc, appartement 519, Montréal, décédé le 2 mars 1981.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi sur la curatelle publique (L.R.Q., c. C-80), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC.

Tour de la Bourse
Case postale 51
Montréal, QC
H4Z 1J6

13860-o

Succession Robert Palardy

Succession de Palardy, Robert, en son vivant du 5641, 7e Avenue, Rosemont, Montréal, décédé le 24 mars 1981.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi sur la curatelle publique (L.R.Q., c. C-80), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC.

Tout de la Bourse
Case postale 51
Montréal, QC
H4Z 1J6

13861-o

Succession Ernest Plante

Succession de Plante, Ernest, en son vivant du 1340, Le Baron, Charlesbourg-Est, QC, décédé le 28 décembre 1980.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi sur la curatelle publique (L.R.Q., c. C-80), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC.

Tour de la Bourse
Case postale 51
Montréal, QC
H4Z 1J6

13862-o

Succession François Poliseno

Succession de Poliseno, François, en son vivant du 2775, Saint-Émile, Pointe-aux-Trembles, décédé le 22 septembre 1980.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi sur la curatelle publique (L.R.Q., c. C-80), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC.

Tour de la Bourse
Case postale 51
Montréal, QC
H4Z 1J6

13829-o

Succession Réal Toutant

Succession de Toutant, Réal, en son vivant du 42, rue Lemonde, Saint-Liboire, QC, décédé le 24 janvier 1980.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi sur la curatelle publique (L.R.Q., c. C-80), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessus, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC.

Tour de la Bourse
Case postale 51
Montréal, QC
H4Z 1J6

13863-o

Demande(s) à la Législature

Ville de Saint-Basile-le-Grand

Avis public est donné que la ville de Saint-Basile-le-Grand s'adressera à l'Assemblée nationale du Québec, à sa prochaine session, pour l'adoption d'une loi modifiant, quant à elle, la Loi sur les cités et villes.

1. Pour modifier le troisième paragraphe de l'article 460 de la Loi sur les cités et villes pour autoriser la ville à réglementer ou prohiber les jeux de boules (pin ball machines), les jeux de billard, pool, trou-madame, quilles, bagatelle, jeux électroniques et les salles de tir et arcades de jeux.

2. Pour modifier l'article 460 de la Loi sur les cités et villes pour permettre à la ville de réglementer les boutiques où l'on vend ou offre en vente des marchandises à caractère érotique.

3. Pour modifier l'article 460 de la Loi sur les cités et villes pour permettre à la ville de réglementer les salons de massage.

Saint-Basile-le-Grand, le 16 juillet 1981.

Le greffier de la ville,
SERGE ALLEN, *avocat.*

13907-30-4-o

Liquidation des compagnies — Loi sur la

La Compagnie forestière de St-Léon-le-Grand Inc.

Avis est donné que, lors d'une assemblée générale spéciale des actionnaires de la compagnie « La Compagnie forestière de St-Léon-le-Grand Inc. », tenue à Sainte-Foy, le 9 décembre 1980, il a été résolu que les affaires de ladite compagnie soient liquidées, et que celle-ci soit dissoute, en vertu de la Loi sur la liquidation des compagnies, et que monsieur Pierre Beaumont a été nommé liquidateur.

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

13843-o 1472-7713

Ministères — Avis concernant les

Affaires municipales

Divers

[L.S.]
Gouvernement du Québec

JEAN-PIERRE CÔTÉ

ÉLISABETH DEUX, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni, du Canada et de ses autres royaumes et territoires, Chef du Commonwealth, Défenseur de la Foi.

À tous ceux que les présentes lettres concerneront ou qui les verront,

SALUT.

Lettres patentes

ATTENDU QUE l'article 3 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., c. C-19) édicte que le gouvernement peut, sur requête du conseil de toute corporation de cité ou ville, même si elle n'est pas régie par ladite loi, octroyer des lettres patentes pour retrancher de sa charte toute disposi-

tion pour laquelle aucune disposition correspondante n'existe dans la Loi sur les cités et villes;

ATTENDU QUE le Conseil de la ville de Québec, par sa requête datée du 8 avril 1981, demande que des lettres patentes soient émises en sa faveur à l'effet de retrancher de sa charte le deuxième alinéa de l'article 18;

ATTENDU QUE toutes les formalités prescrites par la loi ont été remplies;

ATTENDU QU'il est opportun de se rendre à cette demande;

À CES CAUSES, du consentement et de l'avis de Notre Conseil exécutif exprimés dans un Décret portant le numéro 1573-81, du 10 juin 1981, Nous accordons la requête du Conseil de la ville de Québec, datée du 8 avril 1981, et Nous déclarons et ordonnons, par les présentes lettres patentes qui entreront en vigueur à compter de la date de leur publication à la *Gazette officielle du Québec*:

QUE la charte de la ville de Québec soit modifiée en y retranchant le deuxième alinéa de l'article 18.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos présentes lettres patentes et sur icelles le grand sceau de Notre province de Québec;

[L.S.]
Gouvernement du Québec

JEAN-PIERRE CÔTÉ

ÉLISABETH DEUX, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni, du Canada et de ses autres royaumes et territoires, Chef du Commonwealth, Défenseur de la Foi.

À tous ceux que les présentes lettres concerneront ou qui les verront,

SALUT.

TÉMOIN: Notre très fidèle et bien-aimé l'honorable JEAN-PIERRE CÔTÉ, C.P., lieutenant-gouverneur de Notre province de Québec.

Donné en Notre hôtel du gouvernement, en Notre ville de Québec, ce dixième jour de juin, en l'année mil neuf cent quatre-vingt-un de l'ère chrétienne et de Notre Règne la trentième année.

Par ordre,

Le sous-procureur général adjoint,
GERMAIN HALLEY.

Libro: 1542
Folio: 45

Avis est donné conformément à l'article 3 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., c. C-19) que la date de l'entrée en vigueur des lettres patentes ci-dessus est celle de leur publication à la *Gazette officielle du Québec*.

Le sous-ministre des Affaires municipales,
13848-o PATRICK KENNIFF.

Lettres patentes

ATTENDU QUE chacun des conseils municipaux du village de Saint-Casimir et du village de Saint-Casimir-Est, comté de Portneuf, a adopté un règlement autorisant la présentation d'une requête conjointe au gouvernement le priant d'octroyer des lettres patentes fusionnant ces municipalités et créant une nouvelle municipalité sous l'autorité de la Loi favorisant le regroupement des municipalités;

ATTENDU QUE les publications requises par la loi ont été faites;

ATTENDU QU'un exemplaire de la requête conjointe a été transmis au ministre des Affaires municipales et à la Commission municipale du Québec

ATTENDU QU'aucune demande d'enquête n'a été faite à la Commission municipale du Québec et cette dernière n'a pas tenu d'audition publique;

ATTENDU QU'il y a lieu, en vertu de l'article 14 de la Loi favorisant le regroupement des municipalités, de donner suite à la requête conjointe;

ATTENDU QUE la Commission de toponymie a émis un avis favorable;

À CES CAUSES, du consentement et de l'avis de Notre Conseil exécutif exprimés dans un Décret portant le numéro 1651-81, du 17 juin 1981, Nous avons décrété et ordonné et, par les présentes, décrétons et ordonnons, sur la proposition du ministre des Affaires municipales:

QUE les présentes lettres patentes soient octroyées, fusionnant le village de Saint-Casimir et le village de Saint-Casimir-Est, comté de Portneuf, et créant une nouvelle municipalité sous le nom « Municipalité de Saint-Casimir », aux conditions mentionnées dans la requête conjointe.

Ces conditions sont les suivantes:

1. Le nom de la nouvelle municipalité est « Municipalité de Saint-Casimir »;

2. Le territoire de la nouvelle municipalité est celui qu'a décrit officiellement le ministère de l'Énergie et des Ressources le 20 février 1981; cette description apparaît comme annexe A du susdit Décret portant le numéro 1651-81, du 17 juin 1981;

3. La nouvelle municipalité est régie par le Code municipal;

4. Jusqu'à la première élection générale, le Conseil provisoire est composé de tous les membres des deux (2) conseils existants au moment du regroupement. Le quorum est de huit (8) membres. Les deux maires alternent à chaque séance du Conseil comme maire du Conseil

provisoire durant toute la période qui couvre le temps séparant la première assemblée et la date de la première élection générale. Le premier à exercer ce rôle sera déterminé lors de la première séance du Conseil provisoire;

5. La première séance du Conseil provisoire est tenue le deuxième lundi juridique suivant l'entrée en vigueur des lettres patentes. Elle a lieu à 20 h au centre paroissial, situé au 220, boulevard de Lamontagne, dans le territoire de l'ex-village de Saint-Casimir;

6. Pour la première élection générale et l'élection subséquente, seules peuvent être candidates aux sièges 1, 3 et 5 les personnes possédant le cens d'éligibilité conformément à l'article 226 du Code municipal à l'égard d'un immeuble situé dans le territoire de l'ex-municipalité du village de Saint-Casimir et seules peuvent être candidates aux sièges 2, 4 et 6 les personnes possédant le cens d'éligibilité conformément à l'article 226 du Code municipal à l'égard d'un immeuble situé dans le territoire de l'ex-municipalité du village de Saint-Casimir-Est;

7. La première élection générale aura lieu le premier dimanche du deuxième mois suivant le mois de l'entrée en vigueur des lettres patentes. L'élection subséquente aura lieu le premier dimanche de novembre 1985. La durée du mandat des membres du Conseil est de quatre (4) ans et les sièges sont numérotés de (1) à (6);

8. Tous les employés permanents des municipalités demeurent à l'emploi de la nouvelle municipalité aux postes qui leur sont assignés, et ce, sous réserve des dispositions de la loi et de la condition suivante:

a) Le secrétaire-trésorier de l'ex-municipalité du village de Saint-Casimir devient le secrétaire-trésorier de la nouvelle municipalité.

9. Les règlements, résolutions, procès-verbaux, rôles d'évaluation, rôles de perception et autres actes de chacune des municipalités requérantes demeurent en vigueur dans le territoire pour lequel ils ont été faits, jusqu'à ce qu'ils soient amendés, annulés ou abrogés par la nouvelle municipalité;

10. Un inventaire sera fait de tous les documents (règlements, procès-verbaux, rôles d'évaluation, photographies, permis de construire, cartes, plans, rapports et autres) produits ou reçus par les anciennes municipalités regroupées sous la direction du secrétaire-trésorier dans les six (6) mois qui suivront la publication des lettres patentes. Toutes les pièces vieilles de moins de cinq (5) ans nécessaires à la bonne marche de la nouvelle municipalité y seront conservées. Quant aux autres pièces, seront confiées à la garde du Conservateur des Archives nationales du Québec celles qu'il aura jugées d'intérêt historique, et ce, en vertu de la législation relative aux Archives nationales du Québec (1969, c. 26);

11. Tous les biens mobiliers et immobiliers appartenant à chacune des municipalités requérantes deviennent la propriété de la nouvelle municipalité;

12. Les surplus ou déficits accumulés des ex-municipalités, à la date de l'entrée en vigueur des lettres patentes, demeurent au bénéfice ou à la charge de la municipalité qui a accumulé les surplus ou déficits;

13. Toute dette qui pourrait survenir à la suite d'une poursuite judiciaire ou d'une transaction, pour un ou des actes posés par une des municipalités, est à la charge ou au bénéfice de cette ancienne municipalité;

14. La nouvelle municipalité devient effective conformément à la Loi.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos présentes lettres patentes et sur icelles apposer le grand sceau de Notre province de Québec;

TÉMOIN: Notre très fidèle et bien-aimé l'honorable JEAN-PIERRE CÔTÉ, C.P., lieutenant-gouverneur de Notre province de Québec.

Donné en Notre hôtel du gouvernement, en Notre ville de Québec, ce dix-septième jour de juin, en l'année mil neuf cent quatre-vingt-un de l'ère chrétienne et de Notre Règne la trentième année.

Par ordre,

Le sous-procureur général adjoint,
GERMAIN HALLEY.

Libro: 1542
Folio: 46

Avis de l'octroi des lettres patentes ci-dessus est donné conformément aux dispositions de l'article 14 de la Loi favorisant le regroupement des municipalités.

Le sous-ministre des Affaires municipales,
PATRICK KENNIFF.

13848-o

[L.S.]
Gouvernement du Québec

JEAN-PIERRE CÔTÉ

ÉLISABETH DEUX, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni, du Canada et de ses autres royaumes et territoires, Chef du Commonwealth, Défenseur de la Foi.

À tous ceux que les présentes lettres concerneront ou qui les verront,

SALUT.

Lettres patentes

ATTENDU QU'en vertu de l'article 15 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., c. C-19), le gouvernement peut, par lettres patentes, constituer en municipalité de ville toute municipalité du Québec régie par le Code municipal, si sa population est d'au moins deux mille habitants, après

l'accomplissement des formalités prescrites par cette loi;

ATTENDU QUE la population de la municipalité du village de Saint-Rédempteur est de 4 070 habitants;

ATTENDU QUE toutes les formalités prescrites par la loi ont été accomplies pour la constitution en ville de la municipalité du village de Saint-Rédempteur;

ATTENDU QUE la Commission de toponymie a émis un avis favorable;

À CES CAUSES, du consentement et de l'avis de Notre Conseil exécutif exprimés dans un Décret portant le numéro 1861-81 du 9 juillet 1981, et conformément aux dispositions du paragraphe 3 de l'article 18 de la Loi sur les cités et villes, Nous avons décrété et ordonné et, par les présentes, décrétons et ordonnons, sur la recommandation du ministre des Affaires municipales;

QUE soit constitué en municipalité de ville, sous le nom de « Ville de Saint-Rédempteur », le territoire décrit à la description officielle du ministère de l'Énergie et des Ressources, datée du 8 juillet 1981, apparaissant comme annexe A du susdit Décret portant le numéro 1861-81 du 9 juillet 1981, le tout conformément à la demande contenue dans une requête du Conseil municipal du village de Saint-Rédempteur, comté de Lévis, en date du 13 mai 1981.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos présentes lettres patentes et sur icelles apposer le grand sceau de Notre province de Québec;

TÉMOIN: Notre très fidèle et bien-aimé l'honorable JEAN-PIERRE CÔTÉ, C.P., lieutenant-gouverneur de Notre province de Québec.

Donné en Notre hôtel du gouvernement, en Notre ville de Québec, ce neuvième jour de juillet en l'année mil neuf cent quatre-vingt-un de l'ère chrétienne et de Notre Règne la trentième.

Par ordre,

Le sous-procureur général adjoint,
GERMAIN HALLEY.

Libro: 1542
Folio: 49

Avis de l'octroi de lettres patentes ci-dessus est donné conformément au paragraphe 5 de l'article 18 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., c. C-19).

Le sous-ministre des Affaires municipales,
PATRICK KENNIFF.

13848-o

Énergie et Ressources

Cadastres

Canton d'Ascot

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 16C-306 et 16C-307, rang X en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 17 juin 1981.

Remplacer: les lots 16C-47-1, 16C-47-2, 16C-48-1, 16C-48-2 et 16C-31-2-1, 16C-47, 16C-48 et une partie des lots 16C-31-2 et 16C-31, rang X en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 17 juin 1981.

Cadastre: Ascot, canton d'
Division d'enregistrement: Sherbrooke
Municipalité: la ville de Sherbrooke
Québec, le 30 juin 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

13859-o 237847

Paroisse de Beauport

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 1588 en vertu des dispositions de l'article 2174, 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 17 juin 1981.

Remplacer: une partie des lots 622-2, 639-72, 622 et 639 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 17 juin 1981.

Cadastre: Beauport, paroisse de
Division d'enregistrement: Québec
Municipalité: la ville de Beauport
Québec, le 22 juin 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

13859-o 238509

Canton de Gagnon

Avis est, par la présente, donné que le 19 juin 1981 ont été déposés au bureau d'enregistrement les lots 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58 rang C et que les lots 40-1 à 40-4, rang VII, 1-1 à 1-4, 49-1 à 49-5, rang C ainsi qu'une partie des lots 1, 48, 49 rang C et 40 rang VII ont été remplacés en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil; une partie du lot 1 ainsi que la partie restante des lots 48, 49 rang C ont été annulées et intégrées aux lots 40, 41 et 42b, rang VII qui ont été corrigés en vertu des dispositions des articles 2174 et 2174*a* du Code civil.

Cadastre: Gagnon, canton de
Division d'enregistrement: Labelle
Municipalité: territoire non organisé (municipalité du comté de Labelle)
Québec, le 26 juin 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

13859-o 237709

Canton de Grantham

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 150-223 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 juin 1981.

Remplacer: le lot 150-27 et une partie du lot 150-26 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 juin 1981.

Cadastre: Grantham, canton de
Division d'enregistrement: Drummond
Municipalité: la cité de Drummondville
Québec, le 30 juin 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

13859-o 239086

Paroisse de Longue-Pointe

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 435-260 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 11 juin 1981.

Remplacer: une partie du lot 435-174 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 11 juin 1981.

Cadastre: Longue-Pointe, paroisse de
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville d'Anjou
Québec, le 25 juin 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

13859-o 089932

Canton de Magog

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 18, (rang XII Hatley) en vertu des dispositions des articles 2174*b* du Code civil et 7 de la Loi sur le cadastre (L.R.Q., c. C-1) dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 17 juin 1981.

Remplacer: une partie du lot 9E (rang XII Hatley) en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 17 juin 1981.

Cadastre: Magog, canton de
Division d'enregistrement: Stanstead
Municipalité: canton de Magog
Québec, le 26 juin 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

13859-o 238608

Municipalité de la paroisse de Montréal

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 131-344 et 131A-10 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 17 juin 1981.

Remplacer: une partie des lots 131-146, 131-147, 131A-5 à 131A-8 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 17 juin 1981.

Cadastre: Montréal, municipalité de la paroisse de
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville de Saint-Pierre
Québec, le 25 juin 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

13859-o 089177

Canton de Nelson

Avis est, par la présente, donné que l'opération cadastrale suivante a été effectuée:

Annuler: les lots 14-14, 14-15, rang VI, en vertu des dispositions de l'article 2174*a* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 18 juin 1981.

Cadastre: Nelson, canton de
Division d'enregistrement: Mégantic
Municipalité: Lyster
Québec, le 22 juin 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

13859-o 239349

Paroisse de Notre-Dame-de-L'Assomption-de-Repentigny

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 36-260, 36-261, 36-262, 36-263 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 15 juin 1981.

Remplacer: les lots 36-157 et 36-255 à 36-258 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 15 juin 1981.

Cadastre: Notre-Dame-de-L'Assomption-de-Repentigny, paroisse de
Division d'enregistrement: L'Assomption
Municipalité: la ville de Repentigny
Québec, le 22 juin 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

13859-o 088938

Paroisse de Notre-Dame-de-L'Assomption-de-Repentigny

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 33-115 et 33-116 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 15 juin 1981.

Remplacer: les lots 33-40 et 33-41 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 15 juin 1981.

Cadastre: Notre-Dame-de-L'Assomption-de-Repentigny, paroisse de
Division d'enregistrement: L'Assomption
Municipalité: la ville de Repentigny
Québec, le 22 juin 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

13859-o 089287

Paroisse de Notre-Dame-de-L'Assomption-de-Repentigny

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 33-112, 33-113 et 33-114 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 15 juin 1981.

Remplacer: les lots 33-60 à 33-63 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 15 juin 1981.

Cadastre: Notre-Dame-de-L'Assomption-de-Repentigny, paroisse de
Division d'enregistrement: L'Assomption
Municipalité: la ville de Repentigny
Québec, le 22 juin 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

13859-o 089029

Canton d'Orford

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 244-164, en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 9 juin 1981.

Remplacer: les lots 244-114, 244-115, en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 9 juin 1981.

Cadastre: Orford, canton d'
Division d'enregistrement: Sherbrooke
Municipalité: Rock-Forest
Québec, le 30 juin 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

13859-o 238198

Paroisse de Pointe-Claire

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 13-332 à 13-335 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 11 juin 1981.

Remplacer: les lots 13-320 à 13-324 et une partie du lot 13-319 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 11 juin 1981.

Cadastre: Pointe-Claire, paroisse de
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la cité de Beaconsfield
Québec, le 25 juin 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

13859-o 089676

Cité de Québec (quartier Saint-Roch)

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 4567, en vertu des dispositions des articles 2174, 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 18 juin 1981.

Remplacer: une partie des lots 576A, 577, en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 18 juin 1981.

Cadastre: Québec, cité de (quartier Saint-Roch)
Division d'enregistrement: Québec
Municipalité: la ville de Québec
Québec, le 22 juin 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

13859-o 238907

Cité de Québec (quartier Saint-Roch)

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 4567, en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 18 juin 1981.

Remplacer: une partie des lots 618, 619, 620, 621, 622, 623 et 623A en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 18 juin 1981.

Cadastre: Québec, cité de (quartier Saint-Roch)
Division d'enregistrement: Québec
Municipalité: la ville de Québec
Québec, le 22 juin 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

13859-o 238908

Paroisse de Rivière-des-Prairies

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 133-1471, 133-1472 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 11 juin 1981.

Remplacer: les lots 133-1454, 133-1455 et une partie du lot 133-22 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 11 juin 1981.

Cadastre: Rivière-des-Prairies, paroisse de
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville de Montréal
Québec, le 26 juin 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

13859-o 089169

Paroisse de Rivière-des-Prairies

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 121-1968 et 121-1969 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 11 juin 1981.

Remplacer: les lots 121-285, 121-286 et 121-287 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 11 juin 1981.

Cadastre: Rivière-des-Prairies, paroisse de
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville de Montréal
Québec, le 25 juin 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

13859-o 088907

Paroisse de Saint-Antoine-de-Longueuil

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 33-124 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 11 juin 1981.

Remplacer: le lot 33-77 et une partie des lots 33-78-1 et 33-78 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 11 juin 1981.

Cadastre: Saint-Antoine-de-Longueuil, paroisse de
Division d'enregistrement: Chambly
Municipalité: la ville de Longueuil
Québec, le 22 juin 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

13859-o 088910

Paroisse de Saint-Canut

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 91-213-1, 91-213-2 et 91-221 à 91-228 en vertu des dispositions des articles 2175, 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 16 juin 1981.

Remplacer: les lots 91-218, 91-219 et 91-220 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 16 juin 1981.

Cadastre: Saint-Canut, paroisse de
Division d'enregistrement: Deux-Montagnes
Municipalité: la ville de Mirabel
Québec, le 23 juin 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

13859-o 088479

Paroisse de Sainte-Catherine

Avis est, par la présente, donné que l'opération cadastrale suivante a été effectuée:

Annuler: le lot 464-62, en vertu des dispositions de l'article 2174*a* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 18 juin 1981.

Cadastre: Sainte-Catherine, paroisse de
Division d'enregistrement: Portneuf
Municipalité: la ville de Fossambault-sur-le-Lac
Québec, le 23 juin 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

13859-o 239384

Paroisse de Saint-Flavien

Avis est, par la présente, donné que l'opération cadastrale suivante a été effectuée:

Annuler: les lots 381-50, 382-35 et une partie du lot 382-36 en vertu des dispositions de l'article 2174*a* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 15 juin 1981.

Cadastre: Saint-Flavien, paroisse de
Division d'enregistrement: Lotbinière
Municipalité: village de Laurier-Station
Québec, le 25 juin 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

13859-o 239315

Paroisse de Sainte-Geneviève

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 167-2 et 167-3 en vertu des dispositions des articles 2175, 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 17 juin 1981.

Remplacer: une partie du lot 167-1 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 17 juin 1981.

Cadastre: Sainte-Geneviève, paroisse de
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville de Pierrefonds
Québec, le 25 juin 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

13859-o 089095

Paroisse de Saint-Joseph-du-Lac

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 107-500 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 15 juin 1981.

Remplacer: les lots 107-50 et 107-51 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 15 juin 1981.

Cadastre: Saint-Joseph-du-Lac, paroisse de
Division d'enregistrement: Deux-Montagnes
Municipalité: village de Pointe-Calumet
Québec, le 23 juin 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

13859-o 088843

Paroisse de Saint-Laurent

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 582-82 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 11 juin 1981.

Remplacer: une partie des lots 582-12 et 582-13 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 11 juin 1981.

Cadastre: Saint-Laurent, paroisse de
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville de Mont-Royal

Québec, le 25 juin 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

13859-o 089002

Paroisse de Saint-Laurent

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 2671 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 18 juin 1981.

Remplacer: le lot 217-156 et une partie du lot 217 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 18 juin 1981.

Cadastre: Saint-Laurent, paroisse de
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville de Saint-Laurent

Québec, le 25 juin 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

13859-o 088897

Institutions financières et Coopératives

Assurances — Loi sur les

La Compagnie d'assurance mutuelle contre le feu de la municipalité de Saint-Valérien-de-Milton

Liquidation

Avis est donné que les membres de la Compagnie d'assurance mutuelle contre le feu de la municipalité de Saint-Valérien-de-Milton, dûment convoqués en assemblée générale spéciale le 22 avril 1981, ont résolu de cesser de pratiquer les assurances de dommages à compter du 1er juin 1981.

Le liquidateur, qui effectuera l'ensemble des opérations nécessaires pour terminer les affaires dans lesquelles la mutuelle se trouve engagée, pour réaliser les éléments de son actif, éteindre son passif et dégager ce qui pourra être réparti entre divers assurés, sera monsieur Raymond Isabelle, c.a.

Les intéressés peuvent lui transmettre leurs réclamations au siège social de sa compagnie, situé au 1015, Beaugrand, Acton-Vale, J0H 1A0.

Il est de plus à noter que la Compagnie d'assurance mutuelle contre le feu de la municipalité de Saint-Valérien-de-Milton a demandé au surintendant des assurances, le remboursement de cautionnement en garde auprès du ministre des Finances du Québec.

Québec, le 7 juillet 1981.

Le secrétaire,
LUCIE PAQUETTE.

13896-o

La Société mutuelle d'assurance contre l'incendie des comtés de Bonaventure et de Matapédia

Délivrance de permis

Avis est, par les présentes, donné que La Société mutuelle d'assurance contre l'incendie des comtés de Bonaventure et de Matapédia a obtenu un permis d'assureur l'autorisant à pratiquer les catégories d'assurance suivantes:

Biens
Garantie
Contre la grêle
Responsabilité

La société a déposé auprès du ministre des Finances, un cautionnement en garantie d'exécution de ses obligations pour un montant de 10 000,00 $.

Le siège social de la compagnie est situé à Causapscal dans le comté municipal de Matapédia.

Donné à Québec, le 13 juillet 1981, Ministère des Institutions financières et Coopératives.

Le surintendant des assurances,
13819-o JACQUES M. ROY..

Office de la langue française

Avis de normalisation

Conformément à l'article 118 de la Charte de la langue française, l'emploi des termes et expressions normalisés par l'Office de la langue française devient obligatoire dans les textes et documents émanant de l'Administration, dans les contrats auxquels elle est partie, dans les ouvrages d'enseignement, de formation ou de recherches publiés en français au Québec et approuvés par le ministère de l'Éducation ainsi que dans l'affichage public.

Avis public est donné que l'Office de la langue française, à sa séance du 3 juillet 1981, a normalisé les termes français et les définitions qui suivent:

Commission de terminologie des affaires sociales

date normale de retraite, n.f. Date prévue par le régime pour le départ en retraite normale. Anglais: **normal retirement date**. Domaine: rentes.

formation médicale continue, n.f. Formation théorique et pratique dispensée aux médecins pendant leurs années d'exercice, à titre de perfectionnement. Domaines: éducation, médecine.

prestation en espèces, n.f. Prestation constituée d'une somme d'argent destinée à fournir un revenu de substitution à un assuré qui se trouve privé de son salaire du fait de maladie, maternité, invalidité, vieillesse. Anglais: **cash benefit**. Domaine: affaires sociales.

prestation en nature, n.f. Prestation qui consiste dans la fourniture de biens ou de services: vivres, vêtements, soins médicaux, fournitures pharmaceutiques, appareillage, traitements, séjours hospitaliers. Anglais: **benefit in kind**. Domaine: affaires sociales.

Commission de terminologie des transports

bouteur, n.m. Engin de terrassement constitué par un tracteur à chenilles équipé à l'avant d'une lame, servant à pousser des terres ou d'autres matériaux. Anglais: **bulldozer**. Domaine: engins de chantier.

bouteur à pneus, n.m. Variante du bouteur, monté sur des roues munies de pneumatiques. Anglais: **wheel-mounted bulldozer**. Domaine: engins de chantier.

bouteur inclinable, n.m. Bouteur dont la lame peut être inclinée par rapport à l'horizontale et à la verticale. Domaine: engins de chantier.

bouteur léger, n.m. Bouteur de petite taille utilisé surtout pour le régalage. Anglais: **calfdozer**. Domaine: engins de chantier.

bouteur biais, n.m. Bouteur dont la lame peut être orientée obliquement par rapport au sens de la marche. Anglais: **angledozer**. Domaine: engins de chantier.

décapeuse, n.f. Engin de terrassement monté sur roues munies de pneumatiques, constitué par une benne surbaissée permettant d'araser le sol par raclage, d'emmagasiner et de transporter les matériaux ainsi enlevés, et de les répandre au point de déchargement. Anglais: **scraper**. Domaine: engins de chantier.

décapeuse automotrice, n.f. Décapeuse comportant un ensemble automoteur destiné à assurer la propulsion et les déplacements des équipements. Anglais: **motorscraper**. Domaine: engins de chantier.

décapeuse tractée, n.f. Décapeuse non automotrice devant être tirée par un tracteur à chenilles. Anglais: **towed scraper**. Domaine: engins de chantier.

décapeuse autochargeuse, n.f. Décapeuse dont la benne porte sur son avant un élévateur à palettes incliné. Anglais: **elevating scraper**. Domaine: engins de chantier.

chargeuse, n.f. Engin automoteur constitué d'un tracteur équipé à l'avant de deux bras articulés portant un godet relevable, et servant à la reprise, au transport et au déchargement des matériaux. Anglais: **loader**. Domaine: engins de chantier.

chargeuse à pneus, n.f. Chargeuse dont le cadre est monté sur des roues munies de pneumatiques. Anglais: **wheel-type loader**. Domaine: engins de chantier.

chargeuse à chenilles, n.f. Chargeuse dont le cadre est monté sur des chenilles. Anglais: **crawler-type loader**. Domaine: engins de chantier.

chargeuse-pelleteuse, n.f. Engin automoteur comprenant un châssis porteur à pneus, et comportant à l'avant un équipement de chargeuse et à l'arrière un équipement de pelle rétrocaveuse. Anglais: **backhoe loader**. Domaine: engins de chantier.

rétrochargeuse, n.f. Chargeuse dont le godet peut être rempli à l'avant et déchargé à l'arrière, en passant pardessus l'engin. Anglais: **back loader, backloader**. Domaine: engins de chantier.

niveleuse, n.f. Engin de terrassement automoteur, muni d'une lame orientable placée entre ses deux essieux, et servant à profiler la surface du sol au niveau désiré. Anglais: **grader, motorgrader**. Domaine: engins de chantier.

défonceuse, n.f. Équipement monté à l'arrière d'un bouteur, constitué par un cadre lourd, muni d'une à trois dents massives et servant à défoncer et à fracturer en profondeur les sols compacts et les roches semi-dures. Anglais: **ripper**. Domaine: engins de chantier.

scarificateur, n.m. Équipement constitué d'une série de cinq à onze dents, le plus souvent monté devant la lame d'une niveleuse et destiné à ameublir superficiellement les

sols durcis. Anglais: **scarifier**. Domaine: engins de chantier.

tracteur, n.m. Engin de traction à chenilles ou à pneus servant à remorquer, pousser, actionner d'autres matériels ou équipements. Anglais: **tractor, prime mover**. Domaine: engins de chantier.

tracteur à chenilles, n.m. Tracteur se déplaçant sur des chaînes cinématiques munies de patins. Anglais: **crawler tractor**. Domaine: engins de chantier.

tracteur à pneus, n.m. Tracteur à essieu simple ou double monté sur roues munies de pneumatiques. Anglais: **wheel tractor**. Domaine: engins de chantier.

tracteur à selle, n.m. Tracteur à pneus conçu pour recevoir la charge de l'engin tracté sur l'essieu-moteur. Domaine: engins de chantier.

pousseur, n.m. Tracteur équipé pour exercer une poussée de renfort sur l'arrière d'une décapeuse lors du chargement. Anglais: **pusher tractor, pusher**. Domaine: engins de chantier.

rouleau compresseur, n.m. Engin automoteur, conçu pour le compactage des sols et des enrobés bitumineux, et composé de plusieurs cylindres métalliques lisses formant roues, montés sur un châssis. Anglais: **roller**. Domaine: engins de chantier.

rouleau tandem, n.m. Rouleau compresseur possédant deux cylindres métalliques lisses, roulant l'un derrière l'autre sur le matériau à compacter. Anglais: **tandem roller**. Domaine: engins de chantier.

rouleau tricycle, n.m. Rouleau compresseur possédant trois cylindres métalliques lisses, l'un à l'avant, deux à l'arrière de plus grand diamètre et de moindre largeur. Anglais: **three-wheel roller**. Domaine: engins de chantier.

rouleau à pneus, n.m. Engin de compactage tracté ou automoteur, dont les essieux comportent plusieurs roues munies de pneumatiques. Anglais: **rubber-tired roller**. Domaine: engins de chantier.

rouleau à pieds de mouton, n.m. Engin de compactage tracté ou automoteur constitué d'un ou de plusieurs cylindres métalliques hérissés de pièces rapportées en forme de pilon, destinées à pénétrer dans le sol en cours de travail. Anglais: **sheepsfoot roller**. Domaine: engins de chantier.

rouleau à grille, n.m. Équipement de compactage tracté dont le cylindre est constitué par une grille à mailles carrées en acier. Anglais: **grid roller**. Domaine: engins de chantier.

rouleau vibrant, n.m. Engin de compactage tracté ou automoteur doté d'un dispositif de vibration. Anglais: **vibratory roller**. Domaine: engins de chantier.

rouleau mixte, n.m. Engin de compactage automoteur constitué d'un cylindre métallique lisse vibrant et d'un train arrière compacteur et moteur sur pneumatiques. Domaine: engins de chantier.

Commerce

mercerie, n.f. Ensemble des menus articles servant à la couture, aux loisirs textiles et à la parure, comme les aiguilles, fils, ciseaux, boutons, glissières, coupons, rubans, dentelles, broderies, etc. Anglais: **notions**.

mercerie, n.f. Commerce de la mercerie.

mercerie, n.f. Établissement où s'effectue le commerce de la mercerie. Anglais: **haberdashery**.

Note. — **mercerie** ne peut en aucun cas s'employer pour désigner les vêtements masculins, le commerce de la confection masculine, une chemiserie ou encore un magasin de prêt-à-porter pour hommes.

Loisirs

véhicule de plaisance, n.m. Véhicule, automobile ou tracté, pouvant servir de logement et généralement utilisé à des fins de loisirs. Anglais: **recreational vehicle**.

Le secrétaire,
13821-o PAUL-ANDRÉ CHOUINARD.

Avis de recommandation

Conformément à l'article 116 de la Charte de la langue française, avis public est donné que l'Office de la langue française, à sa séance du 3 juillet 1981, a recommandé les termes français, les définitions et l'usage qui suivent:

Commission de terminologie des transports

berme, n.f. Espace intermédiaire entre l'accotement et le talus, pouvant servir à l'implantation d'éléments de signalisation et de sécurité. Anglais: **berm**. Domaine: route.

passage pour piétons, n.m. Voie de passage au même niveau que les autres voies ou à un niveau différent, réservée à la circulation des piétons. Anglais: **crosswalk**. Domaine: route.

circulation des piétons. Anglais. **crosswalk**. Domaine: route.

Commission de terminologie des affaires sociales

bureau d'aide sociale, n.m. Organisme administratif dont la tâche consiste à évaluer les besoins, à établir les

dossiers de demande d'aide, à tenir un fichier des personnes secourues, à promouvoir l'autonomie des bénéficiaires en collaboration avec les services de main-d'oeuvre, à distribuer l'aide recommandée sous forme de prestations. Domaine: aide sociale.

droits dérivés, n.m.pl. Droits dont vont bénéficier les ayants droit du retraité si celui-ci vient à décéder. Domaine: rentes.

droits directs, n.m.pl. (syn.: **droits propres**, n.m.pl.). Droits acquis par le salarié ou l'ancien salarié au titre de ses périodes d'activité. Domaine: rentes.

soins (de santé) primaires, n.m.pl. Soins généraux offerts à la population au point d'entrée du réseau des services sanitaires, et comprenant des soins curatifs de base, des soins préventifs et des mesures éducatives essentielles. Anglais: **primary (health) care**. Domaine: affaires sociales.

Transport

parc, n.m. Ensemble ou nombre de véhicules de même catégorie dont dispose une entreprise, un organisme, une collectivité, un pays ou une nation. Anglais: **fleet**.

Exemples: Le parc des camions d'une compagnie
Le parc automobile canadien

flotte, n.f. Ensemble ou nombre de navires ou d'aéronefs dont dispose une entreprise, un organisme, une collectivité, un pays ou une nation. Anglais: **fleet**.

Équipement

parc, n.m. Ensemble ou nombre d'appareils de même nature dont dispose une entreprise, un organisme, une collectivité, un pays ou une nation.

Exemple: Le parc des ordinateurs d'une compagnie ou d'un pays.

Politique

plate-forme, n.f. Ensemble schématisé de principes et de propositions exposés par un parti politique, un syndicat, etc., habituellement dans le cadre d'une action limitée dans le temps. Anglais: **platform**.

Note. — Ces principes et propositions proviennent généralement d'articles du programme détaillé et permanent de ces organisations. On rencontre également la graphie **plateforme**.

programme politique, n.m. Exposé détaillé et complet des principes et des objectifs d'un parti politique, d'un candidat ou d'une candidate.

Rédaction administrative

politique, n.f. Énoncé général ou énoncé de principes indiquant la ligne de conduite adoptée par un organisme privé ou public, dans un secteur donné, pour la gestion de ses affaires.

Note. — On emploie abusivement le terme **politique** pour désigner des avis, des programmes, des instructions, des mesures, des décisions, des règles, des propositions, etc.

Comptabilité

exercice (financier), n.m. (syn.: **année financière**, n.f. **année budgétaire**, n.f.). Période de temps pour laquelle sont établies des prévisions financières ou dégagés des résultats financiers, dans une unité de gestion, une entreprise ou un organisme public. Anglais: **fiscal year**.

Note. — Les synonymes **année financière** et **année budgétaire** ne sont utilisés que dans le domaine de la comptabilité du secteur public.

Électricité

Dans le domaine de l'électricité, lorsqu'une indication est nécessaire, on utilisera les termes **marche** et **arrêt** comme équivalents de **on** et **off**, les abréviations M et A lorsque l'espace est restreint, ou encore les symboles internationaux / (*marche*) et 0 (*arrêt*).

Féminin des titres
Affichage des postes

Afin de préciser le texte du premier paragraphe de l'avis paru le 28 mars 1981, l'Office de la langue française recommande le recours aux termes génériques englobant hommes et femmes (personne, gens, personnel, fonctionnaire, stagiaire, etc.), précédés de l'article approprié, dans les textes suivis de toute nature.

Le secrétaire,
13821-o PAUL-ANDRÉ CHOUINARD.

Régie de l'électricité et du gaz — Loi sur la

LE GAZ PROVINCIAL DU NORD DE QUÉBEC LTÉE

Requête en augmentation de taux

Avis est, par la présente, donné que LE GAZ PROVINCIAL DU NORD DE QUÉBEC LTÉE distributeur de gaz aux termes de la Loi sur la Régie de l'électricité et du gaz (L.R.Q, R-6) a, par sa requête 2847-81 en date du 19 juin 1981, demandé à la Régie de l'électricité et du gaz;

D'approuver l'augmentation totale de 599 877,00 $, soit un montant de 596 128,00 $ pour la taxe supplémentaire et de 3 749,00 $ pour les redevances;

D'approuver les nouveaux taux résultant de cette augmentation pour chacune des échelles de tarifs 501, 502, 508, 515, 520, 901, 902, 908, 915 et 920, selon le mode de répartition proposé par la requérante;

D'ordonner l'entrée en vigueur des nouveaux taux à compter du 1er mai 1981 tel que proposé par la requérante, le tout conformément aux principes de l'Ordonnance G-190.

Avis est de plus donné qu'une Ordonnance provisoire portant le numéro G-263 a été émise par la Régie, le 10 juillet 1981, autorisant la majoration telle que demandée par la requérante et que la Régie statuera de façon finale sur ladite requête après expiration du délai ci-dessous mentionné s'il n'y a aucune représentation, ni intervention ou après audition, si nécessaire.

Toute personne désirant faire des représentations au sujet de la présente requête peut les faire parvenir par écrit au soussigné dans un délai de dix (10) jours de la publication du présent avis.

Toute personne désirant intervenir dans la présente requête doit le faire par écrit en déclarant son intérêt et en exposant sommairement les motifs de son intervention qui doit être signifiée à la requérante dans le même délai de dix (10) jours de la publication du présent avis, et déposée à la Régie avec preuve de signification.

Copie de la présente requête peut être obtenue en s'adressant au soussigné.

Le 13 juillet 1981.

Régie de l'électricité et du gaz,
Le secrétaire,
MARC B. BOISSONNAULT, C. A. ADM., A.
2100, rue Drummond, 3e étage
Montréal, QC
H3G 1X1

13890-o

GAZIFÈRE INC.

Requête pour fixation d'un ajustement des taux et prix suite à une majoration dans le coût du gaz

Avis est, par la présente, donné que GAZIFÈRE INC., distributeur de gaz aux termes de la Loi sur la Régie de l'électricité et du gaz (L.R.Q., c. R-6) a, par sa requête 2848-81 en date du 26 juin 1981 demandé à la Régie de l'électricité et du gaz l'autorisation d'augmenter ses taux de 0,0054 $ par m^3 pour les consommateurs assujettis aux tarifs 1, 2, 3 et 4.

Avis est de plus donné qu'une Ordonnance provisoire portant le numéro G-262 a été émise par la Régie, le 8 juillet 1981, autorisant la majoration telle que demandée par la requérante et la Régie statuera de façon finale sur ladite requête après expiration du délai ci-dessous mentionné s'il n'y a aucune représentation, ni intervention ou après audition, si nécessaire.

Toute personne désirant faire des représentations au sujet de la présente requête peut les faire parvenir par écrit au soussigné dans un délai de dix (10) jours de la publication du présent avis.

Toute personne désirant intervenir dans la présente requête doit le faire par écrit en déclarant son intérêt et en exposant sommairement les motifs de son intervention qui doit être signifiée à la requérante dans le même délai de dix (10) jours de la publication du présent avis, et déposée à la Régie avec preuve de signification.

Copie de la présente requête peut être obtenue en s'adressant au soussigné.

Le 9 juillet 1981.

Régie de l'électricité et du gaz,
Le secrétaire,
MARC B. BOISSONNAULT, C.A. ADM., A.
2100, rue Drummond, 3e étage
Montréal, QC
H3G 1X1

13851-o

Sociétés coopératives agricoles — Loi sur les

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE D'AMÉLIORATION DES TERRES DE ST-SÉBASTIEN

Avis est donné que la société coopérative agricole « SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE D'AMÉLIORATION DES TERRES DE ST-SÉBASTIEN », dont le siège social était situé à Saint-Sébastien, QC, dans la circonscription électorale de Mégantic-Compton, a été dissoute le 2 juillet 1981, ce conformément aux dispositions de la Loi sur les sociétés coopératives agricoles et de la Loi sur la liquidation des compagnies.

Le sous-ministre adjoint des Institutions financières et Coopératives,
13844-o VICTOR P. GUERCI.

Soumissions — Demandes de

Ville de Beauport

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations de la ville de Beauport » seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 2 274 000 $ d'obligations de la ville de Beauport datées du 8 septembre 1981 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 14% ni supérieur à 16½% payable semi-annuellement les 8 mars et 8 septembre de chaque année. Les soumissions devront être envoyées ou déposées jusqu'à 15 h, le lundi 10 août 1981.

Bureau d'ouverture des soumissions
a/s Division des obligations
Case postale 10, salle du courrier
Édifice « G », Québec (télex: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 8 septembre 1981.

Tableau d'amortissement — 2 274 000 $

Année	Capital
8 septembre 1982	86 000 $
8 septembre 1983	95 000
8 septembre 1984	106 000
8 septembre 1985	118 000
8 septembre 1986	110 000
8 septembre 1986	1 759 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La ville de Beauport s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 8 septembre 1981, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu de différents règlements de renouvellements d'emprunt pour un montant de 348 000 $; 77-111 — 68 800 $; 78-139(79-192) — 170 000 $; 78-158 — 147 000 $; 79-217 — 130 000 $; 79-224 — 100 000 $ aqueduc, égouts, voirie; 80-277 — 192 000 $ aqueduc, éclairage, borne-fortaine; 80-283 — 120 900 $ aqueduc, égouts, voirie; 80-287 — 195 000 $ aqueduc, égouts; 80-298 — 3 000 $ tr. de réaménagement de l'édifice du centre Montmorency; 80-299 — 137 300 $ aqueduc, égouts, voirie; 81-325 — 200 000 $ honoraires professionnels; 81-338 — 462 000 $ tr. de voirie.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, édifice « G », 29e étage, salle numéro 29.109, au 680, rue Saint-Amable, Québec, à 15 h, le lundi 10 août 1981.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le lundi 10 août 1981 à 19 h, à l'hôtel de ville, 577, avenue Royale, ville de Beauport, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Ville de Beauport, le 13 juillet 1981.

Le greffier,
JACQUES SIMONEAU.

Hôtel de ville
577, avenue Royale
ville de Beauport
QC, G1E 6P4
téléphone: 667-8554, code 418 13852-o

Ville de Clermont
(Charlevoix)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations de la ville de Clermont » seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 331 000 $ d'obligations de la ville de Clermont datées du 15 septembre 1981 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 14% ni supérieur à 16½% payable semi-annuellement les 15 mars et 15 septembre de chaque année. Les soumissions devront être envoyées ou déposées jusqu'à 15 h, le mardi 11 août 1981.

Bureau d'ouverture des soumissions
a/s Division des obligations
Case postale 10, salle du courrier
Édifice « G », Québec (télex: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 15 septembre 1981.

Tableau d'amortissement — 331 000 $

Année	Capital
15 septembre 1982	8 000 $
15 septembre 1983	10 000
15 septembre 1984	12 000
15 septembre 1985	14 000
15 septembre 1986	16 000
15 septembre 1986	271 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La ville de Clermont s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 15 septembre 1981, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 142 — 95 000 $; 142 — 236 000 $ renouvellements d'emprunt.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, édifice « G », 29e étage, salle numéro 29.109, au 680, rue Saint-Amable, Québec, à 15 h, le mardi 11 août 1981.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le mardi 11 août 1981 à 20 h, à l'hôtel de ville, 2, rue Maisonneuve, ville de Clermont, comté de Charlevoix, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Ville de Clermont, comté de Charlevoix, le 14 juillet 1981.

Le secrétaire-trésorier,
GUY RAYMOND SAVARD.

Hôtel de ville
case postale 760
2, rue Maisonneuve
ville de Clermont
comté de Charlevoix, QC, G0T 1C0
téléphone: 439-3931 ou
439-2350, code 418 13873-o

Municipalité de Fleurimont
(Sherbrooke)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations de la municipalité de Fleurimont » seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 1 245 000 $ d'obligations de la municipalité de Fleurimont datées du 8 septembre 1981 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 14% ni supérieur à 16½% payable semi-annuellement les 8 mars et 8 septembre de chaque année. Les soumissions devront être envoyées ou déposées jusqu'à 15 h, le mardi 11 août 1981.

Bureau d'ouverture des soumissions
a/s Division des obligations
Case postale 10, salle du courrier
Édifice « G », Québec (télex: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 8 septembre 1981.

Tableau d'amortissement — 1 245 000 $

Année	Capital
8 septembre 1982	23 000 $
8 septembre 1983	25 000
8 septembre 1984	29 000
8 septembre 1985	30 000
8 septembre 1986	35 000
8 septembre 1986	1 103 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La municipalité de Fleurimont s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 8 septembre 1981, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 83 — 159 500 $; 193 — 333 000 $; 203 — 332 000 $; 204 — 332 000 $ renouvellements d'emprunt; 288 — 35 000 $ achat de terrains, const. d'un réservoir; 310 — 53 500 $ const. centre communautaire — aréna.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, édifice « G », 29e étage, salle numéro 29.109, au 680, rue Saint-Amable, Québec, à 15 h, le mardi 11 août 1981.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le mardi 11 août 1981 à 16 h 30, à l'hôtel de ville, 1735, chemin Galvin, municipalité de Fleurimont, comté de Sherbrooke, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Municipalité de Fleurimont, comté de Sherbrooke, le 13 juillet 1981.

Le secrétaire-trésorier,
ROGER CARON.

Hôtel de ville
1735, chemin Galvin
municipalité de Fleurimont
comté de Sherbrooke, QC, J1G 3E7
téléphone: 565-9954, code 819 13853-o

Municipalité de Havre-Saint-Pierre
(Saguenay)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations de la municipalié de Havre-Saint-Pierre » seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 360 000 $ d'obligations de la municipalité de Havre-Saint-Pierre datées du 8 septembre 1981 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 14% ni supérieur à 16½% payable semi-annuellement les 8 mars et 8 septembre de chaque année. Les soumissions devront être envoyées ou déposées jusqu'à 15 h, le mercredi 12 août 1976.

Bureau d'ouverture des soumissions
a/s Division des obligations
Case postale 10, salle du courrier
Édifice « G », Québec (télex: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 8 septembre 1981.

Tableau d'amortissement — 360 000 $

Année	Capital
8 septembre 1982	7 000 $
8 septembre 1983	8 000
8 septembre 1984	10 000
8 septembre 1985	11 000
8 septembre 1986	12 000
8 septembre 1986	312 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La municipalité de Havre-Saint-Pierre s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 8 septembre 1981, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 101 – 60 000 $ – révision cadastrale; 102 – 91 000 $ – const. d'un mur de soutènement; 112 – 209 000 $ consolidation de déficit.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, édifice « G », 29e étage, salle numéro 29.109, au 680, rue Saint-Amable, Québec, à 15 h, le mercredi 12 août 1981.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le mercredi 12 août 1981 à 19 h 30, à l'hôtel de ville, 1081, de la Digue, municipalité de Havre-Saint-Pierre, comté de Saguenay, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Municipalité de Havre-Pierre, comté de Saguenay, le 13 juillet 1981.

Le secrétaire-trésorier,
ROLAND JOMPHE.

Hôtel de ville
1081, de la Digue
municipalité de Havre-Saint-Pierre
comté de Saguenay, QC, G0G 1P0
téléphone: 538-2717, code 418 13854-o

Ville d'Iberville
(Iberville)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations de la ville d'Iberville » seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 1 181 000 $ d'obligations de la ville d'Iberville datées du 8 septembre 1981 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 14% ni supérieur à 16½% payable semi-annuellement les 8 mars et 8 septembre de chaque année. Les soumissions devront être envoyées ou déposées jusqu'à 15 h, le lundi 10 août 1981.

Bureau d'ouverture des soumissions
a/s Division des obligations
Case postale 10, salle du courrier
Édifice « G », Québec (télex: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 8 septembre 1981.

Tableau d'amortissement — 1 181 000 $

Année	Capital
8 septembre 1982	80 000 $
8 septembre 1983	86 000
8 septembre 1984	91 000
8 septembre 1985	99 000
8 septembre 1986	107 000
8 septembre 1986	718 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La ville d'Iberville s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 8 septembre 1981, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 312 — 800 $; 318 — 5 400 $; 328 — 8 300 $; 432 — 239 500 $; 433 — 14 500 $; 443 — 188 650 $; 463 — 5 350 $ renouvellements d'emprunt; 655 — 8 000 $ prog. de restauration; 663-001 — 104 000 $ achat de machinerie; 706 — 55 000 $ aqueduc, égouts; 707 — 15 500 $ tr. au sous-sol du bureau de poste; 709 — 41 000 $ étude et préparation de plans et devis pour la const. d'un collecteur d'égout; 714 — 130 000 $ consolidation de dette; 716 — 290 000 $ acq. de terrain pour fins ind.; 719 — 35 000 $ frais de refinancement.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, édifice « G », 29e étage, salle numéro 29.109, au 680, rue Saint-Amable, Québec, à 15 h, le lundi 10 août 1981.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le lundi 10 août 1981 à 19 h, à l'hôtel de ville, 855, 1re Rue, ville d'Iberville, comté d'Iberville, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Ville d'Iberville, comté d'Iberville, le 14 juillet 1981.

Le greffier,
ANDRÉ L. FRÉCHETTE.

Hôtel de ville
855, 1re Rue
ville d'Iberville
comté d'Iberville, QC, J2X 3C7
téléphone: 347-2310, code 514 13874-o

Village de Luceville
(Rimouski)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations du village de Luceville » seront reçues

par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 290 000 $ d'obligations du village de Luceville datées du 8 septembre 1981 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 14% ni supérieur à 16½% payable semi-annuellement les 8 mars et 8 septembre de chaque année. Les soumissions devront être envoyées ou déposées jusqu'à 15 h, le mardi 11 août 1981.

Bureau d'ouverture des soumissions
a/s Division des obligations
Case postale 10, salle du courrier
Édifice « G », Québec (télex: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 8 septembre 1981.

Tableau d'amortissement — 290 000 $

Année	Capital
8 septembre 1982	8 000 $
8 septembre 1983	9 000
8 septembre 1984	11 000
8 septembre 1985	13 000
8 septembre 1986	15 000
8 septembre 1986	234 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

Le village de Luceville s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 8 septembre 1981, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu du règlement suivant: 66 — 290 000 $ extension du réseau d'aqueduc et d'égout.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, édifice « G », 29e étage, salle numéro 29.109, au 680, rue Saint-Amable, Québec, à 15 h, le mardi 11 août 1981.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le mardi 11 août 1981 à 20 h, au bureau municipal, 67, boulevard Saint-Pierre, village de Luceville, comté de Rimouski, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Village de Luceville, comté de Rimouski, le 13 juillet 1981.

Le secrétaire-trésorier,
MADAME JOHANNE TREMBLAY.

Bureau municipal
case postale 310
67, boulevard Saint-Pierre
village de Luceville
comté de Rimouski, QC, G0K 1E0
téléphone: 739-3566, code 418 13864-o

Village de Saint-Georges
(Champlain)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations du village de Saint-Georges » seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 720 000 $ d'obligations du village de Saint-Georges datées du 8 septembre 1981 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 14% ni supérieur à 16½% payable semi-annuellement les 8 mars et 8 septembre de chaque année. Les soumissions devront être envoyées ou déposées jusqu'à 15 h, le jeudi 13 août 1981.

Bureau d'ouverture des soumissions
a/s Division des obligations
Case postale 10, salle du courrier
Édifice « G », Québec (télex: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 8 septembre 1981.

Tableau d'amortissement — 720 000 $

Année	Capital
8 septembre 1982	6 000 $
8 septembre 1983	7 000
8 septembre 1984	8 000
8 septembre 1985	10 000
8 septembre 1986	11 000
8 septembre 1986	678 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des

coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

Le village de Saint-Georges s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 8 septembre 1981, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu du règlement suivant: 148-79 (165-81) — 720 000 $ aqueduc, égouts, voirie.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, édifice « G », 29e étage, salle numéro 29.109, au 680, rue Saint-Amable, Québec, à 15 h, le jeudi 13 août 1981.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le jeudi 13 août 1981 à 19 h 30, au centre municipal, 400, 106e Avenue, village de Saint-Georges, comté de Champlain, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Village de Saint-Georges, comté de Champlain, le 13 juillet 1981.

Le secrétaire-trésorier,
ROBERT BOUCHARD.

Centre municipal
400, 106e Avenue
village de Saint-Georges
comté de Champlain, QC, G9T 3K1
téléphone: 538-2435, code 819 13855-o

Ville de Saint-Georges-Ouest
(Beauce-Sud)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations de la ville de Saint-Georges-Ouest » seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 372 000 $ d'obligations de la ville de Saint-Georges-Ouest datées du 8 septembre 1981 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 14% ni supérieur à 16½% payable semi-annuellement les 8 mars et 8 septembre de chaque année.

Les soumissions devront être envoyées ou déposées jusqu'à 15 h, le lundi 10 août 1981.

Bureau d'ouverture des soumissions
a/s Division des obligations
Case postale 10, salle du courrier
Édifice « G », Québec (télex: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 8 septembre 1981.

Tableau d'amortissement — 372 000 $

Année	Capital
8 septembre 1982	23 000 $
8 septembre 1983	26 000
8 septembre 1984	28 000
8 septembre 1985	31 000
8 septembre 1986	34 000
8 septembre 1986	230 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La ville de Saint-Georges-Ouest s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 8 septembre 1981, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 249 — 48 000 $; 157 — 25 500 $ renouvellements d'emprunt; 131-76(243-79) — 3 000 $ acq. de lots; 198-79(252-79) — 25 900 $ programme de restauration de bâtiments; 258-80 — 18 000 $ rénovation du réservoir municipal; 263-80 — 166 600 $ jugement du tribunal de l'expropriation relativement à l'achat de 4 terrains; 272-81 — 85 000 $ achat de terrains pour fins ind.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, édifice « G », 29e étage, salle numéro 29.109, au

680, rue Saint-Amable, Québec, à 15 h, le lundi 10 août 1981.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le lundi 10 août 1981 à 20 h, à l'hôtel de ville, 1500, 6e Avenue, ville de Saint-Georges-Ouest, comté de Beauce-Sud, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Ville de Saint-Georges-Ouest, comté de Beauce-Sud, le 14 juillet 1981.

Le greffier,
LAURENT NADEAU.

Hôtel de ville
1500, 6e Avenue
ville de Saint-Georges-Ouest
comté de Beauce-Sud, QC, G5Y 3W1
téléphone: 228-6132 ou 228-2370, code 418

13865-o

Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac
(Deux-Montagnes)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations » seront reçues par le soussigné Eugène McClish, secrétaire-trésorier, à l'hôtel de ville, 3000, chemin Oka, ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, comté de Deux-Montagnes, QC, jusqu'à 20 h, le mercredi 12 août 1981, pour l'achat de 544 000 $ d'obligations de la ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac datées du 8 septembre 1981 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 14% ni supérieur à 16½% payable semi-annuellement les 8 mars et 8 septembre de chaque année.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 8 septembre 1981.

Tableau d'amortissement — 544 000 $

Année	Capital
8 septembre 1982	7 000 $
8 septembre 1983	8 000
8 septembre 1984	9 000
8 septembre 1985	11 000
8 septembre 1986	13 000
8 septembre 1986	496 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 8 septembre 1981, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 244 — 78 000 $ pavage; 245 — 180 000 $ pavage, drainage; 253 — 45 500 $ pavage et fossés; 256(256-1) — 186 000 $ tr. de rues, pavage, piste cyclable; 256-2 — 54 500 $ bordures, trottoirs, aqueduc, égouts etc.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance publique du Conseil ou de l'un de ses comités, selon le cas, qui sera tenue à 20 h, le mercredi 12 août 1981 à l'hôtel de ville, 3000, chemin Oka, ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, comté de Deux-Montagnes, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, comté de Deux-Montagnes, le 13 juillet 1981.

Le secrétaire-trésorier,
EUGÈNE MCCLISH.

Hôtel de ville
3000, chemin Oka
ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac
comté de Deux-Montagnes, QC, J0N 1P0
téléphone: 472-7310, code 514

13866-o

Vente(s) par shérif

AVIS PUBLIC est par la présente donné que les TERRES et HÉRITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs mentionnés plus bas.

Beauce

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Beauce
No 350-05-000313-807
S. 19-81

BANQUE NATIONALE DU CANADA, corporation bancaire légalement constituée ayant son siège social au 440, boulevard Dorchester ouest, Montréal, demanderesse, contre AUBERGE DE L'ESSOR INC., corporation légalement constituée ayant son siège social à Tring-Jonction, comté et district de Beauce et PAUL CASTILLOUX et DAME FRANCINE CASTILLOUX, domiciliés et résidant rue des H.L.M., Saint-Frédéric, comté et district de Beauce, défendeurs, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Beauce, mis en cause.

Un emplacement situé en la paroisse de Sainte-Marie, Beauce, connu et désigné comme étant la subdivision quinze du lot originaire numéro cent (100-15) du cadastre officiel pour la paroisse de Sainte-Marie, division d'enregistrement de Beauce, circonstances et dépendances.

Un emplacement situé en la paroisse de Sainte-Marie, Beauce, connu et désigné comme étant la subdivision dix-huit du lot originaire numéro cent (100-18) du cadastre officiel pour la paroisse de Sainte-Marie, division d'enregistrement de Beauce, circonstances et dépendances.

La mise à prix est fixée à la somme de 767,00 $, conformément à l'article 670 C.P.C., que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Beauce à Beauceville, le VINGT-SIXIÈME jour d'AOÛT 1981 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
ROGER LE HOUX.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Joseph, Beauce,
le 8 juillet 1981. 13846-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Beauce
No 350-05-000350-80
S. 15-81

LA CAISSE D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DE DORCHESTER, corporation régie par la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit et la Loi sur les caisses d'entraide économique ayant une place d'affaires au Lac-Etchemin, district de Beauce, demanderesse, contre MICHELINE CAMPAGNA, épouse de Léon Poulin, et LÉON POULIN domiciliés et résidant à Sainte-Germaine-du-Lac-Etchemin, défendeurs, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Dorchester, mis en cause.

Lot A: « Un emplacement sis et situé à Sainte-Germaine-du-Lac-Etchemin, comté de Dorchester, connu et désigné comme étant une partie du lot cent soixante-douze (ptie 172) aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre pour le canton de Ware, division d'enregistrement de Dorchester avec les bâtisses y érigées, circonstances et dépendances;

Cet emplacement de figure régulière rectangulaire, mesure sur toute la largeur dudit lot 172 dans ses lignes nord-ouest et sud-est, par une profondeur de cent pieds (100 pi) équivalent à trente mètres et quarante-huit centièmes (30,48 m) des deux autres côtés;

Ledit emplacement est borné vers le sud-est par le chemin public, vers le nord-ouest par le résidu du lot 172,

propriété de Yvon Audet ou représentants, vers le sud-ouest par le lot 171, propriété de Yvon Audet ou représentants et vers le nord-est par le lot 283, propriété de Gonzague Turmel ou représentants.

Sauf et à distraire dudit emplacement, une lisière de terrain de vingt-cinq pieds (25 pi) de largeur, équivalent à sept mètres et soixante-deux centièmes (7,62 m) à prendre le long du lot 171 pour permettre à Yvon Audet, ses représentants et/ou ayants droit de communiquer du chemin public au résidu du lot 172, demeurant leur propriété, tel que rapporté à l'enregistrement numéro 142189.

Lot B: Un emplacement dans la municipalité de Sainte-Germaine-du-Lac-Etchemin, connu et désigné comme étant une partie du lot numéro dix-sept (ptie 17) aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre pour le canton de Ware, division d'enregistrement de Dorchester, de figure régulière rectangulaire, mesurant quatre-vingt-dix pieds (90 pi) de largeur direction nord-ouest-sud-est, par soixante-quinze pieds (75 pi) de profondeur, et borné au front au sud-ouest par la route 277, vers le nord-ouest par la propriété de Rosaire Drouin, et des deux autres côtés par le résidu du lot 17, propriété de Henri Bouchard ou représentants, la ligne nord-ouest de l'emplacement présentement vendu étant située à une distance de cent dix pieds (110 pi) au sud-est du solage sur lequel repose la maison de M. Rosaire Drouin, avec la bâtisse ci-dessus construite, circonstances et dépendances. »

La mise à prix est fixée pour le lot A à la somme de 5 577,00 $ et pour le lot B à la somme de 2 691,00$, conformément à l'article 670 C.P.C., que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu séparément au bureau d'enregistrement de Dorchester à Sainte-Hénédine le VINGT-SEPTIÈME jour d'AOÛT 1981 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
ROGER LE HOUX.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Ville Saint-Joseph, Beauce, le 9 juillet 1981. 13856-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Beauce
No 350-05-000349-801
S. 14-81

CAISSE D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DE DORCHESTER régie par la Loi sur les caisses d'entraide économique, ayant son siège social au Lac-Etchemin, comté de Dorchester, demanderesse, contre JEAN-JACQUES DEMIGNE, domicilié et résidant à Sainte-Germaine-Station, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Dorchester, mis en cause.

«Un emplacement sis et situé à Sainte-Germaine-Station, comté de Dorchester, connu et désigné comme étant la subdivision quinze du lot originaire numéro cent sept (107-15) aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre pour le canton de Ware, division d'enregistrement de Dorchester, avec la maison et la grange y érigés, circonstances et dépendances. »

La mise à prix est fixée à la somme de 7 611,75 $, conformément à l'article 670 C.P.C., que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Dorchester à Sainte-Hénédine, le VINGT-SEPTIÈME jour d'AOÛT 1981 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
ROGER LE HOUX.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Joseph-de-Beauce,
le 10 juillet 1981. 13897-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Beauce
No 350-05-000385-79
S. 4-80

CAISSE POPULAIRE L'ASSOMPTION, corporation légalement constituée en vertu de la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit, ayant son siège social au 12420, 1re Avenue, ville Saint-Georges, district de Beauce, demanderesse, contre MAURICE HARVEY, 575, 162e Rue, Saint-Georges, district de Beauce, défendeur.

Un terrain, étant partie du lot six cent trente et un (ptie 631), du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Georges, en le comté de Beauce, ayant sur le sens de la rue « Aurèle », ou 62e Rue: une largeur de cent pieds (100 pi); et ayant des deux autres côtés: soixante-douze pieds (72 pi); mesures anglaises: borné en front, au sud-est à la 62e Rue; au sud-ouest à monsieur Jacques Gendreau ou représentants; au nord-ouest au terrain ci-après décrit pour partie et au terrain de M. Jacques Harvey pour une autre partie; et au nord-ouest au terrain de M. Odilon Paquet ou représentants;

Un autre terrain voisin et contigu étant partie du lot six cent trente et un (ptie 631) du cadastre de la paroisse de Saint-Georges, Beauce, ayant des côtés sud-est et nord-ouest soixante-douze pieds (72 pi); et ayant des côtés sud-ouest et nord-est quarante et un pieds (41 pi), mesures anglaises; et borné comme suit: au sud-est au terrain ci-dessus mentionné; au nord-est au terrain de M. Odilon Paquet ou représentants; au nord-ouest à Odilon Paquet ou représentants; et au sud-ouest au terrain de M. Jacques Harvey;

Un terrain étant partie dudit lot dudit cadastre, mesurant mesures anglaises trente pieds (30 pi) dans ses lignes sud-ouest et nord-est et soixante-douze pieds (72 pi) dans ses lignes sud-est et nord-ouest;

Bornes: ce terrain est borné au sud-est au terrain appartenant déjà à l'acquéreur, au sud-ouest au terrain appartenant à M. Jacques Harvey ou représentants, au nord-ouest à la 61e Rue et au nord-est au terrain appartenant à M. Wilbrod Gilbert ou représentants.

Avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

La mise à prix est fixée à la somme de 5 531,25 $, conformément à l'article 670 C.P.C. que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Beauce à Beauceville le VINGT-SIXIÈME jour d'AOÛT 1981 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
ROGER LE HOUX.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Ville Saint-Joseph, Beauce,
le 8 juillet 1981. 13847-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Beauce
No 350-05-000281-814
C.P.B. 350-02-000481-79
S. 20-81

JEAN-ROCH POULIN, centre commercial, Beauceville-Est, demandeur, contre LOUIS DROUIN, Saint-Joseph, Beauce, défendeur.

«Un emplacement situé à Saint-Joseph-de-Beauce connu et désigné comme étant les lots six cent quarante-deux, subdivision dix-huit (642-18) et six cent quarante et un, subdivision quarante (642-40) du cadastre révisé pour une partie de la paroisse de Saint-Joseph, division d'enregistrement de Beauce, village de Saint-Joseph. Le tout avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Sujet à toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes pouvant affecter ledit immeuble, suivant titre, et spécialement sujet à une servitude relativement à une prohibition d'établir un commerce sur une certaine étendue de terrain, tel que mentionné dans un acte entre monsieur et madame Joseph Lessard et Me Robert Cliche, reçu devant Gustave Taschereau, notaire, le 7 novemtre 1955 et enregistré à Beauce sous le numéro 170531.»

La mise à prix est fixée à la somme de 7 163,00 $, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Beauce à Beauceville, le DEUXIÈME jour de SEPTEMBRE 1981 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
ROGER LE HOUX.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Ville de Saint-Joseph, Beauce,
le 14 juillet 1981. 13898-o

Bedford

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Bedford
No 460-05-000183-77

ROBERT DELISI, homme d'affaires, demeurant et domicilié au 9, rue Saint-Joseph à Granby, district de Bedford, demandeur, contre YVON DAIGLE, demeurant au 1378, chemin Robidoux à Roxton-Pond, district de Bedford, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Shefford, mis en cause.

« Une propriété connue et désignée comme étant les lots numéros un et deux, tous deux de la subdivision du lot cinq A (5A-1, 5A-2) dans le rang Un du canton de Roxton, aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Pudentienne, division d'enregistrement de Shefford.

Avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. »

La mise à prix est fixée à 23 572,00 $, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif du district de Bedford, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Shefford à Granby, le HUITIÈME jour de SEPTEMBRE 1981 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
AIMÉ BEAUDRY.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Granby, le 3 juillet 1981. 13830-o

Iberville

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District d'Iberville
No 755 05 000 410 80

LA COMPAGNIE DE FINANCE BENEFICIAL DU CANADA, demanderesse, contre IRÉNÉ TREMBLAY, domicilié et résidant au 335, rue Lareau, app. 3, Iberville, QC, défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement d'Iberville, 55, 5e Avenue, Iberville, QC, mis en cause.

« Un terrain vacant connu et désigné comme étant partie du lot originaire numéro deux cent trente-deux (ptie no 232) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Athanase, mesurant deux cent soixante et un pieds (261 pi) dans sa ligne nord, deux cent vingt et un (221 pi) dans sa ligne sud, sur cent pieds (100 pi) de profondeur, le tout mesures anglaises et plus ou moins, bornée au nord par une partie dudit lot numéro deux cent trente-deux (ptie no 232) appartenant à Rita Hemmings ou représentants, au sud par la rue Tougas, à l'est par l'emprise du chemin de service de l'autoroute 35, à l'ouest par partie dudit lot numéro deux cent trente-deux (ptie no 232) appartenant à la succession Existe Landry ou représentants.

Tel que le tout se trouve présentement sans exception ni réserve de la part de la défenderesse.

Évaluation municipale: 4 263,00 $

Le montant minimal que l'adjudicataire devra verser audit shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication, est fixé à 25% de l'évaluation, soit 1 065,75 $, compte tenu du facteur établi pour le rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement d'Iberville, 55, 5e Avenue, Iberville, QC, le VINGT-SIXIÈME jour d'AOÛT 1981 à ONZE heures.

Le shérif,
CLAUDE AUDET.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Jean-sur-Richelieu, le 2 juillet 1981. 13831-o

Mingan

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Mingan
No 650-02-000197-81

BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE, corporation légalement constituée en vertu de la Loi sur les banques, ayant son siège social dans la ville d'Halifax, province de Nouvelle-Écosse et une place d'affaires au 770, boulevard Laure à Sept-Îles, district de Mingan, partie demanderesse, contre ARTHUR LEPAGE, demeurant et résidant au 969, rue Cartier à Sept-Îles, district de Mingan, partie défenderesse.

« Le lot cent vingt-six du bloc L (lot 126 du bloc L), aux plan et livre de renvoi du cadastre officiel pour le canton d'Arnaud, division d'enregistrement de Sept-Îles, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. »

Le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication est fixé selon l'article 688.1 du Code de procédure civile à 420,00 $, soit 25% du montant de l'évaluation municipale multiplié par le facteur comparatif établi.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Sept-Îles, le CINQUIÈME jour de SEPTEMBRE 1981 à ONZE heures.

L'huissier,
MADELEINE BÉRUBÉ.

Bérubé & Lévesque, huissiers
619, Brochu, suite 101
Sept-Îles
Tél.: 962-5267 13832-o

Montréal

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-002700-803

ATELIER DÉCORATION D.C. INC., demanderesse, contre IMMEUBLE G.A.L. INC., 505, rue Sherbrooke est, suite 2440, Montréal, défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

Annexe A

Un emplacement faisant front sur le boulevard de Maisonneuve, la rue Saint-Timothée et la rue Amherst, ville de Montréal, province de Québec, connu et désigné comme étant les lots neuf cent quarante-six (946), neuf cent quarante-sept (947) et neuf cent quarante-huit (948) aux plan et livre de renvoi officiels du quartier Saint-Jacques, ayant une superficie de trente-quatre mille deux cent soixante-dix pieds carrés, mesures anglaises, plus ou moins.

Avec la bâtisse y érigée portant le numéro 1001, boulevard de Maisonneuve est.

Avec le droit consenti par la ville de Montréal d'installer une conduite d'eau pour le réseau de gicleuse automatique dans ladite bâtisse, sujet à certaines obligations d'entretien de la part de l'emprunteur, le tout ayant été établi à un certain acte enregistré à Montréal sous le numéro 2739745.

Ainsi que ledit immeuble se trouve présentement avec tous les drroits et dépendances sans exception ni réserve.

La mise à prix est fixée à 1 909 200 $, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, local 7.81, le VINGT-SEPTIÈME jour d'AOÛT 1981 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 6 juillet 1981. 13901-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Drummond
Nos 405-05-000387-80
50005-007112-814

BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT, demanderesse, contre RESTAURANT LE LIMULE INC., 7180, boulevard des Mille-Îles, ville de Laval, défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Laval, mis en cause.

« Un emplacement situé à Laval (Saint-François), ayant front sur la rue Masson, mesurant deux cents (200 pi) pieds de largeur en front dans sa ligne est par une profondeur de cent soixante pieds (160 pi) mesures anglaises et plus ou moins et composé de:

1. Le lot numéro soixante-six de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatre-vingt-onze (91-66) au cadastre de la paroisse de Saint-François-de-Sales mesurant en front, sur la rue Masson, côté est, deux cents (200 pi) pieds de largeur et s'étendant avec cette largeur dans ses lignes nord et sud sur une profondeur de cent (100 pi) pieds, sa largeur en arrière, du côté ouest, étant également de deux cents (200 pi) pieds, le tout mesures anglaises et plus ou moins et:

2. Une partie du lot originaire numéro quatre-vingt-onze (ptie 91) du cadastre de la paroisse de Saint-François-de-Sales, division d'enregistrement de Laval, bornée à l'est par le lot numéro 91-66 dudit cadastre, à l'ouest par le résidu du lot 91, au sud par une partie dudit lot 91 et au nord par la rue Barrette, lot 91-72, la ligne nord et la ligne sud du lot présentement décrit étant le prolongement des lignes nord et sud du lot 91-66 dudit cadastre; mesurant deux cents (200 pi) pieds dans ses lignes est et ouest et soixante (60 pi) pieds dans ses lignes nord et sud;

Avec toutes les constructions et leurs dépendances dessus érigées et portant le numéro 3925, montée Masson, ainsi que l'équipement et l'ameublement à être déclarés immeubles par destination.

Ainsi que le tout se trouve actuellement avec les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit emplacement.

Avec toutes les bâtisses et améliorations y érigées ou en voie de construction et comprenant les machinerie, outillage, équipement, ameublement, engins, fournaises, bouilloires, moteurs et accessoires qui y sont placés pour servir à l'exploitation de son entreprise, le tout immeubles par nature ou destination. »

La mise à prix est fixée à 36 963,00 $, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus en bloc au bureau d'enregistrement de Laval, 155, boulevard Je-me-Souviens, ville de Laval, QC, le VINGT-HUITIÈME jour d'AOÛT 1981 à DIX heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 3 juillet 1981. 13902-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-000884-815

CAISSE POPULAIRE LAVAL DES RAPIDES, société régie par la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit, 387, rue Laurier, Laval-des-Rapides, ville de Laval, district de Montréal, demanderesse, contre MAURICE ROY, chauffeur d'autobus à l'emploi de la C.T.L., 121, rue Breton, Laval-des-Rapides, ville de Laval, district de Montréal, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de Laval, mis en cause.

« Un emplacement ayant front sur la rue Breton, ville de Laval (Laval-des-Rapides) connu et désigné comme étant la subdivision du lot cent-dix (110) du lot originaire deux cent quarante-six (246-110) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Martin. Avec les bâtisses y érigées portant le numéro cent vingt et un (121) rue Breton. Sujet à une servitude en faveur de Bell Téléphone Comp. Canada aux termes d'un acte enregistré à Laval sous le numéro 94950. Tel que le tout se trouve présentement avec ses circonstances et dépendances sans exception ni réserve. »

La mise à prix est fixée à 10 769,77 $, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Laval, 155, boulevard Je-me-Souviens, ville de Laval, QC, le VINGT-HUITIÈME jour d'AOÛT 1981 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 18 juin 1981. 13903-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-02-025059-804

LA COMPAGNIE T. EATON LIMITÉE, corporation légalement constituée ayant une place d'affaires au 677, rue Sainte-Catherine ouest, ville et district de Montréal, demanderesse, contre ALYCE TEODOROVICI, résidant et domiciliée au 2000, 36e Rue en la ville de Laval-Ouest, district de Montréal, défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de Laval, mis er cause.

« Un emplacement situé à Laval-Ouest, ville de Laval, connu et désigné comme étant les lots numéros vingt et un, vingt-deux et vingt-trois de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent quatre-vingt-six (186-21, 22 et 23) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Rose, division d'enregistrement de Laval. Avec une maison dessus érigée portant le numéro 2000, 36e Rue. Tel que le tout se trouve présentement. »

La mise à prix est fixée à 3 255,07 $, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Laval, 155, boulevard Je-me-Souviens, ville de Laval, QC, le VINGT-HUITIÈME jour d'AOÛT 1981 à ONZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 18 juin 1981. 13904-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Montréal
No 500-02-053112-806

VILLE DE STE-CATHERINE, corporation légalement constituée, ayant sa principale place d'affaires en son hôtel de ville au 5465, boulevard Marie-Victorin en la ville de Sainte-Catherine, district de Montréal, demanderesse, contre LES HABITATIONS MARJOLI INC., corporation légalement constituée, ayant sa place d'affaires au 1381, rue Rigaud, Saint-Bruno, district de Montréal, défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de Laprairie, mis en cause.

« Un terrain vacant situé en la ville de Sainte-Catherine, étant les resubdivisions numéros un et deux de la subdivision numéro soixante-huit du lot originaire numéro six cent vingt-trois (623-68-1 et 2) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de la Magdeleine, division d'enregistrement de Laprairie. »

La mise à prix est fixée à 729,00 $, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Laprairie, 214, rue Saint-Ignace, La Prairie, QC, le VINGT-SEPTIÈME jour d'AOÛT 1981 à QUINZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 26 juin 1981. 13905-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Montréal
No 500-02-012845-819

DAME MARY TSE TANG, ménagère, 1055, Duguay dans la cité de Saint-Laurent, district de Montréal, demanderesse, contre PETAR ZDJELARIC, 11, Promenade-des-Îles, Chomedey, ville de Laval, district de Montréal, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de Laval, mis en cause.

« Un emplacement ayant front sur la rue Promenade-des-Îles connu et désigné comme étant le numéro cent soixante-sept (167) de la subdivision officielle du lot originaire numéro cinquante-neuf (59) (59-167) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Martin.

Avec bâtisses dessus érigées et notamment une maison portant le numéro civique 11 de ladite rue Promenade-des-Îles en la ville de Chomedey, ville de Laval. »

La mise à prix est fixée à 15 909,07 $, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Laval, 155, boulevard Je-me-Souviens, ville de Laval, QC, le VINGT-HUITIÈME jour d'AOÛT 1981 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 10 juillet 1981. 13906-o

Québec

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
T-5887-80
S. 6484

LA REINE (la Loi de l'impôt sur le revenu, du Régime de pensions du Canada, de la Loi de 1971 sur l'assurance-chômage), demanderesse, contre PROVINCIAL HARDWOOD INC., 206, rue Commerciale, Saint-Henri de Lévis, comté de Lévis, province de Québec, défenderesse.

Le lot numéro cent dix-neuf (no 119) du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Henri, comté de Lévis, à l'exception d'une lisière de terrain dont Sa Majesté la Reine est propriétaire.

Un terrain étant toute l'étendue du lot numéro cent dix-huit (no 118) du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Henri, comté de Lévis, à l'exception d'une lisière de terrain dont Sa Majesté la Reine est propriétaire et borné: vers le nord-ouest par le lot 119, vers le nord-est par le terrain de Sa Majesté la Reine, vers le sud-est par le lot 120 et vers le sud-ouest par la rivière Etchemin; à distraire également les parties vendues le 2 juillet 1929 par Philiman Bussières à Omer Couture par acte enregistré sous no 71161, le 11 mai 1937 par Eugène Longchamps à Sa Majesté suivant enregistrement no 78659 et le 14 octobre 1948 par la Fabrique de Saint-Henri à James O'Connor suivant enregistrement no 96888.

La mise à prix est fixée à 10 572,75 $, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Le tout pour être vendu au bureau d'enregistrement de Lévis, 6 route Trans-Canada ouest, Lévis, le VINGT-HUITIÈME jour du mois d'AOÛT 1981 à DIX heures. heures.

Le shérif adjoint,
RICHARD CARBONNEAU.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 25 juillet 1981. 13882-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.S.Q.: 200-05-001157-812
S. 6707

BERTRAND ROUSSEAU, 1853, 4e Avenue, Québec, demandeur, contre JACQUES ROULEAU, 8910, avenue Royale, Château-Richer, défendeur.

Un terrain formé de parties non subdivisées des lots dix-neuf et vingt-quatre (19 et 24 pties n.s.) du cadastre officiel pour la paroisse de Château-Richer, en la division d'enregistrement de Montmorency; borné au nord-ouest par l'avenue Royale, au nord-est par une partie du lot 20 du même cadastre appartenant à M. Arthur Gagnon et par une autre partie du lot 20 du même cadastre appartenant à M. Réal Cimon, au sud-est par le boulevard Sainte-Anne et au sud-ouest par le lot 25 du même cadastre appartenant à M. Jacques Tremblay.

Sauf et à distraire la lisière de terrain utilisée par le chemin de fer Québec-Montmorency et Charlevoix.

Sujet aux servitudes d'utilités publiques l'affectant.

Une partie de la partie du lot dix-neuf (ptie 19) ci-dessus a été subdivisée par l'acheteur, conformément aux dispositions de l'article 2175 du Code civil, et est aujourd'hui connue comme la subdivision un du lot originaire dix-neuf (19-1) dudit cadastre.

Une partie de la subdivision vingt-quatre (24 ptie) ci-dessus a été subdivisée par l'acheteur conformément aux dispositions de l'article 2175 du Code civil et est aujourd'hui connue comme la subdivision un du lot originaire vingt-quatre (24-1) dudit cadastre.

Une partie non subdivisée du lot originaire dix-neuf (19 ptie n.s.) du cadastre officiel pour la paroisse de Château-Richer, division d'enregistrement de Montmorency; bornée au nord-ouest par la plus rapprochée de l'avenue Royale des lignes suivantes, savoir: la cime du cap ou une ligne fictive à être établie à cent pieds (100 pi) de ladite avenue Royale, au nord-est par le lot 18 appartenant à Réal Cimon, au sud-est par l'avenue Royale et au sud-ouest par une partie du lot 24 du même cadastre, appartenant à M. Adélard Cloutier ou représentants.

Sauf et à distraire l'assiette de la côte gravissant le cap à cet endroit, dans une direction sud-nord, dont M. Bertrand Rousseau conserve la propriété, sujet toutefois à un droit de passage à perpétuité en faveur de l'immeuble vendu, par tout moyen de locomotion, pour avoir accès à l'avenue Royale à la partie de l'immeuble vendue sise au nord de l'avenue Royale.

Avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

La mise à prix est fixée à 30 737,70 $, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Le tout pour être vendu au bureau d'enregistrement de Montmorency, 8032, avenue Royale, Château-Richer, le TRENTE ET UNIÈME jour du mois d'AOÛT 1981 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
RICHARD CARBONNEAU.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 25 juillet 1981. 13883-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.S.Q.: 200-05-002608-813
C.P.Q.: 200-02-002009-811
S. 6703

VITRERIE LÉVIS INC., corporation légalement constituée, ayant son siège social au 132, côte du Passage, Lévis, demanderesse, contre JEAN-PAUL CHABOT, entrepreneur, domicilié et résidant au 11, 34e Rue, Val-Bélair *ET AL.*, défendeurs.

Un emplacement de figure rectangulaire situé en la ville de Val-St-Michel, district judiciaire de Québec, étant la partie sud-ouest du lot connu et désigné comme étant la subdivision soixante-sept du lot originaire numéro trois cent vingt-trois (323-67 ptie S.-O.) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette; ladite partie de lot mesurant cinquante pieds (50 pi) de largeur sur toute la profondeur dudit lot, soit cent pieds (100 pi), le tout plus ou moins mesures anglaises, et étant borné comme suit: au sud-est par le chemin public (323-70), au sud-ouest par le lot 323-66, au nord-ouest par le lot 324 et au nord-est par la partie résiduaire dudit lot 323-67, avec bâtisses dessus construites, portant le numéro civique 13, 36e Rue, Val-Saint-Michel, circonstances et dépendances.

La mise à prix est fixée à 7 641,00 $, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Le tout pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 116, rue Saint-Pierre, Québec, le PREMIER jour du mois de SEPTEMBRE 1981, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
RICHARD CARBONNEAU.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 25 juillet 1981. 13884-o

Rimouski

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-012076-80-6

BANQUE DE MONTRÉAL, corporation légalement constituée, ayant son siège social à Montréal, demanderesse, contre LOUIS PINEAU, résidant et domicilié au 8042, Saint-Hubert, ville et district de Montréal, défendeur.

Un emplacement ayant front sur le boulevard Saint-Germain, en la municipalité de Rimouski, connu et désigné comme étant une partie du lot numéro six de la subdivision officielle du lot numéro soixante-sept (67-P.-6) au cadastre officiel de la paroisse de Notre-

Dame-du-Sacré-Coeur, comté de Rimouski, étant un lot de figure irrégulière, borné vers le nord-ouest par une autre partie du lot 67-6 appartenant à M. Louis N. Pineau ou représentants, vers le nord-est par le lot 67-6-2, vers le sud-est par une autre partie du lot 67-6, étant une partie de l'emprise du boulevard Saint-Germain, vers le sud-ouest par le lot 67-6-1; mesurant cent cinquante-cinq pieds et quatre-vingt-dix centièmes (155,90 pi, soit 47,52 m) vers le nord-ouest deux cent treize pieds et soixante-douze centièmes (213,72 pi, soit 65,14 m) vers le nord-est cent cinquante-quatre pieds et quatre-vingt-neuf centièmes (154,89 pi, soit 47,21m) le long d'une courbe d'un arc de cercle de deux mille huit cent quatre-vingt-dix-sept pieds et quatre-vingt-treize centièmes (2 897,93 pi, soit 883,29 m) de rayon vers le sud-est, deux cent trente-neuf pieds et onze centièmes (239,11 pi, soit 72,88m) vers le sud-ouest; contenant en superficie trente-quatre mille quatre cent quinze pieds carrés, mesures anglaises (34 415 pi^2, soit 3 197,26m^2) avec maison dessus érigée portant le numéro civique 990, boulevard Saint-Germain à Rimouski.

Tel que le tout se trouve actuellement, avec toutes les servitudes actives ou passives, apparentes ou occultes y attachées et sans aucune restriction ni réserve.

La mise à prix est fixée à 12 720,00 $, soit 25% de l'évaluation municipale de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, lequel montant devra être payé au shérif, en argent comptant ou par chèque visé fait à l'ordre du ministre des Finances, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement du comté de Rimouski, 320, rue Saint-Germain est à Rimouski, province de Québec, le VINGT-TROISIÈME jour de SEPTEMBRE 1981 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
ANNETTE BLAIS.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Rimouski, le 14 juillet 1981. 13875-o

Roberval

Canada — Province de Québec
Cour supérieure Alma— District de Roberval
C.S.R. 155-05-000049-818
B.S.A. 160-18-000047-81

BANQUE CONTINENTALE DU CANADA, corps politique légalement constitué, ayant une place d'affaires au 773, boulevard Saint-Joseph, Roberval, partie demanderesse, contre RÉMI HAMEL, autrefois domicilié au 1070, boulevard Auger ouest, Alma, et aujourd'hui domicilié au 331, boulevard Sacré-Coeur ouest, Alma, ANDRÉ DESBIENS, domicilié au 445, des Lys. Alma, parties défenderesses, et LE REGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Lac-Saint-Jean-Est à Notre-Dame-d'Hébertville, partie mise en cause.

Désignation

« Un terrain-emplacement sis et situé en la ville d'Alma, comté de Lac-Saint-Jean, connu et désigné comme faisant partie du lot originaire numéro dix (ptie no 10) du rang Saguenay, au cadastre officiel du canton de Labarre, mesurant cent pieds (100 pi) de largeur ou de l'est à l'ouest, par cent cinquante pieds (150 pi) de profondeur ou du nord au sud, et borné comme suit:

Au nord, au résidu dudit lot dont il fait partie; à l'est, également par le résidu dudit lot dont il fait partie; au sud, par le boulevard Auger; à l'ouest, par le résidu dudit lot dont il fait partie.

Le côté nord-ouest de ce terrain étant situé à quatre-vingt-trois mètres et deux cent cinquante-quatre millimètres (83,254 m) de la ligne de division des lots neuf A et dix (9 A et 10).

Le tout, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, et avec toutes les servitudes actives et sujet aux servitudes passives, le cas échéant.

La mise à prix est fixée à 5 063,62 $, soit 25% de l'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle (1,82%) par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé fait à l'ordre du shérif du district de Roberval (Alma), au moment de l'adjudication.

Pour être vendu en bloc au bureau du régistrateur de la division d'enregistrement de Lac-Saint-Jean-Est à Hébertville, comté de Lac-Saint-Jean, district de Roberval, le DIX-SEPTIÈME jour de SEPTEMBRE 1981 à QUATORZE heures.

Le shérif,
MARCEL FORTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Alma, le 14 juillet 1981. 13891-o

Canada — Province de Québec
Cour supérieure Alma — District de Roberval
No 160-05-000026-816
B.S.A. 160-18-000040-81

LA CAISSE D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE D'ALMA, société régie suivant la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit du Québec, ayant son siège social au 100, rue Saint-Joseph sud, Alma, district de Roberval, partie demanderesse, contre DENIS CAMERON, domicilié et demeurant a/s Donald Cameron, 115, rue Berger, Notre-Dame-des-Laurentides, district de Québec, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR, Raymond Richard, en sa qualité de régistrateur de Lac-Saint-Jean-Est, Notre-Dame-d'Hébertville, partie mise en cause.

Désignation

« Un terrain ou emplacement de figure irrégulière sis et situé en la municipalité d'Hébertville, connu et désigné comme faisant partie du lot originaire numéro trois A du rang Trois (ptie 3-A rg III) du cadastre officiel du canton de Caron, division d'enregistrement de Lac-Saint-Jean, mesurant ledit terrain, mille sept cent quatre-vingts pieds (1 780 pi) vers l'est; cent soixante-sept pieds et seize centièmes (167,16 pi) vers le nord; mille deux cent cinquante-huit pieds (1 258 pi) et cent cinquante et un pieds (151 pi) pour la partie qui borne à M. André Gilbert et autres, et borné comme suit:

Vers l'ouest par le lot quatre (4); vers le nord par un chemin public sans désignation cadastrale; vers l'est par la partie du lot trois A (ptie 3-A) appartenant à André Gilbert et autres, et à un lac.

Le tout avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

La mise à prix est fixée à 4 429,65 $, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle (1,32%) par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé fait à l'ordre du shérif du district de Roberval (Alma), au moment de l'adjudication.

Pour être vendu en bloc au bureau du régistrateur de la division d'enregistrement de Lac-Saint-Jean-Est à Hébertville, comté de Lac-Saint-Jean, district de Roberval, le DIX-SEPTIÈME jour de SEPTEMBRE 1981 à ONZE heures.

Le shérif,
MARCEL FORTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Alma, le 14 juillet 1981. 13892-o

Saint-François

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Saint-François
No 480-05-000023-815

CAISSE D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DE FRONTENAC, partie demanderesse, contre QUIRION TRANSPORT INC., corps politique et incorporé, ayant son siège social au 47, 8e Rue ouest, La Guadeloupe, district de Frontenac, et JEAN QUIRION, gérant général, domicilié et résidant au 3617, rue Maisonneuve, Lac-Mégantic, district de Saint-François, et PAUL QUIRION, homme d'affaires, domicilié et résidant au 4774, rue Papineau, Lac-Mégantic, district de Saint-François, et CLAUDE QUIRION, relations publiques, domicililé et résidant au 4769, rue Laval, Lac-Mégantic, district de Saint-François, et PIERRE QUIRION, surintendant, domicilé et résidant au 4769, rue Laval, Lac-Mégantic, district de Saint-François, et LAVAL QUIRION, homme d'affaires, domicilié et résidant au 530, rue Sainte-Catherine, Longueuil, défendeurs, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Frontenac, mis en cause.

« Le lot de terre connu et désigné comme étant la subdivision deux cent soixante-dix-neuf du lot originaire numéro deux mille trois-cent trente aux plan et livre de renvoi officiels du village de Mégantic, en la ville de Lac-Mégantic (2330-279 Mégantic) division d'enregistrement de Frontenac. Avec bâtisse dessus construite, circonstances et dépendances. »

Le montant minimal que l'adjudicataire devra payer au shérif au moment de l'adjudication, en argent ou par chèque visé fait à l'ordre du ministre des Finances, est de 70 104,83 $.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Frontenac, 5527, rue Frontenac, Lac-Mégantic, QC, le MERCREDI VINGT-SIXIÈME jour d'AOÛT 1981 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
JEAN GUY BISSON.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Sherbrooke, le 9 juillet 1981. 13833-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Saint-François
No 480-05-000027-81

SOCIÉTÉ NATIONALE DE FIDUCIE, CAISSE D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DE FRONTENAC, partie demanderesse, contre BERNARD, CÔTÉ & HUARD INC., corporation légalement constituée en vertu des dispositions de la partie A de la Loi sur les compagnies par certificat de constitution émis le 24 mars 1980, ayant son siège social au 5396, rue Frontenac, Lac-Mégantic, district de Saint-François, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Frontenac, mis en cause.

« Un immeuble commercial situé sur le côté nord-est de la rue Frontenac, en la ville de Lac-Mégantic, comprenant:

1. Une partie du lot de terre numéro deux mille trente (ptie 2030) aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre de Mégantic, ville de Lac-Mégantic, de figure irrégulière, bornée vers le nord-est par une partie du lot deux mille trois cent trente-sept et par une partie du lot deux mille trente, vers le sud-est par le lot deux mille trente et un, vers le sud-ouest par le lot deux mille quatre cent vingt-sept (rue Frontenac) et vers le nord-ouest par une partie du lot deux mille vingt-neuf et une partie du lot deux mille trente, mesurant vingt pieds et six dixièmes (20,6 pi) et deux pieds et quatre dixièmes (2,4 pi) vers le nord-est, cent pieds (100 pi) vers le sud-est, vingt-deux pieds (22 pi) vers le sud-ouest et cinquante-cinq pieds (55 pi) et quarante-cinq pieds et un dixième (45,1 pi) vers le nord-ouest, contenant en superficie deux mille cent quarante-six pieds carrés (2 146 pi²) mesures anglaises.

2. Le lot de terre numéro deux mille trente et un (no 2031) aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre de Mégantic, ville de Lac-Mégantic, de figure rectangulaire, mesurant vingt-deux pieds (22 pi) vers le nord-est et vers le sud-ouest et cent pieds (100 pi) vers le sud-est et vers le nord-ouest, contenant en superficie deux mille deux cents pieds carrés (2 200 pi²) mesures anglaises.

3. Le lot de terre numéro deux mille trente-deux (no 2032) aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre de Mégantic, ville de Lac-Mégantic, de figure rectangulaire, mesurant quarante-quatre pieds (44 pi) vers le nord-est et vers le sud-ouest et cent pieds (100 pi) vers le sud-est et vers le nord-ouest, contenant en superficie quatre mille quatre cents pieds carrés (4 400 pi²) mesures anglaises.

4. La bâtisse d'hôtel érigée sur le terrain ci-dessus décrit portant plus particulièrement le numéro civique 5396 de la rue Frontenac en la ville de Lac-Mégantic, circonstances et dépendances. Cet immeuble étant affecté d'une servitude en faveur de la ville de Lac-Mégantic, pour l'entretien d'une borne fontaine murale aux termes de l'acte passé devant C. E. Côté, notaire, le vingt-neuf juin mil neuf cent soixante-huit, dont copie enregistrée au bureau d'enregistrement de Frontenac à Lac-Mégantic sous le no 78345. Cet immeuble est également affecté d'une servitude de mitoyenneté aux termes de l'acte de convention entre Albert Breault et Hôtel Queen's Lac-Mégantic Inc., passé devant Jean-Paul Normand, notaire, le trois octobre mil neuf cent soixante-douze, dont copie enregistrée au bureau d'enregistrement de Frontenac, à Lac-Mégantic sous le no 103,520.

Équipement et ameublement:
— 1 compresseur modèle 28-44, série 11014-A
— Table et lavabo de bar
— Machine à glace Whirlpool, modèle CCS-50-AE, série P-611-25815
— Récepteur-stéréo Pioneer, série TK3 504328
— Programmateur d'éclairage, série 03376
— Balayeuse Viking, série 2226, Aqua Vac
— Balayeuse Électrolux
— 2 tables tournantes Fisher, MT6040
— Mélangeur Rodec 1364
— Amplificateur McIntosh MC-2105, série AH-8685
— 2 « air climatisé » Chrysler

— Lave-vaisselle Hobart SM6, série 199441
— Machine à glace Scotsman, série LZ-309492
— Tranche-légumes, série 1101010
— Mélangeur Hobart
— Lave-vaisselle automatique Jackson Fairspray, modèle 10AB, série 30821
— Poêle et plaque chauffante Volcan Moffat
— Friteuse Volcan Hart
— Poêle charbon de bois et gaz Vulcan Hart CB3
— Poêle chinois au gaz South Bend
— Réchaud Pravose Range
— Réfrigérateur vertical 3 portes Foster, modèle HR-60SS, série 13997
— 3 haut-parleurs
— Récepteur stéréo-magnétophone MAC 1900
— 2 haut-parleurs
— « Air climatisé » Carrier
— Lave-vaisselle Hobart, série 308473
— Téléviseur portatif 20 po. Sylvania
— Caisse enregistreuse N.C.R. (Polly Desk)
— Téléviseur 26 po. R.C.A.
— 145 chaises acier tubulaire chromé et cuirette
— 30 chaises contreplaqué et acier tubulaire
— 157 chaises-fauteuils
— 24 chaises acier tubulaire chromé et cuirette
— 82 tables rondes
— 15 petites tables carrées
— 10 grandes tables carrées
— 34 lits simples et doubles
— 34 petites commodes
— 2 chaises de secrétaire

Le montant minimal que l'adjudicataire devra payer au shérif au moment de l'adjudication, en argent ou par chèque visé fait à l'ordre du ministre des Finances, est de 56 457,38 $.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Frontenac, 5527, rue Frontenac, Lac-Mégantic, QC, le MERCREDI VINGT-SIXIÈME jour d'AOÛT 1981 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
JEAN GUY BISSON.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Sherbrooke, le 9 juillet 1981. 13834-o

Saint-Hyacinthe

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-003768-809

BANQUE NATIONALE DU CANADA, ayant son siège social au 500, place d'Armes, ville et district de Montréal, demanderesse, contre DENIS BLOUIN et MIREILLE KINGSLEY, domiciliés au 131, rue Deschamps à Beloeil, district de Saint-Hyacinthe, défendeurs.

« Un emplacement connu et désigné comme étant la resubdivision numéro deux de la subdivision numéro quarante-huit du lot originaire numéro cent trente et un (131-48-2) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Mathieu-de-Beloeil, et subdivision numéro quarante-neuf du lot originaire numéro cent trente et un (131-49) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Mathieu-de-Beloeil.

Avec bâtisse y érigée portant le numéro civique 1580, rue Bellini à Beloeil.

Tel que le tout se trouve présentement, avec les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes, attachées audit immeuble. »

La mise à prix est fixée à la somme de 8,430,45 $, montant minimal que l'acheteur devra payer au shérif au moment même de la vente, en argent ou par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances.

Pour être vendu le MARDI HUITIÈME jour du mois de SEPTEMBRE 1981, à QUATORZE heures, au bureau d'enregistrement de la division de Verchères, à Sainte-Julie, au numéro 461, boulevard Saint-Joseph.

Le shérif adjoint,
MARCEL LEMONDE.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Hyacinthe, le 7 juillet 1981. 13835-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-003770-805

BANQUE NATIONALE DU CANADA, ayant son siège social au 500, place d'Armes, ville et district de Montréal, demandeur, contre ANDRÉ GOSSELIN, domicilié au 3415, rue Girouard, ville et district de Montréal, *ET AL.*, défendeurs.

« Un emplacement connu et désigné comme étant la subdivision numéro soixante et un du lot originaire numéro cent trente (130-61) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Mathieu-de-Beloeil.

Avec une bâtisse dessus érigée portant le numéro civique 1521, rue Bellini à Beloeil, QC.

Tel que le tout se trouve présentement avec les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble.

Et en particulier une servitude en faveur de Bell Téléphone du Canada, enregistrée à Verchères sous le numéro 108933. »

La mise à prix est fixée à la somme de 9 161,78 $, montant minimal que l'acheteur devra payer au shérif au moment même de la vente, en argent ou par chèque certifié à l'ordre du ministre des Finances.

Pour être vendu le MARDI HUITIÈME jour du mois de SEPTEMBRE 1981 à TREIZE heures, au bureau de la division d'enregistrement de Verchères, au numéro 461, boulevard Saint-Joseph, à Sainte-Julie.

Le shérif adjoint,
MARCEL LEMONDE.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Hyacinthe, le 7 juillet 1981. 13836-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-003765-805

BANQUE NATIONALE DU CANADA, ayant son siège social au 500, place d'Armes, ville et district de Montréal, demanderesse, contre ANDRÉ GOSSELIN, domicilié au 3415, rue Girouard, ville et district de Montréal, *ET AL.*, défendeurs.

« Un emplacement connu et désigné comme étant la subdivision numéro soixante-sept du lot originaire numéro cent trente (130-67) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Mathieu-de-Beloeil.

Avec bâtisse dessus érigée portant le numéro civique 1520, rue Bellini à Beloeil, QC.

Tel que le tout se trouve présentement avec les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes, attachées audit immeuble. »

La mise à prix est fixée à la somme de 8 779,58$, montant minimal que l'acheteur devra payer au shérif au moment même de la vente, en argent ou par chèque certifié à l'ordre du ministre des Finances.

Pour être vendu le MARDI HUITIÈME jour du mois de SEPTEMBRE 1981 à TREIZE heures TRENTE, au bureau de la division d'enregistrement de Verchères, au numéro 461, boulevard Saint-Joseph à Sainte-Julie.

Le shérif adjoint,
MARCEL LEMONDE.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Hyacinthe, le 7 juillet 1981. 13837-o

Saint-Maurice

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-02-050911-804
S. 10-81

SCHWARTZ CHEMICAL OF CANADA LIMITED, corps politique dûment incorporé, ayant son siège social dans la province d'Ontario au 777, McKay Road, Pickering, demanderesse, contre YVAN VALLÉE, 1618, Georges, Shawinigan, district de Saint-Maurice, faisant affaires sous la raison sociale de Valpar Enr., défendeur.

Un lot de terre connu et désigné comme étant le lot numéro un de la resubdivision du lot numéro cent cinquante-neuf de la subdivision du lot originaire numéro six cent vingt-six (626-159-1) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Flore, avec bâtisses dessus construites portant les numéros 1602, 1604, 1606, 1610, 1618 et 1626 de la rue Georges à Shawinigan.

La mise à prix est fixée à 14 320,80 $, soit le quart de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur comparatif établi pour ce rôle (1,56) que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de la vente.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Shawinigan, au 422, rue de la Station, Shawinigan, le HUITIÈME jour de SEPTEMBRE 1981 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
SIMON LALIBERTÉ.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Shawinigan, le 13 juillet 1981. 13876-o

Terrebonne

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Terrebonne
No 700-05-000358-790

LA BANQUE NATIONALE DU CANADA, corps politique légalement constitué, ayant son siège social et une place d'affaires à Montréal, dudit district, partie demanderesse, contre SAMUEL SILBER, résidant et domicilié au 23, Beith Havely, Boisbriand, district de Terrebonne, partie défenderesse.

Un emplacement situé dans la municipalité de Sainte-Thérèse-Ouest, connu et désigné comme étant le lot numéro vingt-quatre de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent quarante-sept (147-24) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville.

Tel que le tout se trouve présentement, avec les servitudes actives et passives y attachées.

La mise à prix est fixée à 7 062,30 $, soit 25% de l'évaluation municipale, tel que prescrit par l'article 670*e* C.P.C., que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Un emplacement situé sur l'avenue Halevy, dans la municipalité de Sainte-Thérèse-Ouest, connu et désigné comme étant le lot numéro vingt-deux de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent quarante-sept (147-22) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville; avec une bâtisse dessus érigée.

Tel que le tout se trouve présentement, avec les servitudes actives et passives y attachées, sans exception ni réserve de la part du vendeur.

La mise à prix est fixée à 7 018,20 $, soit 25% de l'évaluation municipale, tel que prescrit par l'article 670*e* C.P.C., que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus au bureau d'enregistrement de la division de Terrebonne, situé au 85, rue de Martigny ouest, local 1.03, Saint-Jérôme, QC, le NEUVIÈME jour de SEPTEMBRE 1981 à NEUF heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
GILLES CARON, LL.L., D.D.N.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Jérôme, le 10 juillet 1981. 13899-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Terrebonne
No 700-05-000266-811

CEA-SIMON DAY LTD., 1425, White Avenue, Winnipeg, partie demanderesse, contre COMBUSTION EQUIPMENT ASSOCIATES OF CANADA LTD., 585, boulevard Curé-Boivin à Boisbriand, district de Terrebonne, province de Québec, partie défenderesse.

Un immeuble formé de:

Un emplacement situé en la ville de Sainte-Thérèse-Ouest, connu et désigné comme étant le lot numéro trois cent neuf de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatre-vingt-huit (88-309) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville, contenant en superficie soixante-dix-huit mille neuf cent soixante-six pieds carrés (78 966 pi²), mesures anglaises et plus ou moins.

Un emplacement situé en la ville de Sainte-Thérèse-Ouest, connu et désigné comme étant le lot numéro deux cent soixante-quatre de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatre-vingt-huit (88-264) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville, contenant en superficie soixante-dix-huit mille huit cent cinquante-neuf pieds carrés (78 859 pi²), mesures anglaises et plus ou moins.

Avec la bâtisse là dessus érigée, portant le numéro civique 585, boulevard Curé-Boivin à Boisbriand, province de Québec.

La mise à prix est fixée à 131 663,70 $, soit 25% de l'évaluation municipale, tel que prescrit par l'article 670*e* C.P.C., que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Terrebonne, 85, rue de Martigny ouest, local 1.03, à Saint-Jérôme, QC, le NEUVIÈME jour de SEPTEMBRE 1981 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
GILLES CARON, LL.L., D.D.N.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Jérôme, le 10 juillet 1981. 13900-o

Trois-Rivières

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Trois-Rivières
No 400-05-000120-817
S. 400-18-000026-81

BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT, corporation légalement constituée et ayant une place d'affaires à Trois-Rivières, district de Trois-Rivières, QC, demanderesse, contre JEAN-PAUL LEFEBVRE, homme d'affaires, domicilié et résidant à Saint-Louis-de-France, district de Trois-Rivières, QC, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Champlain, 181, rue Principale, Sainte-Geneviève-de-Batistan, district de Trois-Rivières, QC, mis en cause.

« Un immeuble connu et désigné comme étant les lots numéros cinq, six et sept de la subdivision officielle du lot numéro quatre-vingt-deux (82-5-6 et 7) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Maurice, division d'enregistrement de Champlain.

Le tout avec bâtisse dessus construite, circonstances et dépendances, portant le numéro civique 1072, boulevard Saint-Alexis est, Saint-Louis-de-France. »

La mise à prix est fixée à 19 425,00 $, représentant 25% de l'évaluation municipale majorée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Champlain, 181, rue Principale, Sainte-Geneviève-de-Batiscan, district de Trois-Rivières, QC, G0X 2R0, le MERCREDI TRENTIÈME jour de SEPTEMBRE 1981 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
ME GUY DAIGLE.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Trois-Rivières, le 10 juillet 1981. 13857-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Trois-Rivières
No 415-02-000363-818
S. 400-18-000023-81

NELSON BOISSONNEAULT, domicilié et résidant au 1317, Mainville, Victoriaville, district d'Arthabaska, demandeur, contre FRANK HOULE, faisant affaires sous le nom de « Les Publications Modernes Enr. » ayant sa place d'affaires au 2207, Notre-Dame ouest, Victoriaville, district d'Arthabaska, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Trois-Rivières, 878, rue de Tonnancourt, Trois-Rivières, mis en cause.

« Un immeuble situé en la paroisse de Pointe-du-Lac, comprenant:

Un terrain ayant front sur une rue projetée et faisant le coin avec une autre rue projetée faisant partie du lot deux cent quarante-huit (248 ptie) au cadastre officiel de la paroisse de Pointe-du-Lac, comté de Saint-Maurice et montré sur un plan non officiel préparé par Roger Gélinas arpenteur-géomètre, le 15 juin 1961, comme étant le lot numéro quatre-vingt de la subdivision non officielle dudit lot deux cent quarante-huit (248-80), mesurant quatre-vingts pieds de largeur sur quatre-vingts pieds de profondeur plus ou moins, borné comme suit: en front au nord-ouest par une partie dudit lot deux cent quarante-huit servant de rue (lot 248-81) au nord-est par une autre partie dudit lot numéro deux cent quarante-huit servant de rue et appartenant à M. Paul Proulx, au sud-ouest par une autre partie dudit lot deux cent quarante-huit appartenant à Paul Proulx ou représentant (lot numéro 248-79 sur ledit plan) et au sud-est par une partie dudit lot deux cent quarante-huit appartenant à Paul Proulx ou représentant (lot numéro 248-77 sur ledit plan). »

La mise à prix est fixée à 198,90 $, représentant 25% de l'évaluation municipale majorée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Trois-Rivières, 878, rue de Tonnancourt, Trois-Rivières, QC, G9A 4P8, le JEUDI VINGT-QUATRIÈME jour de SEPTEMBRE 1981 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
ME GUY DAIGLE.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Trois-Rivières, le 6 juillet 1981. 13838-o

Vente(s) pour taxes

Commission scolaire d'Amos

Avis est, par les présentes, donné que les immeubles avec bâtisses, circonstances et dépendances décrits dans la liste ci-dessous seront vendus à l'enchère à la salle des délibérations du centre administratif de la Commission scolaire d'Amos, 412, 3e Avenue est, Amos, le MERCREDI VINGT-SIXIÈME jour d'AOÛT 1981 à DIX heures, pour satisfaire au paiement des taxes scolaires avec intérêts plus les frais encourus ou qui pourraient être encourus à moins que ces taxes, intérêts et frais soient payés avant la vente.

Lots P.-11-N, P.-11-S, P.-12-N, P.-12-O bloc 209 de la ville d'Amos

Propriétaire: M. Hector Hudon et Mme Gabrielle Caouette

a) Un emplacement mesurant cent pieds (100 pi) de largeur sur la rue Principale sud de la ville d'Amos, par cinquante pieds (50 pi) de profondeur vers l'est, étant la partie nord du lot onze (ptie N. 11) du bloc deux cent neuf (bl. 209) aux plan et livre de renvoi du cadastre officiel pour le village (ville) d'Amos, ladite partie étant décrite et bornée comme suit: au nord, par la 11e Avenue (209-56); à l'ouest, en front, par la rue principale sud (209-56); au sud, par le résidu dudit lot 11 bloc 209; à l'est, par la partie du lot 12 du bloc 209 décrite ci-après, propriété du vendeur;

b) Une lisière de terrain, mesurant cinq pieds (5 pi) de largeur sur la 11e Avenue, par cent pieds (100 pi) de profondeur vers le sud, étant la partie ouest du lot douze ptie O. 12) du bloc deux cent neuf (bl. 209), aux plan et livre de renvoi pour le cadastre officiel du village (ville) d'Amos, ladite lisière étant mieux décrite et bornée comme suit: au nord, par la 11e Avenue (209-57); à l'ouest, par la partie du lot 11 bloc 209 décrite ci-dessus en *a*; au sud, par le résidu dudit lot 12 bloc 209, et à l'est, par la partie du lot 12 bloc 209.

Le tout avec bâtisse dessus construite, circonstances et dépendances.

Un autre emplacement situé à la partie sud des lots onze et douze (pties S. 11 et 12) du bloc deux cent neuf (bl. 209) aux plan et livre de renvoi du cadastre officiel pour le village (ville) d'Amos, mesurant ledit emplacement quarante pieds (40 pi) en front sur la rue Principale sud de la ville d'Amos, par quatre-vingt-quinze pieds (95 pi) de profondeur, et borné comme suit: à l'ouest, en front, par la rue Principale sud (lot 56, bloc 209); au nord, par une ligne parallèle à la limite nord du lot 31 dudit bloc 209 (ruelle) et passant à quarante pieds (40 pi) de cette dernière; à l'est, par une ligne parallèle à la limite est du lot 12 bloc 209 et passant à cinq pieds (5 pi) de cette dernière; et au sud, par le lot 31 bloc 209 (ruelle); le tout avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Lot 13, bloc 209 de la ville d'Amos

Propriétaire: Mme Denise Guillemette

Le lot de terre connu et désigné aux plan et livre de renvoi du cadastre officiel pour le village (ville) d'Amos, sous le numéro treize (13), du bloc deux cent neuf (bl. 209), avec les bâtisses y érigées, circonstances et dépendances.

Amos, le 6 juillet 1981.

Le secrétaire général,
LÉOPOLD NOËL.

13796-29-2-o

Ville de Carleton

Avis public est, par les présentes, donné par le soussigné, secrétaire-trésorier du Conseil de la ville de Carleton, que les propriétés ci-après décrites seront vendues à l'enchère publique, au lieu ordinaire des séances du Conseil, en l'hôtel de ville de Carleton, le DIX-NEUVIÈME jour du mois d'AOÛT 1981 à DIX heures, pour payer les taxes municipales et scolaires, avec les intérêts et les frais subséquemment encourus, à moins que lesdites taxes, les intérêts et les frais ne soient payés avant la vente.

Noms	*Description*	*Taxes, intérêts, etc.*

Alllard, Réjean ..... 459,96 $

Lots numéros vingt-sept et vingt-huit-B et vingt-sept et vingt-huit-C-2 (ptie 27 et 28B et ptie 27 et 28C-2) du cadastre officiel révisé pour cette partie du canton de Carleton, situé du côté sud du chemin public (boulevard Perron) et mesurant le long de ce dernier cent cinquante pieds (150 pi) de largeur et sur toute sa profondeur qui est comprise entre ledit chemin public au nord et la propriété des chemins de fer Nationaux du Canada au sud: borné ledit terrain comme suit: au nord, par le chemin public, (route 6 ou boulevard Perron) au sud par la propriété des chemins de fer Nationaux du Canada, à l'ouest par partie du lot 27 et 28-B appartenant à dame Ernestine Allard Cyr et à l'est par le résidu du lot 27 et 28-C-2 restant à Alexandre Leblanc..

Atelier de Débosselage Tracadièche Inc: 351,38

De figure parallélogrammatique, borné vers le nord, l'est, le sud et l'ouest par le lot 6 b-16 partie; mesurant trente mètres quarante-huit centièmes (30,48 m) dans ses lignes nord et sud et quarante-cinq mètres soixante-douze centièmes (45,72 m) dans ses lignes est et ouest; contenant en superficie mille trois cent quatre-vingt-treize mètres carrés cinq dixièmes (1 393,5 m^2).

Bernard, Michel 33,90

Une partie de la subdivision numéro un du lot originaire numéro cinquante et un-C (ptie 51-C-1) dans le rang un (1) pour le cadastre officiel révisé du canton de Carleton, mesurant cent pieds (100 pi) de largeur par toute la profondeur qu'il y a entre un ruisseau au nord et le chemin public au sud et bornée vers le nord par le ruisseau, vers le sud par le chemin public vers l'est par la propriété de monsieur Joseph Bernard et vers l'ouest par le résidu du même lot 51-C-1.

Bernard, Roger 390,84

Lot numéro 51-C-3 des plan et livre de renvoi officiels du cadastre du canton de Carleton.

Berthelot, Alexis 313,46

Une partie du lot numéro vingt-C (ptie 20-C) dans le rang un (1), pour le cadastre officiel du canton de Carleton, deuxième division d'enregistrement de Bonaventure, bornée vers le nord par la route numéro 132, mesurant cent vingt-huit pieds et un dixième (128,1 pi), vers l'est par le lot 20-E, mesurant quatre-vingt-dix-huit pieds (98 pi), vers le sud par la propriété appartenant à la compagnie de chemin de fer du Canadian National, mesurant cent trente-trois pieds et quatre dixièmes (133,4 pi) et vers l'ouest par le résidu du même lot 20-C, mesurant cent dix-huit pieds (118 pi).

Berthelot, Yvan 126,93

Une partie du lot originaire numéro vingt-C (ptie 20-C) dans le rang un (1) pour le cadastre officiel du canton de Carleton, de figure irrégulière, bornée vers le nord par le lot 20-C, qui est une partie de la route numéro 132, sur une distance de soixante-quinze pieds (75 pi); vers l'est par une partie du lot 20-C sur une distance de cent dix-huit pieds (118 pi), vers le sud par le Canadien National, compagnie de chemin de fer, soit le lot 54, sur une distance de soixante-quinze pieds et six dixièmes (75,6 pi) et vers l'ouest par une partie du lot 20-C, sur une distance de cent vingt pieds et neuf dixièmes (120,9 pi).

Noms	*Description*	*Taxes, intérêts, etc.*
Berthelot, Émile	Lot numéro 3-4A-5 des plan et livre de renvoi officiels du cadastre du canton de Maria, partie Est.	248,61
Berthelot, Yvon	Lot numéro 3-4A-8 des plan et livre de renvoi officiels du cadastre du canton de Maria, partie Est.	1 138,67
Boudreau, Jules	La subdivision numéro un du lot originaire numéro trente et un-B (ptie 31-B-1) du cadastre officiel révisé pour le canton de Carleton, mesurant quatre-vingt-dix pieds (90 pi), vers le nord, quatre-vingt-quinze pieds et deux dixièmes (95,2 pi) vers le sud, quatre-vingt-seize pieds et sept dixièmes (96,7 pi) vers l'est et quatre-vingt-treize pieds et cinq dixièmes (93,5 pi) vers l'ouest. Vers le nord et vers l'ouest par le résidu du lot 31-B-1 appartenant à Arthur Landry, vers le sud par le résidu du lot 31-B-1 appartenant à l'emprunteur et vers l'est par la partie de ce lot réservée pour l'élargissement de la route Ruisseau-Éperlan.	974,76
Day, Mme Frédéric	La subdivision numéro deux du lot originaire numéro cinquante-deux-A (52-A-2) du Premier Rang au cadastre officiel révisé du canton de Carleton, deuxième division d'enregistrement de Bonaventure, mesurant deux cent onze pieds (211 pi) au nord, trois cent quatre pieds (304 pi) à l'est, deux cent quarante et un pieds et cinq dixièmes (241,5 pi) au sud et deux cent vingt-trois pieds (223 pi) à l'ouest et étant borné comme suit: au nord par le lot 52-A-1, vers l'est par le lot 52-B-1 de Claude Bernard, vers le sud par la route numéro 6 et vers l'ouest par la route Bernard.	10 135,30 $
Dupéré, Robert	Une partie de la subdivision numéro deux du lot originaire numéro quarante-deux-C (ptie 42-C-2) dans le rang un (1) pour le cadastre officiel révisé du canton de Carleton, mesurant quatre-vingt-dix pieds (90 pi) en front par soixante-quinze pieds (75 pi) en arrière, et ce, sur une profondeur de cent pieds (100 pi), mesures anglaises, et borné comme suit: à l'ouest par la propriété de Chau-TV ou représentants, à l'est par un chemin privé, au sud par la propriété de monsieur Maurice St-Pierre ou représentants, et au nord par la propriété de dame Paulette Bernard Lepage ou représentants.	68,66
Motel Shick Shock	Lot numéro 20-A-3 des plan et livre de renvoi officiels du canton de Maria, partie Est.	245,96

Carleton, le 25 juin 1981.

Le secrétaire-trésorier,
ANDRÉ ALLARD.

13767-29-2-o

Ville de Saint-Léonard

Avis public est, par les présentes, donné par le soussigné, greffier de la susdite municipalité, que les immeubles ci-après décrits seront vendus aux enchères, à l'hôtel de ville de Saint-Léonard, 8400, boulevard Lacordaire, Saint-Léonard, le VINGT-SEPTIÈME jour d'AOÛT 1981 à DIX heures, pour satisfaire au paiement des taxes municipales et/ou scolaires, avec les intérêts et les frais, à moins que lesdites taxes, intérêts, ainsi que les frais, ne soient acquittés avant le moment de la vente à l'enchère.

Nom du propriétaire	*No de fiche*	*Cadastre*	*Taxes*
Cigana Cerantola, Dina	10016610	424-1-136-6-2	4 528,42 $
Ouellet, Léo (succ.)	11000610	437-111P	120,26
	Terrain de forme triangulaire, d'une superficie de 471 pieds carrés, borné au sud par la subdivision 108 du lot 437, au nord par la subdivision 111-1 du lot 437 et à l'est par la subdivision 108 du lot 437 et mesurant 50 pieds linéaires dans sa ligne sud, 53,43 pieds linéaires dans sa ligne nord et 18,84 pieds linéaires dans sa ligne est.	
St-Laurent, Réal	16805800	424-1-31-1 424-1-30-2	3 716,05
Immeubles Donora Ltée	17506200	425-191-8	5 697,24
Immeubles Donora Ltée	17620400	425-191-4	4 461,62

Nom du propriétaire	*No de fiche*	*Cadastre*	*Taxes*
André Leclerc Luc Leclerc Bernard Comtois Les Placements Châtelaine Ltée	20004600	426-621-7 418-899P	4 219,64

Borné au nord par le lot 418-899-1 et par le boulevard Métropolitain, borné à l'est par le lot 418-899-2, au sud, par les propriétés portant les numéros de cadastre 418, subdivisions 900-6 à 900-11-2 et à l'ouest par les lots 419-583, 584 et 585.

Larocque, Gaétan	20405300	418-1199	3 075,56
Del Ciacco Giuseppe	20702400	420-276	2 314,16
Restaurant A & R Inc.	67505400	397-545	5 473,57
St-Denis, Roland	68000600	397-90	1 577,25
Li Fraine, Salvatore	69902100	401-39-22	3 175,97
Porco, Egidio Barone Porco, Carmela	80002500	383-359	2 150,21
Melchiorre, Benito	80700500	392-217	2 769,07
Scalia, Rosario Guerrier Scalia, Stefano	82901900	399-247	2 659,56

Les immeubles ci-haut mentionnés sont du cadastre officiel de la paroisse de Sault-au-Récollet et seront vendus avec bâtisses et dépendances dessus construites, s'il y a lieu.

Lesdites ventes seront en outre faites avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées aux immeubles.

Le prix de l'adjudication de chacun de ces immeubles sera payable comptant immédiatement.

Tous les immeubles vendus sont sujets au droit de retrait d'un an.

Donné en la ville de Saint-Léonard, le 10 juillet 1981.

Le greffier,
GEORGES LARIVÉE, O.M.A.

13885-30-2-o

Errata

Veuillez noter que les avis suivants doit être considérés comme nuls et nul effet

Gazette	*Rubrique*	*Page*	*Nom de la compagnie*
43 (80 10 25)	Lettres patentes annulées	10272	ASSOCIATION ATHLÉTIQUE NATIONALE DE LA JEUNESSE 1121-5548
15 (81 04 11)	Lettres patentes annulées	5466	L'ASSOCIATION PROVINCIALE DES DIRECTEURS GÉNÉRAUX DES CAISSES D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DU QUÉBEC INC. 1507-6599
15 (81 04 11)	Lettres patentes annulées	5469	CENTRE D'ANIMAUX FAMILIERS B. & C. INC. *B. & C. PET SHOP CENTER INC.* 1480-6012
48 (80 11 29)	Lettres patentes annulées	11557	CLUB KINSMEN DE ST-JÉRÔME INC. 1268-3728
47 (80 11 22)	Lettres patentes annulées	11334	LA FONDATION ERNEST HARNOIS INC. 1257-5155

Gazette	Rubrique	Page	Nom de la compagnie
4 (81 01 24)	Lettres patentes annulées	515	RÉTROMOBILE INC. 1502-9291
12 (81 03 21)	Lettres patentes annulées	4661	SOCIÉTÉ INTERNATIONALE MÉDICO-CHIRURGICALE DU CUIR CHEVELU (S.I.M.C.C.C.) 1467-8791
47 (80 11 22)	Lettres patentes annulées	11338	LES SPORTS INDÉPENDANTS DE CHÂTEAUGUAY INC. 1245-5846

13818-o

AGENCE DE VOYAGES DE L'AUTOMOBILE ET TOURING CLUB DE MONTRÉAL INC.

Prenez note que dans l'avis paru le 23 mai 1981, à la page 6793 du numéro 21 de la *Gazette officielle du Québec*, le nouveau nom aurait dû se lire comme suit: « AGENCE DE VOYAGES DE L'AUTOMOBILE ET TOURING CLUB DE MONTRÉAL INC. »

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

13819-o 1357-5198

AUTO STEVE (1973) LTÉE

Prenez note que l'avis de changement de dénomination sociale publié à *Gazette officielle du Québec*, numéro 9, à la page 2458 en date du 5 mars 1977 concernant la compagnie « **AUTO STEVE (1973) LTÉE** » est considéré comme nul et de nul effet.

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

13819-o 1350-0251

LES MONTAGNES RUSSES DE L'ÎLE INC. ISLAND COASTER AMUSEMENTS INC.

Prenez note que dans l'avis paru le 13 juin 1981, à la page 7476 du numéro 24 de la *Gazette officielle du Québec*, le nouveau nom aurait dû se lire comme suit: « **LES MONTAGNES RUSSES DE L'ÎLE INC. - ISLAND COASTER AMUSEMENTS INC.** ».

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

13819-o 1232-3549

PARADISE DRESS LTD.

Prenez note que dans l'avis de dissolution de la compagnie PARADISE DRESS LTÉE paru le 27 juin 1981 à la *Gazette officielle du Québec*, numéro 26 à la page 7855, le nom de la compagnie aurit dû se lire ainsi: **PARADISE DRESS LTD.**

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

13819-o 1201-9220

INDEX

AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME — LOI SUR L'

Page

IBERVILLE, VILLE (*Élaboration d'un plan d'urbanisme*) 8492
SAINT-ÉTIENNE, MUNICIPALITÉ (*Entrée en vigueur du Règlement de contrôle intérimaire*) 8492

ASSOCIATIONS COOPÉRATIVES — LOI SUR LES

COOPÉRATIVE D'HABITATION DE LA SEIGNEURIE DE JOLY (LA) (*Formation*) 8492
COOPÉRATIVE RÉGIONALE DES CONSOMMATEURS DE VAUDREUIL-SOULANGES (*Formation*) ... 8492
MAGASIN CO-OP DÉGELIS (*Changement de statut*) 8492

AVIS DIVERS

ASSOCIATION DU LAC CARIBOU (*L.P.*) 8493
GODMANCHESTER, CANTON (*Mutations immobilières, L.R.Q., c. M-39*) 8493
LA VISITATION-DE-LA-SAINTE-VIERGE-DE-L'ISLE-DUPAS, MUNICIPALITÉ (*Mutations immobilières, L.R.Q., c. M-39*) 8493
SUCCESSION GERMAINE DULAC (*Bénéfice d'inventaire*) 8493
SUCCESSION RAYMOND VEILLETTE (*Bénéfice d'inventaire*) 8493
SUCCESSION RÉAL GILBERT (*Bénéfice d'inventaire*) 8494

CAISSES D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT — LOI SUR LES

CAISSE POPULAIRE D'ADAMSVILLE (LA) (*Modification de territoire*) 8494
CAISSE POPULAIRE DE BERTHIERVILLE (*Modification de territoire*) 8494

CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL — LOI SUR LE

ACCORDÉS

ACHER, RENÉ CARLO 8494
AGNEW, DOUGLAS BYRD 8494
ARSENAULT, JOSEPH HÉLIODORE LÉO 8495
ARTUSO, MARIE EDDA 8495
AUBERT, DIANE 8495
BEAULIEU, LENG JEAN 8495
BÉLAND, JOSEPH DENIS 8495
CAO, CHARLES 8495
CAYEN, JOSEPH ALPHONSE 8495
COURCHESNE, JOSEPH ALDÈGE FERNAND 8495
DADOURIAN, MIHRAN 8495
DANIEL, JOSEPH JULES LÉOPOLD HENRI 8495
DAWIDIAN, FLORA LAURA 8496
DE LA VOYE, JOSEPH NOËL PIERRE 8497
DODUC, VIEN 8496
FAYER, GILDA 8496
FAYER, JOSEF 8496
GAGNON, MIREILLE JACINTHE 8496
GAUDEL, PHILIPPE ALEXANDRE 8496
GAUDRY, CATHERINE NICOLE RENÉE JACQUELINE 8496
GILBERT, JOSEPH NOËL JEAN-PIERRE 8496
GODERRE, JOSEPH CLÉOPHAS NORMAND 8496
GOUDREAU, LYNE LÉONIDE MARIE CLAIRINA ARMANDE 8496
GOYER, MARIE LUCILLE 8497
GREWAL, BALBIR SINGH 8497
GUAY, JOSEPH NAPOLÉON PAUL 8497
HENRY, JOSEPH JACQUES DAN 8497
JENNISS, JOSEPH GUY ELZÉAR 8497
LAGACÉ, JOSEPH JEAN LÉO PAUL EUGÈNE 8497
LANGLOIS, JOSEPH WILFRID CHARLES 8497

CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL — LOI SUR LE

ACCORDÉS — *suite* Page

LAVICTOIRE, MARIE LOUISE THÉRÈSE ANGÉLINA 8497
LEGAULT, MARIE LÉA VALÉRIE 8497
LYMBURNER, JEAN CHARLES MICHEL 8498
MALTAIS, JOSEPH GUY DANY 8498
MAROIST, JOSEPH JULES MÉDARD GLORIA 8498
MYARA, MONIQUE 8498
PARADIS, FERNAND 8498
PERELLE, FRANÇOIS HENRI DAVID 8498
PIETRONIRO, FRANCO 8498
PLOURDE, MARIE NICOLE MONIQUE COLETTE 8498
POIRIER, MARIE CLÉOPHÉE PAULINE 8498
POULIN, JOSEPH JEAN-PAUL 8498
ROBERT, MARIE THÉRÈSE ESTELLE NORMANDE 8499
ROBICHAUD, MARIE LORRAINE YANTHE MICHÈLE 8499
RUSCICA, ARTHUR SALVATORE 8499
SCOTT, SHEILA RITA 8499
SEIKO, ERIKA IRENA 8499
SIMARD, MARIE ANNE THÉRÈSE LUCILLE 8499
STRINGER, JOSEPH ERNEST 8499
TURBIDE, JOSEPH EUGÈNE ROGER 8499
YULE, RAYMOND ANDREW 8499

DEMANDES

ALA-IPTCHI, HOSSEIN 8500
BAUM, ABRAHAM NATHAN 8500
BRISSON, MARGUERITE CLAIRE 8500
CONSTANTINEAU, LAURE 8500
COURBRON, GUILLAUME 8500
DUNN, MARIE URSULE 8500
FOREST, RÉNALD 8500
GAUTHIER, MARIE CLAIRE SOLANGE 8500
GRIGSBY, JEAN MARJORIE 8501
GRIMES, GARTH GÉRARD 8501
HAUG, ROSEMARIE YVONNE 8501
JAM, ILAN ELIEZER 8501
LALANCETTE, IRÉNÉE 8501
LANTHIER, DIANE 8501
LAVERRIÈRE, JOSEPH YVES DANIEL 8501
LESSARD, MARIE BARBERA JEANET 8501
MARIE PAULINE 8502
PATTISON, D'ARLÈNE CERISE 8502
THIBAULT, JOSEPH ALBERT 8502
THIBODEAU, LÉON 8502

CODE DE PROCÉDURE CIVILE (Article 139)

PRIMEAU (RENÉ) c. JACQUES JACOB *ET AL.* (*Ordonnance*) 8502
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC (LE) c. ALAIN DE BELLEFEUILLE (*Assignation*) 8503
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC (LE) c. JANET TAYLOR SPINK (*Assignation*) 8503
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC (LE) c. LESLIE TALUY (*Assignation*) 8503
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC (LE) c. LYETTE JALBERT (*Assignation*) 8504
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC (LE) c. RAYMUNDO REQUESENS (*Assignation*) 8504
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC (LE) c. RODGER MELNICK (*Assignation*) ... 8504

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1)

CHANGEMENT DE DÉNOMINATION SOCIALE (Article 21)

ACADIA APARTMENTS CORPORATION 8463
ACADIA APARTMENTS INC. 8463
AGENCE DE VOYAGES DE L'AUTOMOBILE ET TOURING CLUB DE MONTRÉAL INC. (*Erratum*) ... 8549
AGENCES D'ASSURANCE COPOLOFF INC. (LES) 8464
AGENCES D'ASSURANCE INHABER INC. 8465
AMICALE DES EMPLOYÉS DE LA COMMISSION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL, SECTION DE MONTRÉAL INC. 8463
AMICALE DES EMPLOYÉS DE LA COMMISSION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL SECTION MONTRÉAL INC.(L') 8463
AMOS DEVELOPMENT CORP. 8463
ANJAR REALTY CORPORATION 8463
ANJAR REALTY CORPORATION INC. 8463
APPARTEMENTS ACADIA INC. (LES) 8463
APPARTEMENTS LINTON (1953) LTÉE (LES) 8466
APPLIED RESEARCH PRODUCTS LTD. 8463
ARNARD INVESTMENTS INC. 8463
ARTCRAFT OF MONTRÉAL LTD. 8463
ASSOCIATION DES DAMES DE McGILL 8468
ASSOCIATION DES LOISIRS DE VAL-MORIN INC. (L') 8466
ATELIER D'IMAGES POPULAIRES (AIP) LTÉE 8463
AUTO STEVE (1973) LTÉE (*Erratum*) 8549
AUTOS LAURIER INC. 8465
AUXILIAIRES BÉNÉVOLES DU CENTRE DE SANTÉ SAINTE-FAMILLE (LES) 8464
BALLIN INC. 8464
BALLIN MFG. CO. INC. 8464
BAR LES DEUX TAUREAUX INC. 8465
BECKER & SON LIMITED 8463
BECONSULT INC. 8463
BÉCOTTE (JEAN) INC. 8464
BENLEO HOLDINGS CORP. 8463
BOROS DRAPERIES LTD. 8463
BOROS HOME FURNISHINGS LTD. 8463
BOUTIQUE DE SKI TRADING POST INC. (LA) 8464
BRITE-TONE CLEANERS AND SHIRT LAUNDERERS INC. 8463
BURTON FITCH & COMPANY INC. 8463
BURTON FITCH & CIE INC. 8463
CANADA INFANT'S WEAR INC. 8468
CANADA-U.S. MANUFACTURING INC. 8468
CENTRE CINÉ-VIDÉO DU FAUBOURG 8463
CENTRE DE RÉADAPTATION CONSTANCE-LETHBRIDGE 8463
CENTRE DE RÉADAPTATION LETHBRIDGE 8463
CENTRE DU PNEU MacDONALD INC. 8466
CHABANEL REALTY CORP. 8464
CHABANEL REALTY INC. 8464
CHALET D'ENFANTS SUR LA MONTAGNE 8464
CHÂTEAU LEASING LTD. 8464
CHILDREN'S MOUNTAIN COTTAGE (THE) 8464
CIRCO CRAFT CO. INC. 8464
CITY TILE & TERRAZZO INC. 8464
CLUB DE CHASSE ET DE PÊCHE SAINT-MAURICE 8467
CLUB DE GOLF DE GRANBY INC. 8465
CLUB MOUNT STEPHEN 8466
CLUB SOCIAL ESCADRON « C » INC. 8466
CLUB SUMMERLEA INC. 8467
COLLEGE PARK DEVELOPMENT INC. 8464
COMITÉ D'INTÉGRATION DES HANDICAPÉS PHYSIQUES DU QUÉBEC 8464

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1)

CHANGEMENT DE DÉNOMINATION SOCIALE (Article 21) — *suite*

	Page
COMITÉ POUR L'INTÉGRATION DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC	8464
COMPAGNIE BALLIN INC.	8464
COMPAGNIE CIRCO CRAFT INC. (LA)	8464
COMPAGNIE D'ARTISANAT CIRCO INC. (LA)	8464
COMPAGNIE DIE PLAST INC.	8464
COMPTOIR DU SKI INC. (LE)	8464
CONSOLIDATION HÉMISPHÈRE LTÉE	8465
CONSTANCE-LETHBRIDGE REHABILITATION CENTRE	8463
CONSTRUCTION TRANSBEC INC.	8467
COPOLOFF INSURANCE AGENCIES INC.	8464
CORPORATION COMMERCIALE KIRK	8465
CORPORATION DE CONSTRUCTION HERCULES	8465
CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT AMOS (LA)	8463
CORPORATION DE PLACEMENTS BENLEO	8463
CORPORATION D'INVESTISSEMENTS SURFSIDE	8467
CORPORATION IMMOBILIÈRE DE LA RUE JEANNE D'ARC (LA)	8465
CORPORATION IMMOBILIÈRE MONRICHE	8467
CORPORATION LESANDAVE	8466
COURTS LIMITED	8464
COURTS LTÉE	8464
CUISINIÈRE INC. (LA)	8467
DAMES AUXILIAIRES DU CENTRE HOSPITALIER SAINTE-FAMILLE (LES)	8464
DEREK (P.) INC.	8467
DESSERTS CONGELÉS LTÉE (LES)	8465
DÉVELOPPEMENT COLLÈGE PARC INC.	8464
DEVINE (MICHAEL) & ASSOCIATES LTD.	8464
DEVINE (MICHAEL) & ASSOCIÉS LTÉE	8464
DIE PLAST COMPANY INC.	8464
DIE PLAST LTD.	8464
DOUBLURES PREMIER INC.	8466
DRAPERIES BOROS LTÉE	8463
ENLÈVEMENT DES REBUTS MÉTROPOLE INC.	8464
ENLÈVEMENT DES REBUTS MÉTROPOLE LTÉE	8464
ENTREPRISE DE CARRELAGE LA CITÉ INC.	8464
ENTREPRISE DE COPEAUX WINDSOR LTÉE	8468
ENTREPRISE D'EMBALLAGE PAR RÉTRACTION INC.	8467
ENTREPRISES JEAN BÉCOTTE INC. (LES)	8464
ÉPICERIE CHEZ ARTHUR INC.	8464
ÉQUIPEMENTS PRO-MARINE INC. (LES)	8464
FERME CLAUDE MAJEAU INC.	8464
FIFTH AVENUE HOLDINGS INC.	8465
FIFTH AVENUE HOLDINGS LTD.	8465
FLEUR DE LYS SPORTWEAR LTD.	8465
FORMULAIRES D'AFFAIRES LANCASTER INC.	8465
FORMULES D'AFFAIRES LANCASTER INC.	8465
FOURRURE PARFAITE LTÉE (LA)	8466
FROZEN DESSERTS LIMITED	8465
G & L STAR SWEEP SERVICE INC.	8467
G.T.L. TERMINALS INC.	8467
GAZ UNIVERSEL LTÉE	8465
GESTION ARTHUR LÉVESQUE INC.	8464
GESTION FIFTH AVENUE INC.	8465
GESTION INTRABEX INC.	8465
GESTION RÉAL DESROSIERS INC.	8464
GLENCOE HABITATIONS INC.	8465

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1)

CHANGEMENT DE DÉNOMINATION SOCIALE (Article 21) — *suite*

	Page
GLENCOE PARK APARTMENTS INC.	8465
GOLD (A.) & SONS LTD.	8465
GOLD (A.) AND SONS LIMITED	8465
GOLD (A.) & FILS LTÉE	8465
GRANBY GOLF CLUB INC.	8465
GRAND UNION FINANCE CORP. (THE)	8465
GRAND UNION FINANCE CORP. LTD. (THE)	8465
GROUPE INTRABEC INC.	8465
HABITATIONS GLENCOE INC.	8465
HAMPTON MANUFACTURING LTD.	8465
HAMPTON MANUFACTURING (1966) LTD.	8465
HEMISPHERE CONSOLIDATION LTD.	8465
HEMISPHÈRE CONSOLIDATION LTD.	8465
HERCULES CONSTRUCTION CORP.	8465
HÔTEL LES DEUX TAUREAUX INC.	8465
IMMEUBLES ANJAR INC. (LES)	8463
IMPRIMERIE UNIVERSITÉ INC.	8467
INHABER AGENCIES INC.	8465
INHABER INSURANCE AGENCIES INC.	8465
ISLAND COASTER AMUSEMENTS INC. (*Erratum*)	8549
JEANNE D'ARC STREET REALTY CORP.	8465
KIRK TRADING CORPORATION	8465
LAKESHORE CATERERS LTD.	8465
LANCASTER BUSINESS FORMS INC.	8465
LAURIER AUTO INC.	8465
LAZGER INVESTMENTS INC.	8465
LAZGER INVESTMENTS LTD.	8465
LÉGION DES FRONTIERSMEN D'ASBESTOS ESQUADRON C. INC. (LA)	8466
LESANDAVE CORP.	8466
LETHBRIDGE REHABILITATION CENTRE	8463
LINTON APARTMENTS (1953) LIMITED (THE)	8466
LOCATION CHÂTEAU LTÉE	8464
LOCATION INTRABEC INC.	8467
LOCATION OBAR LTÉE	8466
LOISIRS DES JEUNES DE VAL-MORIN INC. (LES)	8466
LUSTRE ARTCRAFT DE MONTRÉAL LTÉE	8463
MacDONALD TIRE SERVICE INC.	8466
MANUFACTURE CANADA-U.S. INC.	8468
MARGILL & COMPANY LTD.	8466
MARGILL INC.	8466
MARSHALL (G.K.) & PARTNERS LIMITED	8466
MARSHALL (G.K.) & ASSOCIÉS LTÉE	8466
METROPOLE REFUSE DISPOSAL INC.	8464
METROPOLE REFUSE DISPOSAL LTD.	8464
MEUBLE NU-CRAFT LTÉE	8466
MEUBLES DE VERDUN INC.	8468
MISTER COPY PRINTING SERVICES INC.	8467
MONRICHE REALTY CORPORATION	8467
MONTAGNES RUSSES DE L'ÎLE INC. (LES) (*Erratum*)	8549
MOORE'S SUPER MARKET INC.	8466
MORTON (G.M. BARRY) INC.	8466
MORTON (G.M. BARRY) LTD.	8466
MOUNT BRUNO FLORAL CO. (1967) LTD.	8466
MOUNT BRUNO FLORAL LTD.	8466
MOUNT STEPHEN CLUB	8466

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1)

CHANGEMENT DE DÉNOMINATION SOCIALE (Article 21) — *suite*

	Page
NETTOYAGE BRITE TONE INC.	8463
NU-CRAFT FRAME COMPANY LTD.	8466
OBAR LEASING LTD.	8466
OBAR LOCATION LTÉE	8466
OSAKA HOLDINGS CORPORATION	8466
PANEBEC LTD.	8466
PANEBEC LTÉE	8466
PEOPLE'S MUTUAL BUILDING SOCIETY (THE)	8466
PERFECT FUR CO. LTD.	8466
PERRI FROCKS INC.	8466
POLYSTYRO INC.	8467
PREMIER LINING SUPPLY CO.	8466
PREMIER LINING SUPPLY COMPANY INC.	8466
PRODUCTIONS GRAPHIQUES ANDRÉ LAPERRIÈRE INC.	8466
PRODUITS DE RECHERCHES APPLIQUÉES LTÉE (LES)	8463
PRO-MARINE EQUIPMENTS INC.	8464
QUICK COMPOSITION INC.	8466
QUINCAILLERIE McFADDEN INC.	8467
RAYBERN HOLDINGS LTD.	8467
REMEDES HERBO REMEDIES INC.	8467
RESTAURANT DU BORD-DU-LAC LTÉE	8464
RESTAURANT LA CANTINIÈRE ORFORD INC.	8467
RICHMOND REALTY CORPORATION	8467
ROBES PERRI INC.	8466
ST. MAURICE FISH AND GAME CLUB (THE)	8467
SALON MICHELPIER INC.	8467
SERRES DU MONT BRUNO LTÉE	8466
SERVICE DE BALAYAGE ÉTOILE G & L INC.	8467
SERVICES D'ENTRETIEN ÉTOILE G & L INC. (LES)	8467
SERVICES D'IMPRIMERIE MONSIEUR COPIE INC.	8467
SHERBROOKE INTER-VOX INC.	8467
SHRINK PACKAGING AND MACHINERY CO. LTD.	8467
SHRINK PACKAGING MACHINERY INC.	8467
SOCIÉTÉ DE GESTION OSAKA INC.	8466
SOCIÉTÉ DE GESTION RAYBERN LTÉE	8467
SOCIÉTÉ DE PLACEMENTS CLAUDE MAJEAU INC.	8464
SOCIÉTÉ DE PLACEMENTS LAZGER INC.	8465
SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENTS ARNARD INC.	8463
SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS VAL ROYAL CORP.	8467
SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENTS WISE LTÉE (LA)	8468
SOCIÉTÉ FINANCIÈRE L'UNION LTÉE	8465
SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE CHABANEL INC. (LA)	8464
SOCIÉTÉ POPULAIRE, MUTUELLE D'HABITATION (LA)	8466
STAR SPORTSWEAR INC.	8467
STYRO-PLASTIC LTÉE	8467
SUMMERLEA GOLF & COUNTRY CLUB INC.	8467
SUPERMARCHÉ MOORE INC.	8466
SURFSIDE INVESTMENTS CORP.	8467
TALLON & BONAPACE LTD.	8467
TALLON & BONAPACE LTÉE	8467
TERMINUS G.T.L. INC. (LES)	8467
TRADING POST SKI SHOP INC.	8464
TRANSBEC CONSTRUCTION INC.	8467
ULTIME COIFFURE INTERNATIONALE INC. (L')	8467
UNIVERSAL GAS LTD.	8465
VAL ROYAL DEVELOPMENT CORPORATION	8467

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1)

CHANGEMENT DE DÉNOMINATION SOCIALE (Article 21) — *suite*

	Page
VAL ROYAL LAKE RESORT DEVELOPMENT CORP.	8467
VERDUN DISCOUNT FURNITURE LTD.	8468
VERDUN FURNITURE INC.	8468
VÊTEMENTS DE BÉBÉ CANADIEN INC.	8468
VÊTEMENTS DE SPORT STAR INC.	8467
VÊTEMENTS FLEUR DE LYS LTÉE	8465
VÊTEMENTS HAMPTON LTÉE (LES)	8465
VITRERIE GÉNÉRALE CIE (CO.) LTÉE (LTD.)	8468
VITRERIE GÉNÉRALE INC.	8468
WINDSOR WOOD CHIPS COMPANY LTD.	8468
WISE INVESTMENTS LTD.	8468
WOMEN ASSOCIATES OF McGILL	8468
WOMEN ASSOCIATES OF McGILL (THE)	8468

CHANGEMENT DE SIÈGE SOCIAL (Article 87)

BOTANIX INC.	8468
CONCIERGERIE DYNAMIQUE INC.	8468
ÉDITIONS DE LA NOUVELLE BARRE DU JOUR (LES)	8468
ENTREPRISES DE TRAVAUX COMMON LTÉE (LES)	8468
ENTREPRISES JACQUES DOYON, LTÉE	8468
ENTREPRISES PAREXCO LTÉE (LES)	8468
FÉDÉRATION DES FAMILLES D'ACCUEIL DU QUÉBEC (LA)	8468
HAMILTON & FILS INC.	8469
HÔTEL MOTEL NAVECA INC.	8469
IMPRIMERIE IBERVILLE (1979) INC.	8469
INTÉRIEURS ROSENBAUM INC. (LES)	8469
ISOLATION TRUDEAU INC.	8469
JETCO LTÉE	8469
MINIREX INC.	8469
MUNGER (GASTON) INC.	8469
PLACEMENTS ERICANN INC. (LES)	8469
PLACEMENTS JACQUES DOYON, LTÉE	8469
STANLEY & ST. CATHERINE STREETS REALTY CORP.	8469
STATION-SERVICE COBEC INC.	8469
VENTES JACK GROSSBAUM INC. (LES)	8469

CHANGEMENT DU NOMBRE D'ADMINISTRATEURS (Article 87)

AMBULANCES ASBESTOS — DANVILLE INC.	8469
AMÉNAGEMENTS I.C.I. (QUÉBEC) INC.	8469
ASSOCIATION DE LOCATAIRES ET LOISIRS DE L'ÂGE D'OR DU MANOIR AIMÉ-LÉONARD	8470
ASSOCIATION DES FOLKLORISTES DE LAVAL, (A.F.L.) (L')	8470
AVIONS EXPÉRIMENTAUX DE LA CHAUDIÈRE INC.	8470
CLUB DE MOTONEIGISTES BELLECHASSE INC.	8470
CLUB OPTIMISTE DE ST-RÉDEMPTEUR, QUÉBEC	8470
CORPORATION DE PROMOTION CULTURELLE KAMOURASKA-L'ISLET INC.	8470
CORREPRO-FAP (QUÉBEC) LTÉE	8470
ÉDITIONS DU LAC ST-PIERRE INC. (LES)	8470
ENTREPRISES DE TRAVAUX COMMON LTÉE (LES)	8470
ÉTUDES DE MARCHÉ C.P.M. INC.	8470
HARVEY TRANSPORT LIMITÉE	8470
IMPORTATIONS DE VANNERIE GLOBE LTÉE (LES)	8470
MARK HOT	8470
NOUVEAUX COMPAGNONS DE NOTRE-DAME INC. (LES)	8470
TRICOT LA SALLE LTÉE	8470
VERRIER (MICHEL) & ASSOCIÉS INC.	8470

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1)

DEMANDES DE DISSOLUTION

ALIMENTATIONS L.M.P. INC. (LES) 8505
BEAUDRY (CAMILLE) ET FILS LTÉE 8505
HANBEC INC. 8505
INVESTISSEMENTS R.B.L. INC. (LES) 8505
JOVAN INC. 8505
MISURA, LEBOEUF ET ASSOCIÉS LIMITÉE 8505
PLACEMENTS SWISQUE INC. (LES) 8505
SERVICES J.P.P. INC. (LES) 8505
SWISQUE HOLDINGS INC. 8505
TC ÉLECTRONIQUES INC. 8506
TALBOT (J.A.) ET FILS INC. 8506

DISSOLUTION (Article 28)

PARADISE DRESS LTD. (*Erratum*) 8549

ÉTABLISSEMENT OU CHANGEMENT DU DOMICILE LÉGAL (Article 32)

AGENCE D'ASSURANCES HIER INC. 8471
AMÉNAGEMENTS PLACE DU ROYAUME INC. (LES) 8471
ASSOCIATION DES LOCATAIRES DU DOMAINE ST-LOUIS DE FRANCE INC. 8471
AUTOMOBILES GAÉTAN LAMBERT INC. 8471
BUREAU D'AJUSTEMENT MERCURY INC. 8471
CENTRE COMMERCIAL PLACE DU ROYAUME (CHICOUTIMI) INC. 8471
CLUB OPTIMISTE DE ST-RÉDEMPTEUR, QUÉBEC 8471
ENTREPRISES MAURICE NADEAU INC. (LES) 8471
GESTION HARBRIT LTÉE 8471
INDUSTRIES CLOUTIER INC. (LES) 8471
LIBRAIRIE VAUGEOIS INC. 8471
MARCHÉ BOURGEAULT INC. 8471
PÉTROLES LADUBORO LTÉE (LES) 8471
SCIERIES DUPUY LTÉE 8471
TEXTILES JEREL INC. 8471
STATION-SERVICE RAYMOND CÔTÉ BAIE COMEAU INC. 8471

FUSION DES CORPORATIONS (Article 18)

REPRISE INC. 8472
TEMPLE EMANU-EL-BETH SHOLOM, MONTRÉAL 8472

LETTRES PATENTES

BOULANGERIE, PÂTISSERIE & CHARCUTERIE YOLANDE INC. 8472
CHALET DE LA FRITE INC. 8472
CLINIQUE DE PHYSIOTHÉRAPIE DE DOLBEAU INC. 8472
CLINIQUE 41 DE L'ÉGLISE, VERDUN INC. 8472
COUNTRY HOUSE OF FRIES INC. 8472
DAOUST DESJARDINS INC. 8472
ENTREPRISES ROFLEUR INC. (LES) 8472

LETTRES PATENTES SUPPLÉMENTAIRES

ENTREPRISES W.T.S.L. INC. (LES) 8473
FESTIVAL DU PAIN DE COOKSHIRE INC. 8473
HOCHELAGA RADIO TAXI INC. 8473
LOCATION MARC LTÉE 8473
MARC DISTRIBUTION LTÉE 8473
MIRABEL KNITTING MILLS INC. 8473
PERRAS, FAFARD, GAGNON INC. 8473

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1)

LETTRES PATENTES SUPPLÉMENTAIRES — *suite*

Page

RAYMOND, CHABOT, FAFARD, GAGNON INC. 8473
TAXIS HOCHELAGA INC. 8473
TRICOTS MIRABEL INC. (LES) 8473
USINES DE TISSAGE MIRABEL INC. (LES) 8473
WASSER ELECTRIC INC. 8473
WASSER, ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN INC. 8473

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1A)

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONSTITUTION

ABATTOIR DENIS DESHARNAIS INC. 8473
AGENCE DE COURTAGE D'ASSURANCE-VIE CLOUÂTRE & LANGE INC. 8473
ALBERT DÉMOLITION INC. 8473
ARMOIRES ROLAND GAUTHIER INC. (LES) 8474
ARMOIRES VILLAGEOISES INC. (LES) 8474
ARTECH MICRO INC. 8474
ASSURANCES MAILLETTE ET DOLBEC INC. 8474
ATELIER LAVOYE INC. 8474
AUTOMOBILE DIEUDONNÉ ROUSSEAU INC. 8474
BEAUDIN (C.) TRANSPORT INC. 8474
BOUJAC INC. 8474
BOUTIQUE CHARIVARI INC. 8474
CABINET-CONSEIL DEGIMI INC. 8474
CARON, JOANNETTE & ASSOCIÉS INC. 8474
CASSE-CROÛTE ROSAIRE INC. 8474
CENTRE DE CARROSSERIE GASTON GOSSELIN INC. 8474
CENTRE DE SERVICE CLAUDE & CLAUDE INC. 8474
CENTRE FUNÉRAIRE BRUNO DESROCHERS INC. 8474
CÉRAMIQUES L.T.S. INC. (LES) 8474
CHAUSSURES HELEN INC. 8474
CINÉMA DUBOIS INC. 8474
CINÉMA-X INC. 8474
CO-FONDS INC. 8474
CONDOMINIUM LE CHÂTELAIN INC. 8474
CONFECTIONS G. LAROCHE INC. (LES) 8475
CONSTRUCTIONS CLAUDE BASTIEN & ASSOCIÉS INC. (LES) 8475
CONSTRUCTIONS FERMONT INC. 8475
CONSTRUCTIONS G. MELATTI INC. (LES) 8475
CONSULTANTS H.L.R. INC. (LES) 8475
COPODEL INC. 8475
CUEILLETTE CÔTE-NORD INC. 8475
D.V. USED AUTO PARTS INC. 8478
DÉMÉNAGEMENT DE LA CÔTE NORD LTÉE 8475
DÉPANNEUR JAMAC INC. 8475
DOLBEC (HERMAN) INC. 8475
EASTERN PROVINCIAL SURETY MANAGERS INC. 8476
ÉLECTRONIQUE D. LÉVESQUE INC. 8475
ENTREPRISES FORESTIÈRES CARRIER INC. 8475
ENTREPRISES JEAN-MARC MÉNARD INC. 8475
ENTREPRISES LEDUC ET GAGNON INC. (LES) 8475
FERME BRISSETTE INC. (LA) 8475
FERME CADORET & FRÈRES INC. 8475
FERME LUCIEN GOSSELIN INC. 8475
FERME MAURICE LAMARRE INC. 8475
FERME TRUDEAU-GAUTHIER INC. 8475
FERME YVON POIRIER INC. 8475

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1A)

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONSTITUTION — *suite*

	Page
FERMES GREER INC. (LES)	8475
FERMES JOHN P. TANNAHILL INC.	8476
FOREST (MARCEL) INC.	8476
GALERIE D'ANIMAUX DE LA CAPITALE INC.	8476
GARAGE CONRAD DIONNE INC.	8476
GARAGE D.P. INC.	8476
GARAGE G.N. FOURNIER INC.	8476
GESTION ANNAGA INC.	8476
GESTION BEAU BRUIT INC.	8476
GESTION CLAUDE MARTIN INC.	8476
GESTION D. LOISELLE INC.	8476
GESTION DE CAUTIONNEMENTS EASTERN PROVINCIAL INC.	8476
GESTION GUY BROCHU INC.	8476
GESTION JEAN FOURNIER INC.	8476
GESTION JOALMACA INC.	8476
GESTION MARCEL LAFLEUR LTÉE	8476
GESTION MARCEL MARTIN INC.	8476
GESTION P.E. GIGUÈRE INC.	8476
GESTION RÉGINALD DUBÉ INC.	8476
GESTION ROBERT BROCHU INC.	8476
GROUPE INNOVA INC.	8476
GROUPE MICHAUD INC.	8477
IMMEUBLES CLÉMENT DUBOIS INC. (LES)	8477
IMMEUBLES MARTIN ET MARTIN INC. (LES)	8477
IMMEUBLES PAUJEAN INC. (LES)	8477
IMMEUBLES SAURON INC. (LES)	8477
INFO — LD INC.	8477
INSTITUT DE RELATIONS HUMAINES LAURENT CASSISTA INC.	8477
INTERWEB (1981) INC.	8477
J.D.M. AUTO INC.	8477
LEFEBVRE (A. ET M.) INC.	8477
LETARTE (E. D.) INC.	8477
MARCHÉ CONSTANT TRUDEL ET FILS INC.	8477
MATÉRIAUX DE DÉMOLITION M & M INC.	8477
MATÉRIEL OPHTALMIQUE OPTAVENT INC.	8477
1847-0757 QUÉBEC INC.	8477
1847-0765 QUÉBEC INC.	8477
1847-5285 QUÉBEC INC.	8477
1848-0160 QUÉBEC INC.	8477
1848-0277 QUÉBEC INC.	8477
1848-0285 QUÉBEC INC.	8477
1848-0681 QUÉBEC INC.	8477
1848-0723 QUÉBEC INC.	8478
1848-0798 QUÉBEC INC.	8478
1848-0806 QUÉBEC INC.	8478
1848-0939 QUÉBEC INC.	8478
1848-1192 QUÉBEC INC.	8478
1848-1218 QUÉBEC INC.	8478
1848-1325 QUÉBEC INC.	8478
1848-1341 QUÉBEC INC.	8478
1848-1358 QUÉBEC INC.	8478
1848-1424 QUÉBEC INC.	8478
1848-1507 QUÉBEC INC.	8478
1848-1523 QUÉBEC INC.	8478
MIVILLE DESCHÊNES (MAURICE) INC.	8478
OPTICOLOR INC.	8478
OPTICOULEUR INC.	8478
OUTILLAGE AGRICOLE RENÉ DENIS INC.	8478

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1A)

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONSTITUTION — *suite*

Page

PEARSON (GEORGE) INC. ... 8478
PERGOLA PAYSAGISME & DESIGN INC. ... 8478
PIÈCES D'AUTOS USAGÉES D.V. INC. ... 8478
PIERMAS INC. ... 8478
PLACEMENTS A. MATTE INC. ... 8478
PLACEMENTS BML SEPT-ÎLES INC. ... 8479
PLACEMENTS PIERRE GROTHE INC. ... 8479
PLANTES VERTES DU QUÉBEC INC. (LES) ... 8479
POÊLES IROQUOIS INC. (LES) ... 8479
PON-GESTION INC. ... 8479
PROJETS R & R INC. (LES) ... 8479
PROMOTIONS CLAUDE GAGNÉ INC. (LES) ... 8479
PUBLICITÉ 2-D INC. ... 8479
QUINCAILLERIE GILLES MATHIEU INC. ... 8479
RÉSIDENCE À LA BONNE ÉTOILE INC. ... 8479
RESTAURANT N. T. M. INC. ... 8479
RESTAURANTS LES JOYEUX MATINS INC. ... 8479
RESTO-CONCEPT INC. ... 8479
SAURON REAL ESTATE INC. ... 8477
SAUVAGEAU (FRANCINE) INC. ... 8479
SERRES LAPOINTE INC. (LES) ... 8479
SERVICES DE MICROFILM PRO INC. (LES) ... 8479
SERVICES INDUSTRIELS D'INNOVATION S.I.I. LTÉE (LES) ... 8479
SERVICES MÉNAGERS CAIRO LTÉE (LES) ... 8479
SKI MICHEL INC. ... 8479
SOCIÉTÉ DE GESTION INTERCITÉ INC. ... 8479
SOROM INC. ... 8479
STUDIO TERRE-SAGE INC. ... 8480
TANNAHILL (JOHN P.) FARMS INC. ... 8476
TOURS PARACHUTE INC. (LES) ... 8480
TRANSPORT CACOUNA LTÉE ... 8480
TRANSPORT YAMACHICHE INC. ... 8480
TREMBLAY (DORIA) INC. ... 8480
VACANCES AVIV LTÉE ... 8480
WOLFF & ASSOCIÉS LTÉE ... 8480

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONTINUATION

ALLARD, LÉGARÉ, DOUVILLE & ASSOCIÉS INC. ... 8480
AMBULANCES PARA-MÉDIC INC. (LES) ... 8480
AMROCK INC. ... 8480
ANIMALERIE DAUPHIN INC. ... 8480
AUTOBUS CHEVRETTE INC. ... 8480
AUTOBUS CÔTÉ ET DUCHESNE LTÉE ... 8480
AUTOBUS LEGAULT INC. (LES) ... 8480
AUTOBUS TRANS-URBAIN INC. ... 8480
BÉGIN (RACHEL) INC. ... 8481
BERNIER & THIBAULT, LTÉE ... 8481
BOÎTES « GÉNÉRAL » LTÉE (LES) ... 8481
BORDELEAU (ARTHUR) INC. ... 8481
BOUCHARD (J. EUGÈNE) & FILS INC. ... 8481
BROCHEUSES MONTRÉAL INC. ... 8481
BUREAU DE RECHERCHE ET D'ÉTUDE B.R.E.F. LIMITÉE ... 8481
CENTRE DU CUIR POUR ELLE ET LUI INC. ... 8484
CENTRE DU REMBOURREUR J.G.R. INC. ... 8481
CHÂTEAU CHINOIS LTÉE ... 8481
CHAUSSURES D'ARGENSON INC. ... 8481

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1A)

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONTINUATION — *suite*

	Page
CLUB LACS DES SABLES & PARADIS SAGUENAY (1974) INC.	8481
COMPAGNIE DE MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION RAVARY LTÉE (LA)	8481
CONCASSAGE C.C. INC.	8481
CONSTRUCTIONS ASSAUT INC. (LES)	8481
CORPORATION D'INVESTISSEMENT TAUB	8484
DÉCOR JEAN GUY LEGAULT INC.	8481
DISTRIBUTION POLAIRE MIRABEL INC.	8481
DISTRIBUTION VISTEK INC.	8481
DISTRIBUTIONS EMMANUEL LACHAPELLE LTÉE (LES)	8483
ENCAMH INC.	8481
ENTREPRISES MARTINAC INC. (LES)	8482
ÉPICERIE JEAN CHOUINARD INC.	8481
ÉQUIPEMENTS ROCBEC INC. (LES)	8481
EVERGREEN REALTIES LTD.	8481
FABERMAG LTÉE	8482
FERME DU JURA INC.	8482
FERME DU LAC AYLMER LTÉE	8482
FERME MARC MÉNARD INC.	8482
FERME RALINE INC.	8482
FOLMAR INC.	8482
FORGES DE ST-BASILE INC. (LES)	8482
FRADETTE (R.) & FRÈRES INC.	8482
FRANCED INC.	8482
FRÈRES MORRIS, DISTRIBUTEURS DE PNEUS LTÉE (LES)	8482
FRUITERIE ST-BASILE INC.	8482
GAZ BAR GRAND'MAISON LTÉE	8483
GESTION JEAN CHOUINARD INC.	8481
GESTION M.J.H. INC.	8482
GESTION MICHEL MECTEAU INC.	8482
GESTION NORBEL INC.	8482
GILBERT, TESSIER, ALLARD, DOUVILLE, SAVARD & ASSOCIÉS INC.	8480
GROUPE SIGMA INC. (LE)	8482
HABITAT MASKINONGÉ INC.	8482
HAMBURGER DU NORD INC.	8482
HÔTEL LA NORMANDIE INC.	8482
IMMEUBLES CLAUDE MILOT INC. (LES)	8482
IMMEUBLES CORIN LTÉE (LES)	8482
IMMEUBLES JEAN-PAUL GILBERT INC. (LES)	8482
IMMEUBLES MONSTA LTÉE (LES)	8482
INDUSTRIES PERLITE DE VILLE ST-PIERRE INC. (LES)	8483
INDUSTRIES THUNDERCRAFT INC. (LES)	8483
JARODE INC.	8483
LACON LTÉE	8483
LALIME & FRÈRES INC.	8483
LALIME (R.) & FILS INC.	8483
LANDRY ET BEAUREGARD LIMITÉE	8483
LÉGATEC INC.	8483
LOCATION BÉLAIR (1978) INC.	8483
MANUFACTURE D'HABITS HULL INC.	8483
MARCHÉ EMMANUEL LACHAPELLE LTÉE	8483
MENUISERIE SYRICA LTÉE	8483
MONTCLAIR INC.	8483
MONTCLAIR RADIO & REFRIGERATION SUPPLY INC.	8483
NOR-SHAFF HOLDINGS LTD.	8481
ORAFAC INC.	8483
PISCINES MAURICIENNES LTÉE	8483
PLACEMENTS LOMY INC. (LES)	8483
PLACEMENTS NOR-SHAFF LTÉE (LES)	8481

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1A)

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONTINUATION — *suite* Page

PLACEMENTS PAUL AVARD INC. 8483
PLACEMENTS ZYCON INC. 8483
POTVIN (NORMAND) INC. 8483
PRÊTEURS DU NORD INC. (LES) 8483
PRODUCTIONS RANGER INC. (LES) 8484
PRODUITS ÉLECTRONIQUES EN GROS ST-JEAN LTÉE 8484
PRODUITS HYDRAULIQUES DE L'EST INC. 8484
PURIFICATEURS C.C. INC. 8481
RAVARY TRANSPORT INC. 8484
REGULATECH INC. 8484
ROBES INC. 8484
ROSEN (TIM) INC. 8484
ROYTANT INC. 8484
SANITOR LTÉE 8484
SERVICE D'ENTRETIEN DES IMMEUBLES COLOSSEUM LTÉE (LE) 8484
SIGNALEX INC. 8484
SOCIÉTÉ DE GESTION MÉDICAD INC. 8484
SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT SYLVIA INC. 8484
TANGUAY (CLAUDE) INC. 8484
TAUB INVESTMENT CORPORATION 8484
TRAVAUX MÉCANISÉS G.L.B. LTÉE (LES) 8484
TRICOTS DUVAL & RAYMOND LTÉE (LES) 8484

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE FUSION

ENTREPRISES ACOUSONIQUE INC. (LES) 8485
ENTREPRISES MICHEL LAUZON INC. (LES) 8485
LETENDRE MATELAS INC. 8485
PLACEMENTS GÉRARD LAGUEUX INC. (LES) 8485
SPORTS D.P. INC. 8485

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE MODIFICATION

AIR LA SARRE LTÉE 8485
ALLIANCE BLINDÉ LTÉE 8485
ATOMIK SALES INC. 8485
AUTOBUS CHEVRETTE INC. 8485
AUTOBUS CÔTÉ ET DUCHESNE LTÉE 8485
AUTOBUS DRUMMONDVILLE LTÉE 8485
AVIBEC INC. 8485
BÂTIMENTS MINOS LTÉE (LES) 8485
BOULANGERIE J.P. & A. TRUDEL INC. 8486
BOULANGERIE OUIMET (1981) INC. 8486
CHEVRETTE (RAYMOND) INC. 8486
COMTOIS, PARÉ, ROBITAILLE INC. 8486
CONSTRUCTIONS ROGER BLOUIN INC. (LES) 8486
DÉPANNEUR À LA RESCOUSSE PRISCILLE INC. 8486
DIONNE ET LAVOIE INC. 8486
DUFRESNOY, SOCIÉTÉ D'EXPLORATION MINIÈRE INC. 8486
ÉLEVAGES D'OISEAUX R. ET L. INC. (LES) 8486
ENTREPROSES DE CONSTRUCTION LUFACO INC. (LES) 8486
FERME GIRARDIÈRE INC. 8486
GANOTEC INC. 8486
GESTION B.G.B.A. INC. 8486
HABITATIONS GOUDET INC. (LES) 8486
HABITATIONS GOUDET LTÉE (LES) 8486
INDUSTRIES ÉNARD LECLERC INC. 8486
M.J.C. MACHINERY INC. 8486

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1A)

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE MODIFICATION– *suite*

Page

MACHINERIE JACQUES COUTURE INC. ... 8486
MACHINERIE M.J.C. INC. ... 8486
1641-9483 QUÉBEC INC. ... 8486
1845-3076 QUÉBEC INC. ... 8486
1845-6459 QUÉBEC INC. ... 8486
1845-9602 QUÉBEC INC. ... 8486
1845-9909 QUÉBEC INC. ... 8486
1846-8157 QUÉBEC INC. ... 8486
1847-3017 QUÉBEC INC. ... 8487
MOBILAIDE INC. ... 8487
PARÉ, ROBITAILLE & ASSOCIÉS INC. ... 8486
PLACEMENTS GALIMEX LTÉE ... 8487
PLACEMENTS ZYCON INC. ... 8487
POITRAS (JEAN & ANDRÉ) INC. ... 8487
PROPAIR INC. ... 8485
R. AND L. AVIARIES INC. ... 8486
SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION CITAM INC. (LA) ... 8486
TECHNI-CONFORT INC. ... 8486
TERRASSEMENT LÉVEILLÉ INC. ... 8486
TRANSPORT G. CADORETTE INC. ... 8486
TRUDEAU (SERGE) INC. ... 8487
VENTES ATOMIK INC. ... 8485

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 3)

LETTRES PATENTES

ACCUEIL ST-FRANÇOIS-DU-LAC (L') ... 8487
ASSOCIATION BOÎTES À CHANSONS RICHELIEU-ST-LAURENT ... 8487
ASSOCIATION CHINOISE DE MADAGASCAR AU QUÉBEC ... 8487
ASSOCIATION DE MOTO TOURISME DU K.R.T. INC. ... 8487
ASSOCIATION DES JURISTES CATHOLIQUES DU QUÉBEC (L') ... 8487
ASSOCIATION DES PÊCHEURS COMMERCIAUX DE SAUMONS DE LA PROVINCE DE QUÉBEC (L') ... 8487
ASSOCIATION DES PÊCHEURS CÔTIERS DE RIVIÈRE AU RENARD INC. (L') ... 8487
ASSOCIATION DU LAC CARIBOU ... 8493
ASSOCIATION INTERUNIVERSITAIRE DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES EN ACTIVITÉ PHYSIQUE DU QUÉBEC (A.I.E.E.A.P.Q.) ... 8487
ASSOCIATION RÉGIONALE DES HAÏTIENS DE LA PETITE RIVIÈRE DE L'ARTIBONITE À MONTRÉAL A.R.H.P.R.A.M. ... 8488
ATELIER DE POTERIE DE ST-HENRI-DE-TAILLON ... 8488
CAFÉ COMMUNAUTAIRE LE CALEMBOUR INC. ... 8488
CAP ESPÉRANCE INC. ... 8488
CENTRE CULTUREL HECTOR HYPPOLITE ... 8488
CENTRE DES FEMMES DE VERDUN INC. ... 8488
CHALETS DE L'ANSE (LES) ... 8488
CLUB D'ÂGE D'OR LES AMIS DU FAUBOURG MENA'SEN INC. ... 8488
CLUB DE BALLON BALAI CHABOT AUTO INC. ... 8488
CLUB DE HOCKEY MINEUR ST-PROSPER INC. ... 8488
CLUB DE L'ÂGE D'OR NORBERTOIS INC. ... 8488
CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE ST-PROSPER INC. ... 8488
CLUB DE VOL LIBRE ROUGEMONT ... 8488
COMITÉ ORGANISATEUR DE LA FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC À CHICOUTIMI ... 8488
COMITÉ ORGANISATEUR DE LA FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC, ST-DAVID DE FALARDEAU ... 8488
COMITÉ ORGANISATEUR DE LA FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC, « VEILLÉE POUR UN SOLEIL LEVANT » INC. ... 8488
CONSEIL DES DIRECTEURS DE LOISIR MUNICIPAL DU SUD-OUEST INC. (LE) ... 8488
CORPS MUSICAL BEL-AIR INC. ... 8488
COURAILLEUX INC. (LES) ... 8488
DOMAINE DES FEUILLUS INC. (LE) ... 8489

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 3)

LETTRES PATENTES — *suite*

Page

ÉCOLE DE MUSIQUE CÔTE DE BEAUPRÉ INC. ... 8489
ENTITÉ DE SERVICES DE MONTRÉAL INC. ... 8489
FÊTE NATIONALE À PLAGE MALTAIS (LA) ... 8489
FONDATION POUR LES ÉTUDIANTS KHMERS (F.E.K.) ... 8489
FONDATION SILOË INC. ... 8489
FONDS DE SOUTIEN DES ENFANTS DE SYLVESTRE INC. (LE) ... 8489
FONDS DE SOUTIEN POUR L'AVANCEMENT DES SCIENCES EN PHYSIOTHÉRAPIE (LE) ... 8489
HALTE-GARDERIE LA PASSERELLE INC. ... 8489
JEUNES ENTREPRISES DE L'OUTAOUAIS INC. (LES) ... 8489
LIGUE DE BALLE-MOLLE MINEURE DES LAURENTIDES ... 8489
MAISON DES CYGNES INC. (LA) ... 8489
OUTAOUAIS JUNIOR ARCHIEVERS INC. ... 8489
PROMOTION ET DÉVELOPPEMENT DU TÉMISCOUATA INC. ... 8489
RELAIS DU RADIO ESTRIEN (AU) ... 8489
SOCIÉTÉ ASTROLOGIQUE DE MONTRÉAL (LA) ... 8489
SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE LOUISEVILLE INC. ... 8489
VERS VOUS ... 8489
ZONE DE SKI STYLE LIBRE DE LA MAURICIE INC. ... 8489

COMPAGNIES ÉTRANGÈRES — LOI SUR LES

NOUVEAU PERMIS

CUTTER (CANADA), LTÉE ... 8490
TERMIRENTE, INC. ... 8490
TRANSPORT HALLS, INC. ... 8490

PERMIS

FILS TENNANT LTÉE ... 8490
RESSOURCES CANBEC LTÉE ... 8490
SERVICE EMBALLAGE CIE LTÉE ... 8490
SOCIÉTÉ TIMEPLEX, INC. ... 8490

CURATELLE PUBLIQUE — LOI SUR LA

AVIS DE QUALITÉ

BOURDON, PAUL-ÉMILE ... 8506
GILBERT, RAYNALD ... 8506
JACQUES (NÉE BATTAILLARD), ÉMILIE ... 8506
LACASSE, JACQUES ... 8506
LECLERC, MARCEL ... 8507
MARROTTE, LOUIS GILBERT ... 8507
PALARDY, ROBERT ... 8507
PLANTE, ERNEST ... 8507
POLISENO, FRANÇOIS ... 8507
TOUTANT, RÉAL ... 8507

DÉCLARATIONS DES COMPAGNIES ET SOCIÉTÉS — LOI SUR LES

FORMATION

IMMEUBLES B.V.G. MONTRÉAL SOCIÉTÉ EN COMMANDITE (LES) ... 8491
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE CAPRI/CAPRI LIMITED PARTNERSHIP ... 8491

DEMANDE(S) À LA LÉGISLATURE

SAINT-BASILE-LE-GRAND, VILLE ... 8508

LIQUIDATION DES COMPAGNIES — LOI SUR LA

COMPAGNIE FORESTIÈRE DE ST-LÉON-LE-GRAND INC. (LA) ... 8508

MINISTÈRES — AVIS CONCERNANT LES

AFFAIRES MUNICIPALES

DIVERS

Page

QUÉBEC, VILLE (*Amendement*) 8508
SAINT-CASIMIR, MUNICIPALITÉ (*Fusion*) 8509
SAINT-RÉDEMPTEUR, VILLE (*Constitution*) 8510

ÉNERGIE ET RESSOURCES

CADASTRES

ASCOT, CANTON 8511
BEAUPORT, PAROISSE 8511
GAGNON, CANTON 8512
GRANTHAM, CANTON 8512
LONGUE-POINTE, PAROISSE 8512
MAGOG, CANTON 8512
MONTRÉAL, PAROISSE 8512
NELSON, CANTON 8513
NOTRE-DAME-DE-L'ASSOMPTION-DE-REPENTIGNY, PAROISSE 8513
NOTRE-DAME-DE-L'ASSOMPTION-DE-REPENTIGNY, PAROISSE 8513
NOTRE-DAME-DE-L'ASSOMPTION-DE-REPENTIGNY, PAROISSE 8513
ORFORD, CANTON 8513
POINTE-CLAIRE, PAROISSE 8514
QUÉBEC, CITÉ (QUARTIER SAINT-ROCH) 8514
QUÉBEC, CITÉ (QUARTIER SAINT-ROCH) 8514
RIVIÈRE-DES-PRAIRIES, PAROISSE 8514
RIVIÈRE-DES-PRAIRIES, PAROISSE 8514
SAINT-ANTOINE-DE-LONGUEUIL, PAROISSE 8515
SAINT-CANUT, PAROISSE 8515
SAINTE-CATHERINE, PAROISSE 8515
SAINT-FLAVIEN, PAROISSE 8515
SAINTE-GENEVIÈVE, PAROISSE 8515
SAINT-JOSEPH-DU-LAC, PAROISSE 8515
SAINT-LAURENT, PAROISSE 8516
SAINT-LAURENT, PAROISSE 8516

INSTITUTIONS FINANCIÈRES ET COOPÉRATIVES

ASSURANCES — LOI SUR LES

COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÉRIEN-DE-MILTON (LA) (*Liquidation*) 8516
SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE DES COMTÉS DE BONAVENTURE ET DE MATAPÉDIA (LA) (*Délivrance de permis*) 8516

OFFICE DE LA LANGUE FRANÇAISE

TERMES PARUS DANS LES AVIS DE NORMALISATION

ANGLEDOZER 8517
BACK LOADER 8517
BACKHOE LOADER 8517
BACKLOADER 8517
BENEFIT IN KIND 8517
BOUTEUR 8517
BOUTEUR À PNEUS 8517

OFFICE DE LA LANGUE FRANÇAISE

TERMES PARUS DANS LES AVIS DE NORMALISATION – *suite*

	Page
BOUTEUR BIAIS	8517
BOUTEUR INCLINABLE	8517
BOUTEUR LÉGER	8517
BULLDOZER	8517
CALFDOZER	8517
CASH BENEFIT	8517
CHARGEUSE	8517
CHARGEUSE À CHENILLES	8517
CHARGEUSE À PNEUS	8517
CHARGEUSE-PELLETEUSE	8517
COMMERCE	8518
COMMISSION DE TERMINOLOGIE DES AFFAIRES SOCIALES	8517
COMMISSION DE TERMINOLOGIE DES TRANSPORTS	8517
CRAWLER TRACTOR	8518
CRAWLER-TYPE LOADER	8517
DATE NORMALE DE RETRAITE	8517
DÉCAPEUSE	8517
DÉCAPEUSE AUTOCHARGEUSE	8517
DÉCAPEUSE AUTOMOTRICE	8517
DÉCAPEUSE TRACTÉE	8517
DÉFONCEUSE	8517
ELEVATING SCRAPER	8517
FORMATION MÉDICALE CONTINUE	8517
GRADER	8517
GRID ROLLER	8518
HABERDASHERY	8518
LOADER	8517
LOISIRS	8518
MERCERIE	8518
MOTORGRADER	8517
MOTORSCRAPER	8517
NIVELEUSE	8517
NORMAL RETIREMENT DATE	8517
NOTIONS	8518
POUSSEUR	8518
PRESTATION EN ESPÈCES	8517
PRESTATION EN NATURE	8517
PRIME MOVER	8518
PUSHER	8518
PUSHER TRACTOR	8518
RECREATIONAL VEHICLE	8518
RÉTROCHARGEUSE	8517
RIPPER	8517
ROLLER	8518
ROULEAU À GRILLE	8518
ROULEAU À PIEDS DE MOUTON	8518
ROULEAU À PNEUS	8518
ROULEAU COMPRESSEUR	8518
ROULEAU MIXTE	8518
ROULEAU TANDEM	8518
ROULEAU TRICYCLE	8518
ROULEAU VIBRANT	8518
RUBBER-TIRED ROLLER	8518
SCARIFICATEUR	8517
SCARIFIER	8518
SCRAPER	8517

OFFICE DE LA LANGUE FRANÇAISE

TERMES PARUS DANS LES AVIS DE NORMALISATION – *suite* **Page**

SHEEPSFOOT ROLLER ... 8518
TANDEM ROLLER ... 8518
THREE-WHEEL ROLLER ... 8518
TOWED SCRAPER ... 8517
TRACTEUR ... 8518
TRACTEUR À CHENILLES ... 8518
TRACTEUR À PNEUS ... 8518
TRACTEUR À SELLE ... 8518
TRACTOR ... 8518
VÉHICULE DE PLAISANCE ... 8518
VIBRATORY ROLLER ... 8518
WHEEL TRACTOR ... 8518
WHEEL-MOUNTED BULLDOZER ... 8517
WHEEL-TYPE LOADER ... 8517

TERMES PARUS DANS LES AVIS DE RECOMMANDATION

AFFICHAGE DES POSTES ... 8519
ANNÉE BUDGÉTAIRE ... 8519
ANNÉE FINANCIÈRE ... 8519
ARRÊT ... 8519
BERM ... 8518
BERME ... 8518
BUREAU D'AIDE SOCIALE ... 8518
COMMISSION DE TERMINOLOGIE DES AFFAIRES SOCIALES ... 8518
COMMISSION DE TERMINOLOGIE DES TRANSPORTS ... 8518
COMPTABILITÉ ... 8519
CROSSWALK ... 8518
DROITS DÉRIVÉS ... 8519
DROITS DIRECTS ... 8519
DROITS PROPRES ... 8519
ÉLECTRICITÉ ... 8519
ÉQUIPEMENT ... 8519
EXERCICE (FINANCIER) ... 8519
FÉMININ DES TITRES ... 8519
FISCAL YEAR ... 8519
FLEET ... 8519
FLOTTE ... 8519
MARCHE ... 8519
PARC ... 8519
PASSAGE POUR PIÉTONS ... 8518
PLATEFORME ... 8519
PLATE-FORME ... 8519
PLATFORM ... 8519
POLITIQUE ... 8519
PRIMARY (HEALTH) CARE ... 8519
PROGRAMME POLITIQUE ... 8519
RÉDACTION ADMINISTRATIVE ... 8519
SOINS (DE SANTÉ) PRIMAIRES ... 8519
TRANSPORT ... 8519

RÉGIE DE L'ÉLECTRICITÉ ET DU GAZ — LOI SUR LA

GAZ PROVINCIAL DU NORD DE QUÉBEC LTÉE (LE) (*Requête 2847-81*) ... 8520
GAZIFÈRE INC. (*Requête 2848-81*) ... 8520

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES

LETTRES PATENTES ANNULÉES

Page

ASSOCIATION ATHLÉTIQUE NATIONALE DE LA JEUNESSE (*Publication révoquée*) 8548
ASSOCIATION PROVINCIALE DES DIRECTEURS GÉNÉRAUX DES CAISSES D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DU QUÉBEC INC. (L') (*Publication révoquée*) 8548
B. & C. PET SHOP CENTER INC. (*Publication révoquée*) 8548
CENTRE D'ANIMAUX FAMILIERS B. & C. INC. (*Publication révoquée*) 8548
CLUB KINSMEN DE ST-JÉRÔME INC. (*Publication révoquée*) 8548
FONDATION ERNEST HARNOIS INC. (LA) (*Publication révoquée*) 8548
RÉTROMOBILE INC. (*Publication révoquée*) 8549
SOCIÉTÉ INTERNATIONALE MÉDICO-CHIRURGICALE DU CUIR CHEVELU (S.I.M.C.C.C.) (*Publication révoquée*) 8549
SPORTS INDÉPENDANTS DE CHÂTEAUGUAY INC. (LES) (*Publication révoquée*) 8549

SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES AGRICOLES — LOI SUR LES

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE D'AMÉLIORATION DES TERRES DE ST-SÉBASTIEN (*Dissolution*) 8521

SOUMISSIONS — DEMANDES DE

BEAUPORT, VILLE 8521
CLERMONT, VILLE 8522
FLEURIMONT, MUNICIPALITÉ 8522
HAVRE-SAINT-PIERRE, MUNICIPALITÉ 8523
IBERVILLE, VILLE 8524
LUCEVILLE, VILLAGE 8524
SAINT-GEORGES, VILLAGE 8525
SAINT-GEORGES-OUEST, VILLE 8526
SAINTE-MARTHE-SUR-LE-LAC, VILLE 8527

VENTE(S) PAR SHÉRIF

BEAUCE

BANQUE NATIONALE DU CANADA c. AUBERGE DE L'ESSOR INC. *ET AL.* 8528
CAISSE D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DE DORCHESTER (LA) c. CAMPAGNA *ET AL.* 8528
CAISSE D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DE DORCHESTER c. DEMIGNE 8529
CAISSE POPULAIRE L'ASSOMPTION c. HARVEY 8529
POULIN c. DROUIN 8530

BEDFORD

DELISI c. DAIGLE 8531

IBERVILLE

COMPAGNIE DE FINANCE BENEFICIAL DU CANADA (LA) c. TREMBLAY 8531

MINGAN

BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE c. LEPAGE 8532

MONTRÉAL

ATELIER DÉCORATION D.C. INC. c. IMMEUBLE G.A.L. INC. 8532
BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT c. RESTAURANT LE LIMULE INC. 8533
CAISSE POPULAIRE LAVAL DES RAPIDES c. ROY 8534
COMPAGNIE T. EATON LIMITÉE (LA) c. TEODOROVICI 8534
STE-CATHERINE, VILLE c. LES HABITATIONS MARJOLI INC. 8535
TSE TANG c. ZDJELARIC 8535

VENTE(S) PAR SHÉRIF — *suite*

QUÉBEC Page

REINE (LA) c. PROVINCIAL HARDWOOD INC. 8536
ROUSSEAU c. ROULEAU 8536
VITRERIE LÉVIS INC. c. CHABOT *ET AL.* 8537

RIMOUSKI

BANQUE DE MONTRÉAL c. PINEAU 8537

ROBERVAL

BANQUE CONTINENTALE DU CANADA c. HAMEL *ET AL.* 8538
CAISSE D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE D'ALMA (LA) c. CAMERON 8539

SAINT-FRANÇOIS

CAISSE D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DE FRONTENAC c. QUIRION TRANSPORT INC. *ET AL.* 8539
SOCIÉTÉ NATIONALE DE FIDUCIE *ET AL.* c. BERNARD, CÔTÉ & HUARD INC. 8540

SAINT-HYACINTHE

BANQUE NATIONALE DU CANADA c. BLOUIN *ET AL.* 8541
BANQUE NATIONALE DU CANADA c. GOSSELIN *ET AL.* 8542
BANQUE NATIONALE DU CANADA c. GOSSELIN *ET AL.* 8542

SAINT-MAURICE

SCHWARTZ CHEMICAL OF CANADA LIMITED c. VALLÉE 8543

TERREBONNE

BANQUE NATIONALE DU CANADA (LA) c. SILBER 8543
CEA-SIMON DAY LTD. c. COMBUSTION EQUIPMENT ASSOCIATES OF CANADA LTD. 8544

TROIS-RIVIÈRES

BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT c. LEFEBVRE 8544
BOISSONNEAULT c. HOULE 8545

VENTE(S) POUR TAXES

AMOS, COMMISSION SCOLAIRE 8545
CARLETON, VILLE 8546
SAINT-LÉONARD, VILLE 8547

SOMMAIRE

Page

AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME, LOI SUR L' 8492

ASSOCIATIONS COOPÉRATIVES, LOI SUR LES 8492

AVIS DIVERS 8493

CAISSES D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT, LOI SUR LES 8494

CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL, LOI SUR LE 8494

CODE DE PROCÉDURE CIVILE 8502

COMPAGNIES, LOI SUR LES 8463-8505

COMPAGNIES ÉTRANGÈRES, LOI SUR LES 8490

CURATELLE PUBLIQUE, LOI SUR LA 8506

DÉCLARATIONS DES COMPAGNIES ET SOCIÉTÉS, LOI SUR LES 8491

DEMANDE(S) À LA LÉGISLATURE 8508

LIQUIDATION DES COMPAGNIES, LOI SUR LA 8508

MINISTÈRES, AVIS CONCERNANT LES 8508

OFFICE DE LA LANGUE FRANÇAISE 8517

RÉGIE DE L'ÉLECTRICITÉ ET DU GAZ, LOI SUR LA 8520

SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES AGRICOLES, LOI SUR LES 8521

SOUMISSIONS, DEMANDES DE 8521

VENTE(S) PAR SHÉRIF 8528

VENTE(S) POUR TAXES 8545